

A . **V** . **A** . **P**
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



EREW HON
architecture urbanisme patrimoine
17 rue Fonneuve - 33500 LIBOURNE - tél : 05 57 51 62 10 - fax : 09 58 70 10 21
erewhonowhere@yahoo.fr anne-vdelst@wanadoo.fr http://erewhon.free.fr

CONTENU DU DOSSIER DE L'AVAP

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION

- PRÉAMBULE
- DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL,
 1. Approche architecturale et patrimoniale
 2. Approche environnementale
- PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE L'AVAP
 1. Synthèse du diagnostic
 2. Objectifs retenus et prescriptions

2. RÈGLEMENT

Prescriptions écrites

3. DOCUMENT GRAPHIQUE

Périmètre et secteurs de l'aire



A V A P RAPPORT DE PRÉSENTATION



EREWHON
architecture urbanisme patrimoine
17 rue Fonneuve - 33500 LIBOURNE - tél : 05 57 51 62 10 - fax : 09 58 70 10 21
erewhonowhere@yahoo.fr anne-vdelst@wanadoo.fr http://erewhon.free.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE

CADRE JURIDIQUE

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'AVAP

DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

1- APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

0. INTRODUCTION : Situation géographique et présence de l'histoire	10
1. STRATES HISTORIQUES ET FORME URBAINE	12
1-1 La strate gallo-romaine : Condatis	14
1-2 La strate médiévale ancienne : Fozera	15
1-3 La strate médiévale et Renaissance : la bastide de Leyburn	17
1-4 La strate classique / néoclassique : Libourne, ville ouverte (fin XVIIe-début XIXe s.)	23
1-5 La strate industrielle (milieu du XIXe-début XXe s.)	32
1-6 La strate moderne (milieu du XXe s.)	40
1-7 La strate contemporaine (fin XXe-début XXIe s.)	44
2. LES GRANDS ÉLÉMENTS DU PAYSAGE	47
2-1 La configuration générale du territoire de la ville	48
2-2 Les sites liés à l'eau	49
2-3 Les paysages liés à la vignes	55
2-4 Les paysages des quartiers extérieurs	60
2-5 Les paysages liés aux axes routiers	62
2-6 Les paysages urbains remarquables	64

3. LES GRANDS ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN	65
3-1 Les édifices et lieux emblématiques de Libourne	66
3-2 Analyse des types architecturaux à valoriser	67

2- APPROCHE ENVIRONNEMENTALE 96

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DE L'AVAP

1. Synthèse du diagnostic
2. Objectifs retenus et prescriptions

ANNEXES

1. SERVITUDES DE PROTECTION AVANT LA CREATION DE L'AVAP
2. NOTICE SUR LES EDIFICES EMBLÉMATIQUES
3. BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

P R É A M B U L E

PRÉAMBULE

1. CADRE JURIDIQUE

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'AVAP

Mieux adaptée aux enjeux de protection du patrimoine que l'application systématique d'une servitude formant un périmètre de 500 mètres autour des édifices protégés au titre des monuments historiques, (loi du 2 mai 1930), l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) vient compléter cette volonté de valorisation du territoire. Dans la continuité des zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), cette nouvelle procédure a été décidée pour répondre aux objectifs du Grenelle II et du développement durable.

L'association à la démarche patrimoniale de la dimension « développement durable », constitue l'évolution majeure. Les approches patrimoniale et environnementale sont tout à fait compatibles. En effet, la conservation et la mise en valeur du patrimoine participent pleinement d'un tel développement (économie d'espace, économies d'énergies, matériaux, savoir-faire).

L'AVAP est une servitude d'utilité publique, annexée au plan local d'urbanisme (PLU), et en compatibilité avec le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Elle comprend un périmètre, un règlement et des prescriptions.

Basée sur un partenariat Commune/Etat, les projets situés dans le périmètre de protection de l'AVAP sont soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France, ABF. Cet avis est encadré par le règlement et le dispositif de l'AVAP prévoit expressément que « l'autorisation peut être assortie de prescriptions particulières destinées à rendre le projet conforme aux prescriptions du règlement de l'aire ».

FORME JURIDIQUE de l'AVAP

L'AVAP doit être réalisée conformément aux procédures définies par les textes suivants :

- la loi n° 83-8 du 07 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre Collectivités Territoriales, et notamment ses articles 69 à 72 avec l'institution de zones de protection du patrimoine architectural urbain,
- la loi n° 93-24 du 08 Janvier 1993 relative à la protection et à la mise en valeur des paysages,
- le décret n° 99-78 du 05 Février 1999 relatif à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites.
- la loi n° 2010-788 du 12 Juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi ENE dite « Grenelle II ») - article 28.

- les articles L642-1 à L642-10 du Code du Patrimoine,
- le décret n° 2011-1903 du 19 décembre 2011 relatif aux aires de mise valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).
- la circulaire du 2 mars 2012 relative aux aires de mise valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

CONTEXTE DE L'AVAP DE LIBOURNE

Au vu de la richesse de son patrimoine tant architectural que paysager, la ville de Libourne a décidé de faire réaliser une étude de ZPPAUP sur la commune par délibération du Conseil Municipal le 19 décembre 2002, .

Après avoir réalisé de 2004 à 2009 une étude préalable à la création d'une ZPPAUP, l'entrée en vigueur de la loi portant engagement national pour l'environnement (le 14 juillet 2010), a de fait bloqué la procédure de création de la ZPPAUP .

La Ville de Libourne a donc décidé de s'engager dans la démarche d'une AVAP, parallèlement à la révision de son plan d'occupation des sols (POS) en PLU. La transformation de la ZPPAUP en AVAP a été approuvée par le Conseil Municipal de Libourne le 27 juin 2011.

Conformément à la procédure d'élaboration de l'AVAP, une commission locale AVAP a été créée par délibération du conseil municipal de la Ville de Libourne le 13 février 2012.

- Elle a pour missions d'assurer le suivi de la conception et de la mise en oeuvre des règles applicables à l'AVAP et de donner son avis en cas de désaccord de la commune avec l'avis de l'A.B.F.
- La commission se compose de trois collèges : l'Etat, la Commune et des personnes qualifiées.

2. OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'AVAP

L'objectif de l'AVAP, comme précédemment la ZPPAUP est d'établir un document partenarial entre l'Etat et la commune visant à protéger et à mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager local.

La protection de l'environnement est une donnée essentielle et nouvelle de l'AVAP .

L'AVAP saisit dans leur diversité les éléments du patrimoine collectif local : une suite de façades homogènes, un ensemble à caractère monumental, une entité paysagère ou environnementale. L'AVAP permet de considérer les lieux en mettant l'accent sur leurs configurations particulières, et proposer des outils réglementaires circonstanciés.

L'AVAP a pour objet de créer un véritable cadre de référence pour les différentes interventions opérationnelles engagées ou à venir au niveau public ou privé.

Ce document entraîne la création d'un périmètre de protection pertinent, adapté aux enjeux et spécificités de la commune, accompagné d'un ensemble de règles (prescriptions et secteurs spécifiques).

Le règlement est adapté aux différents types de lieux dotés d'une identité patrimoniale qu'ils soient construits ou naturels.

Avec l'AVAP les Monuments Historiques et leurs abords restent soumis à leur servitude de protection. Cependant, sur le territoire communal, le périmètre des abords peut être remplacé par un PPM (périmètre de protection modifié).

Dans tous les cas, aucune modification de l'aspect extérieur des immeubles nus ou bâtis ne peut être effectuée sans l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

OBJECTIFS DE LA COMMUNE DE LIBOURNE PAR RAPPORT À L'AVAP

Attentes de la commune par rapport à l'AVAP:

Le développement de l'urbanisation, doit s'accompagner, au plan du projet urbain global de la commune, d'une véritable politique de mise en valeur et de reconquête du patrimoine urbain et paysager.

Il s'agit donc, à travers l'AVAP, d'initier et de rendre cohérentes les politiques patrimoniales avec le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours d'élaboration.

L'AVAP devra :

- favoriser la dynamique des initiatives de réhabilitation en participant, notamment:
 - en centre ville, à la revalorisation de son identité propre (bastide portuaire, nombreux édifices publics patrimoniaux) ;
 - dans les faubourgs historiques, à la protection et à la mise en valeur des échoppes, spécificité de l'architecture locale ;
 - à la maîtrise du paysage urbain et à la requalification des entrées de ville
 - à la revalorisation des principaux ensembles architecturaux et paysagers liés à la viticulture, et aux hameaux anciens
 - à la protection et la mise en valeur des grands paysages naturels humides liés à la Dordogne, l'Isle, et la Barbanne.
- adapter les contraintes trop uniformes qui s'appliquent, en les personnalisant à l'échelle des secteurs différenciés ;
- susciter un processus d'implication et d'investissement de la collectivité et des intervenants techniques, compatible avec le développement local ;
- sensibiliser et motiver les habitants à la préservation et à la mise en valeur de leur patrimoine afin d'en faire un atout de l'évolution culturelle, historique et économique de la ville de Libourne.

D I A G N O S T I C
architectural, patrimonial
& environmental

1 - APPROCHE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE

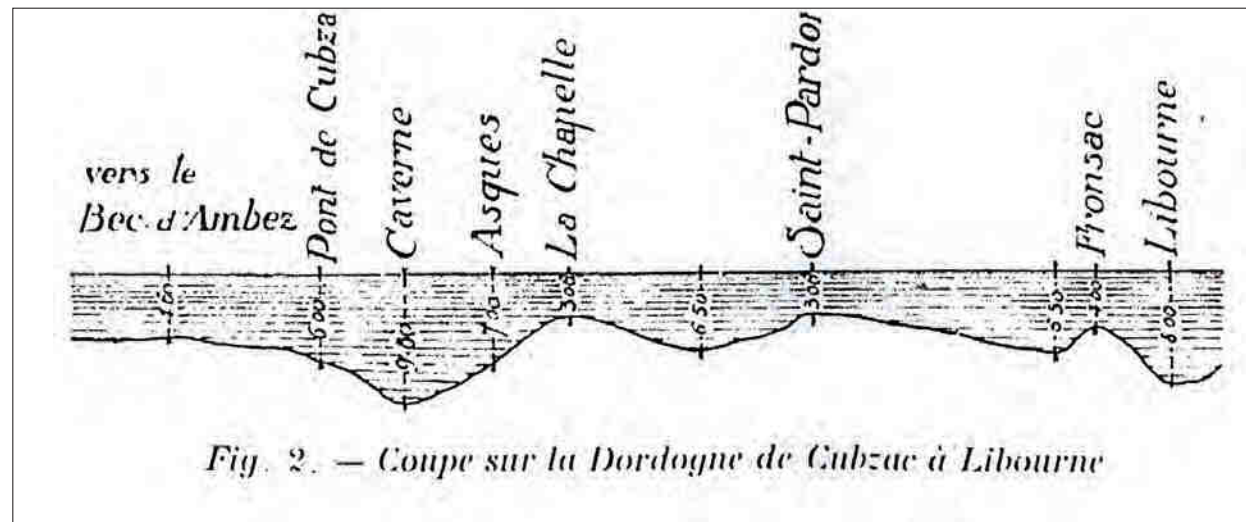


0- INTRODUCTION : SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET PRÉSENCE DE L'HISTOIRE

0.1 Un site géographique exceptionnel

Libourne est située à la confluence de deux rivières, la Dordogne et l'Isle.

Cette position stratégique associée à une fosse profonde justifie l'implantation d'un port pouvant accueillir de gros tonnages, qui favorisera développement économique de la ville lié à l'activité portuaire jusqu'au XIXe siècle.



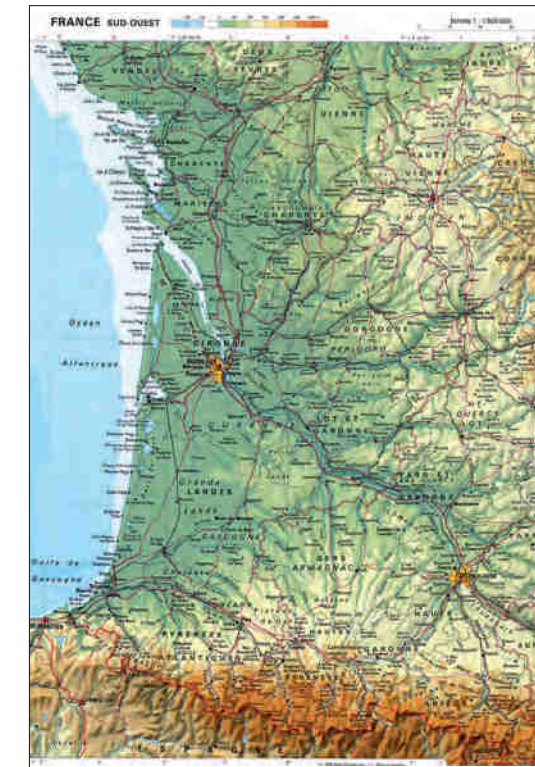
La fosse est profonde de 8 m au droit de Libourne

Libourne, à la rencontre du massif central et de la mer

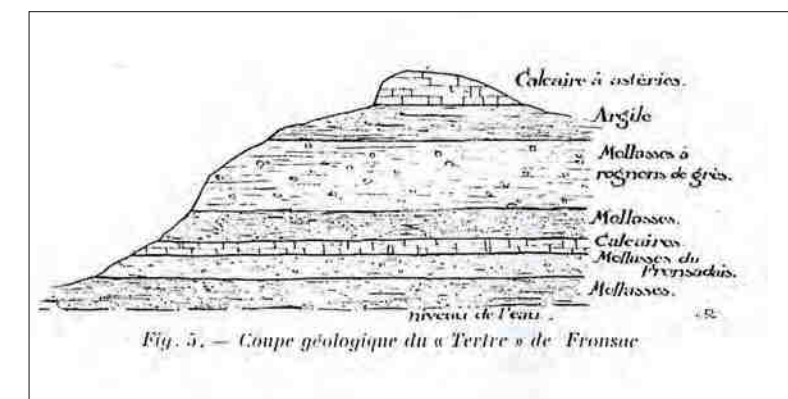
L'histoire de la Dordogne et du trafic des gabarres scelle de longue date la relation entre les forêts du massif central (d'où venait le bois des tonneaux) et le commerce maritime (de Libourne, des bateaux partaient jadis pour la haute mer.)

A Libourne, l'influence de la mer et des marées rythment les variations du niveau de la rivière, particulièrement remarquable avec le mascaret (phénomène de la rencontre entre le courant descendant du fleuve et la remontée inverse du flux provenant de la mer).

Le territoire de Libourne est situé à la limite entre les contreforts du massif central et la plaine maritime.



Un terroir caractérisé par une géologie particulière



Le terroir de Libourne (qui est pour partie en appellations St Emilion et Pomerol), se caractérise par la superposition des calcaires et des molasses, formation géologique qui favorise un vignoble de grande qualité.

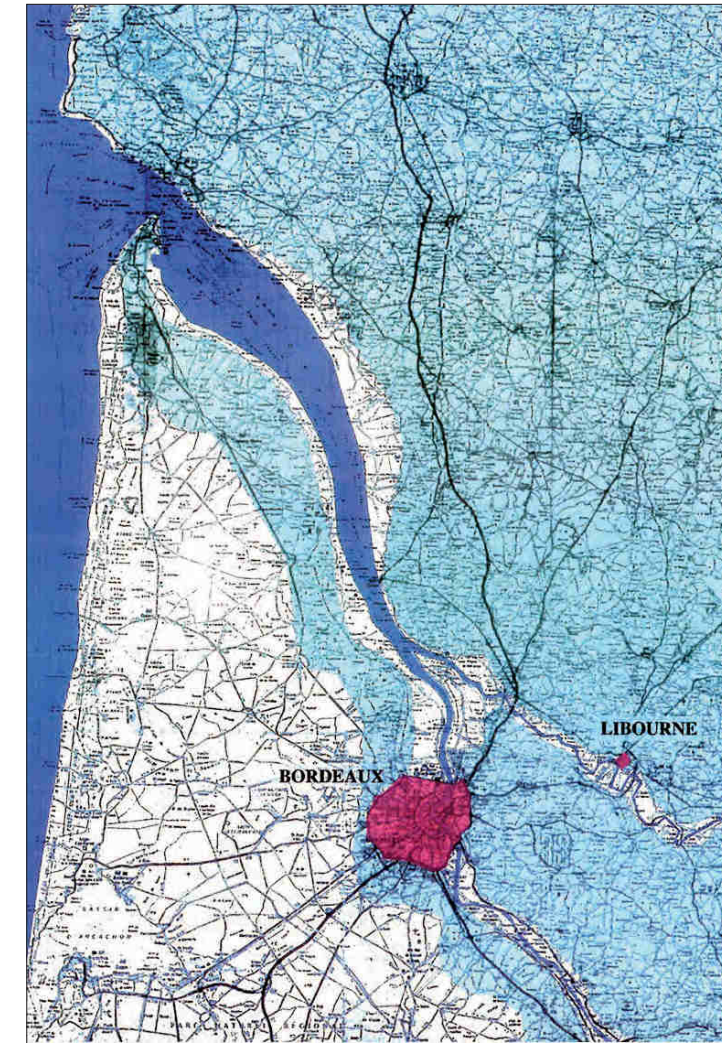
0.2 Un site historique exceptionnel

Libourne est une ville chargée d'histoire : station préhistorique, ville gallo-romaine, bastide anglaise (ville de fondation dessinée par «des traceurs de Ville»), puis pôle administratif et commercial de l'Est girondin.

Un ensemble conséquent de documents anciens et de valeur racontent l'histoire de la ville, en particulier le «Livre Velu» charte de la fondation de la ville (conservé aux archives municipales de Libourne); le «Terrier Royal»; les représentations gravées du peintre Van der Herm (XVIIe) ou plus récemment le livre de Jean Royer (voir bibliographie en annexe).



Comme le montre cette carte des relais de Poste de 1632, Libourne constitue un lieu de passage important dès le XVIIe siècle; ce rôle sera renforcé lors de la création des routes royales au XVIIIe siècle. Aujourd'hui l'autoroute A89 est à ses portes et le TGV la met à 3h de Paris.



Libourne fait face à Bordeaux, sa sœur aînée ...et sa grande concurrente, et toutes proportions gardées, certaines analogies les rapprochent : toutes deux sont à l'orée de l'estuaire de la Gironde, toutes deux sont tournées vers le vin, toutes deux sont construites avec la pierre calcaire de St Emilion ou de Bourg, toutes deux ont été marquées par la vision urbaine des grands Intendants du XVIIIe siècle...

1- STRATES HISTORIQUES ET FORME URBAINE



La place des couverts en 1842

ANALYSE PATRIMONIALE : 1- STRATES HISTORIQUES ET FORME URBAINE

L'identité urbaine de Libourne, les spécificités de son implantation, de sa forme urbaine, et de ses relations aux territoires environnants, sont bien sûr liées à sa longue histoire, depuis le noyau gallo-romain du port de Condatis il y a près de 2 000 ans, jusqu'aux récentes créations d'infrastructures comme la rocade et le développement de la zone des Dagueys, en lien avec l'autoroute A 89 toute proche.

Chaque strate historique a laissé une trace dans la mémoire collective de Libourne, et des marques plus ou moins importantes, selon les époques, inscrites dans la forme urbaine et dans l'architecture.

L'examen des sources archéologiques et des sources documentaires, qui sont assez riches à partir de la Renaissance (notamment le «Livre Velu» conservé aux archives municipales et ayant donné lieu à plusieurs analyses historiques), permet de rappeler ce qui, dans la morphologie actuelle de la ville, revient à chacune des périodes de son passé.

Pour ne pas tomber dans une description événementielle ni dans une chronologie trop détaillée, le choix a été fait de regrouper les principaux apports urbains en sept grandes périodes, chacune significative d'une dynamique particulière dans l'évolution de la forme urbaine.

Ces périodes sont :

- La strate gallo-romaine : Condatis
- La strate médiévale ancienne : Fozera
- La strate médiévale et Renaissance : la bastide de Leyburn
- La strate classique / néoclassique : Libourne, ville ouverte (fin XVIIe-début XIXe s.)
- La strate industrielle (milieu du XIXe-début XXe s.)
- La strate moderne (milieu du XXe s.)
- La strate contemporaine (fin XXe à aujourd'hui)

Pour chaque strate, seront présentées les caractéristiques de la trame urbaine et de la trame viaire correspondante, ainsi que les éléments architecturaux spécifiques, et leur état actuel lorsqu'ils ont été conservés.



extrait du Livre Velu de 1459



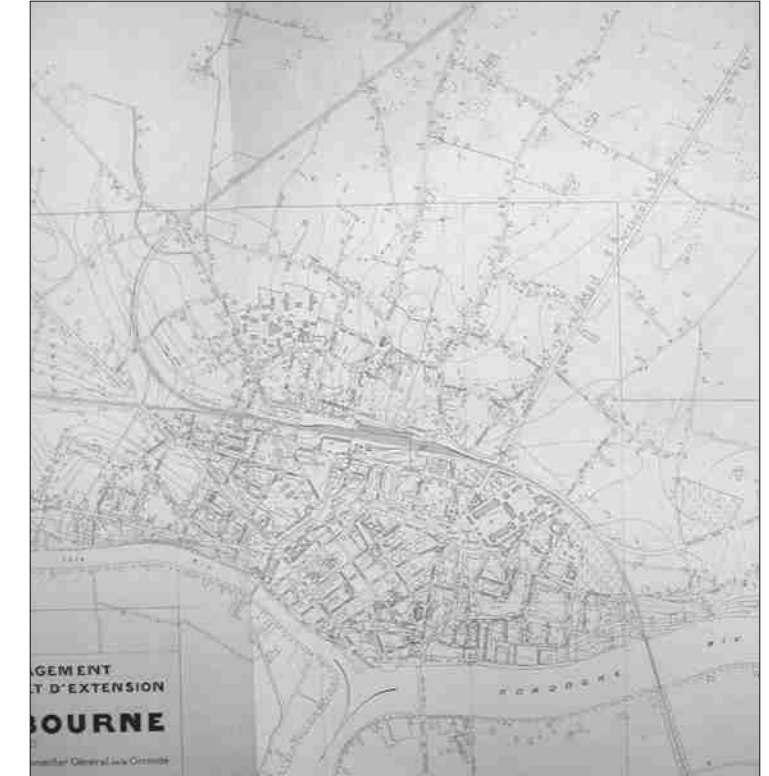
extrait de la carte de Lachèze, 1725, archives Caisse des Monuments Historiques



extrait de la carte de Belleyrne (1762 - 83)



extrait du «Cadastre Napoléon» de 1848



extrait du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville de 1937

1.1 La strate gallo-romaine : Condatis

Les Bituriges Vivisques ont formé le premier village, sur un lieu de passage stratégique de marchandises, au confluent des rivières Isle et Dordogne, dans une zone marécageuse alimentée par le cours d'eau du Lour.

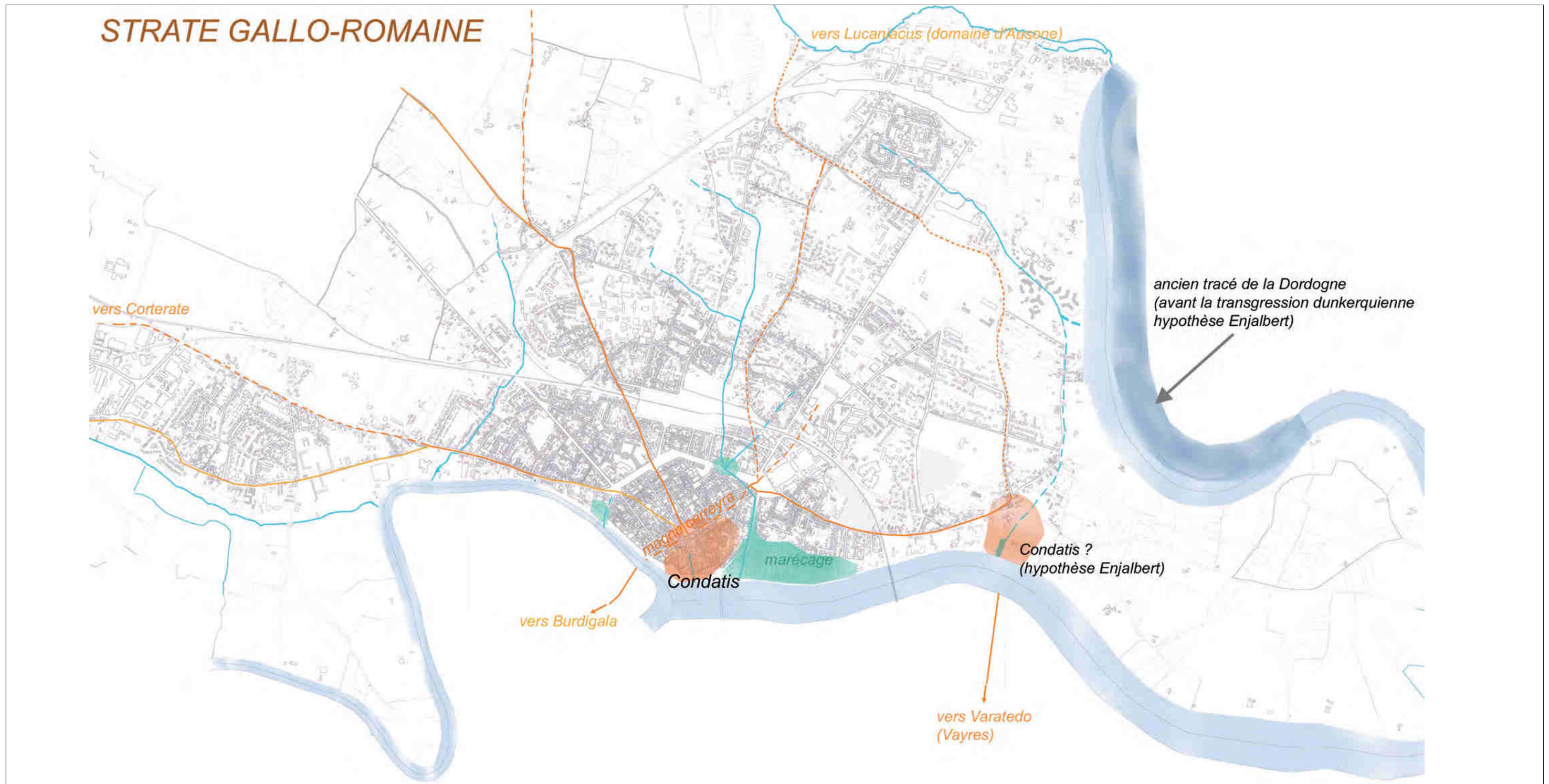
Au IV^e siècle, le poète gallo-romain Ausone, qui possède une villa sur le territoire actuel de St Emilion (Lucaniacus) évoque le port de Condatis dans sa cinquième épître à Théon.

Condatis était desservie par une voie romaine qui reliait Burdigala (Bordeaux) à Vésone (Périgueux), avec une traversée de l'Isle sans doute au niveau de l'actuelle Tour du Grand Port.

D'autres voies menaient vers Corterate (Coutras) et Varatedo (Vayres); et des chemins desservaient les nombreuses villae alentour.

La situation précise du port de Condatis a fait l'objet de controverses. Condatis vient du celtique «kondaten» qui signifie «confluent» ce qui plaide pour une implantation du port à l'emplacement du plus ancien quartier de Libourne (Fozera), à la jonction des deux rivières. Des vestiges ont d'ailleurs été retrouvés lors de travaux d'infrastructures dans ce quartier (restes d'habitat gallo-romain, sépultures et un four de potier).

Il reste que la toponymie indique Condat au sud du territoire de Libourne, à l'endroit le plus étroit du méandre, alors que la dénomination médiévale de la ville est Fozera. D'où l'hypothèse formulée il y a une vingtaine d'années par le géographe Enjalbert, qui place Condatis à proximité de l'actuel village de Condat, expliquant par une modification tardive du méandre l'absence de cours d'eau pour alimenter le port (ce cours d'eau aurait existé et été capté lors de la transgression dunkerquienne -vers l'an 700- par le fleuve en amont -voir carte). Cette hypothèse n'a pu recevoir aucun indice archéologique et n'est généralement pas retenue.



Avant que ne soit édifiée la bastide, le port de Fozera, petite bourgade de marins, pêcheurs et cultivateurs, pratiquait un commerce assez diversifié, notamment de bétail. Il n'était probablement pas fortifié. Les chemins qui partent de Fozera sont les mêmes qu'à l'époque gallo-romaine, et leur tracé est encore présent dans la trame urbaine actuelle (voir carte).

Les grands traits de la trame urbaine de Fozera ont été conservés : les rues des Chais, Jules Simon, Carreyron, Lamothe, Fonneuve, Vieille Grange, et rue du Port Coiffé reprennent le parcours peu géométrique des rues médiévales de Fozera. Cependant, seul le passage Carreyron a gardé le gabarit étroit des voies médiévales, les autres ayant été élargies au cours des périodes suivantes.



Le passage Carreyron dessiné par Jean Royer



Le passage Carreyron aujourd'hui retrouve l'esprit ancien, même si le pavage actuel en pierre est plus confortable que les galets représentés sur le dessin de Royer.

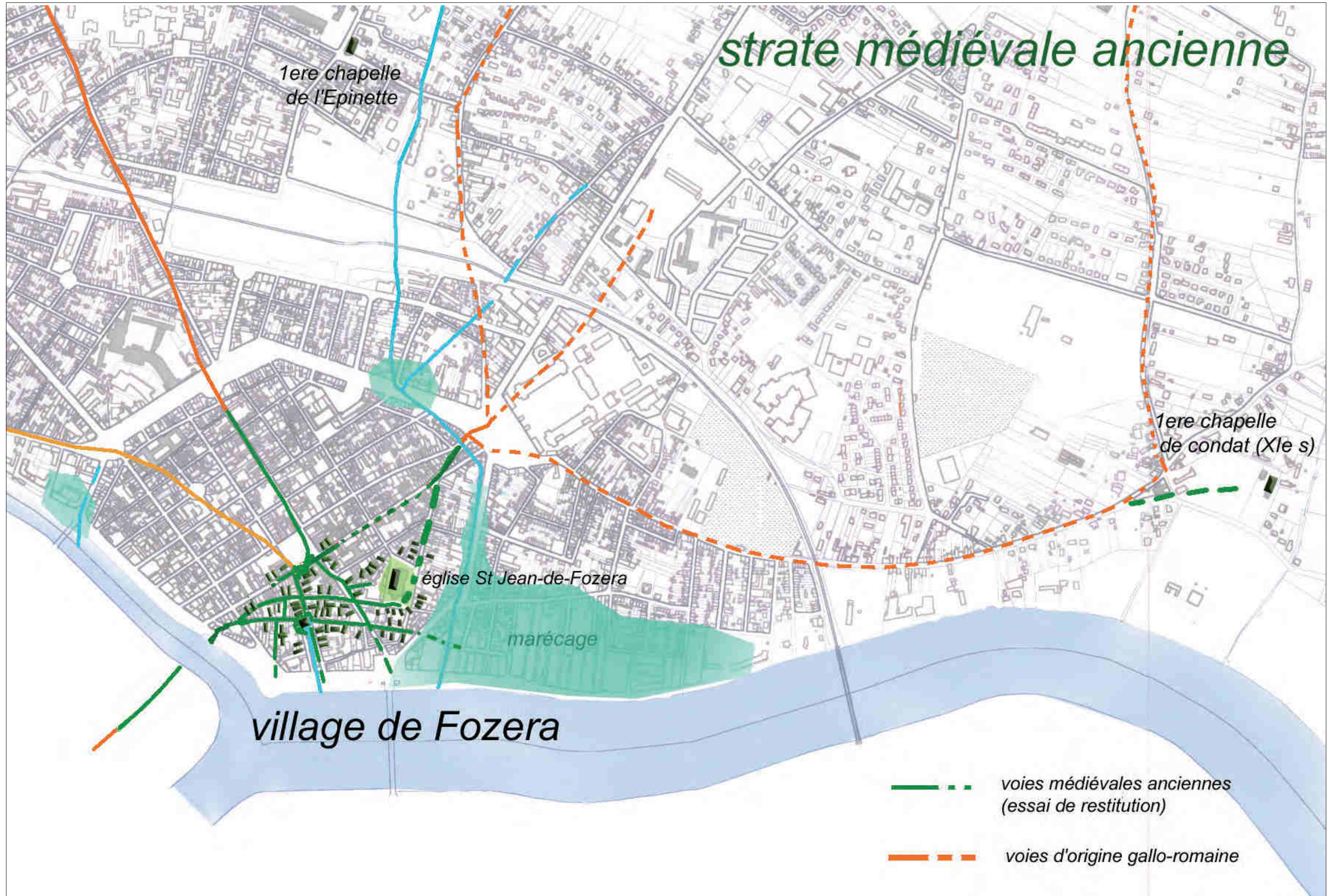
Aucun édifice ne subsiste de cette époque, où la plupart des bâtiments devaient être en charpente (colombages). Les pôles du village sont alors :

- L'église Saint Jean des Fougères, construite au XI^e siècle, sans doute sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien (l'église actuelle a conservé le même emplacement).
- La placette Font-Neuve, du nom du ruisseau qui se jette dans la Dordogne (une halle existait à cet endroit jusqu'au XVIII^e siècle).
- Peut-être un donjon situé près de l'église (une motte peut être observée près de la rue de Lamothe)?
- Le port, qui se développe sans doute sur l'Isle, protégé des courants du fleuve
- Les axes routiers, en particulier l'ancienne route de Périgueux (rue Plin-Parmentier et rue de la Marne), qui monte et sur laquelle étaient situés quelques moulins à vent.

A l'extérieur du bourg, la chapelle de Condat existe déjà (l'édifice que l'on voit aujourd'hui est pour l'essentiel gothique, c'est-à-dire de la période suivante); le tracé du chemin qui y mène a été conservé (rue de Montaudon, avenue Louis Didier, rue de la Corbière). Une première chapelle est également construite près du Lour pour abriter une épine de la couronne du Christ, en 1120 par Guillaume IX duc d'Aquitaine, en un lieu qui s'appellera désormais l'Épinette (la chapelle fut détériorée puis restaurée plusieurs fois avant d'être remplacée en 1870 par l'église actuelle).



Ancienne chapelle de l'Épinette (dessin du XIX^e siècle)



Au XIII^e siècle, la région est sous domination anglaise, le commerce est prospère, et l'activité portuaire de Fozera est florissante.

L'Angleterre, dans le contexte de la guerre de Cent Ans, souhaite conforter son contrôle économique et militaire sur l'Aquitaine. C'est dans ce contexte qu'Edouard 1^{er} d'Angleterre confie en 1269 à Roger de Leyburn la construction, en extension de Fozera, d'une ville nouvelle au tracé régulier, et entourée de remparts. Fozera n'est plus alors qu'un quartier de la nouvelle bastide de Libourne.

Le réseau hydrographique et le tracé géométrique des voies conditionnent la forme de la ville nouvelle, et la morphologie du centre historique de Libourne compris dans l'enceinte fortifiée ne variera plus beaucoup.

Les rivières de l'Isle et la Dordogne au nord-ouest, le ruisseau du Lour et les marais du Fourat au sud et à l'est, déterminent la limite extérieure des remparts.

La ville, comme la plupart des bastides édifiées à cette époque, est organisée selon un plan en damier. Cependant la trame irrégulière de l'ancienne Fozera (qui représente environ 1/6^e de la bastide) n'est pas remise en cause, et s'articule avec les rues droites.

La voie romaine qui relie Bordeaux à Périgueux (probablement au niveau des actuelles rues Victor Hugo et Thiers) et le chemin des moulins vers Montagne (au niveau de l'actuelle rue Gambetta) sont les deux axes principaux qui fixent l'orientation du réseau viaire.

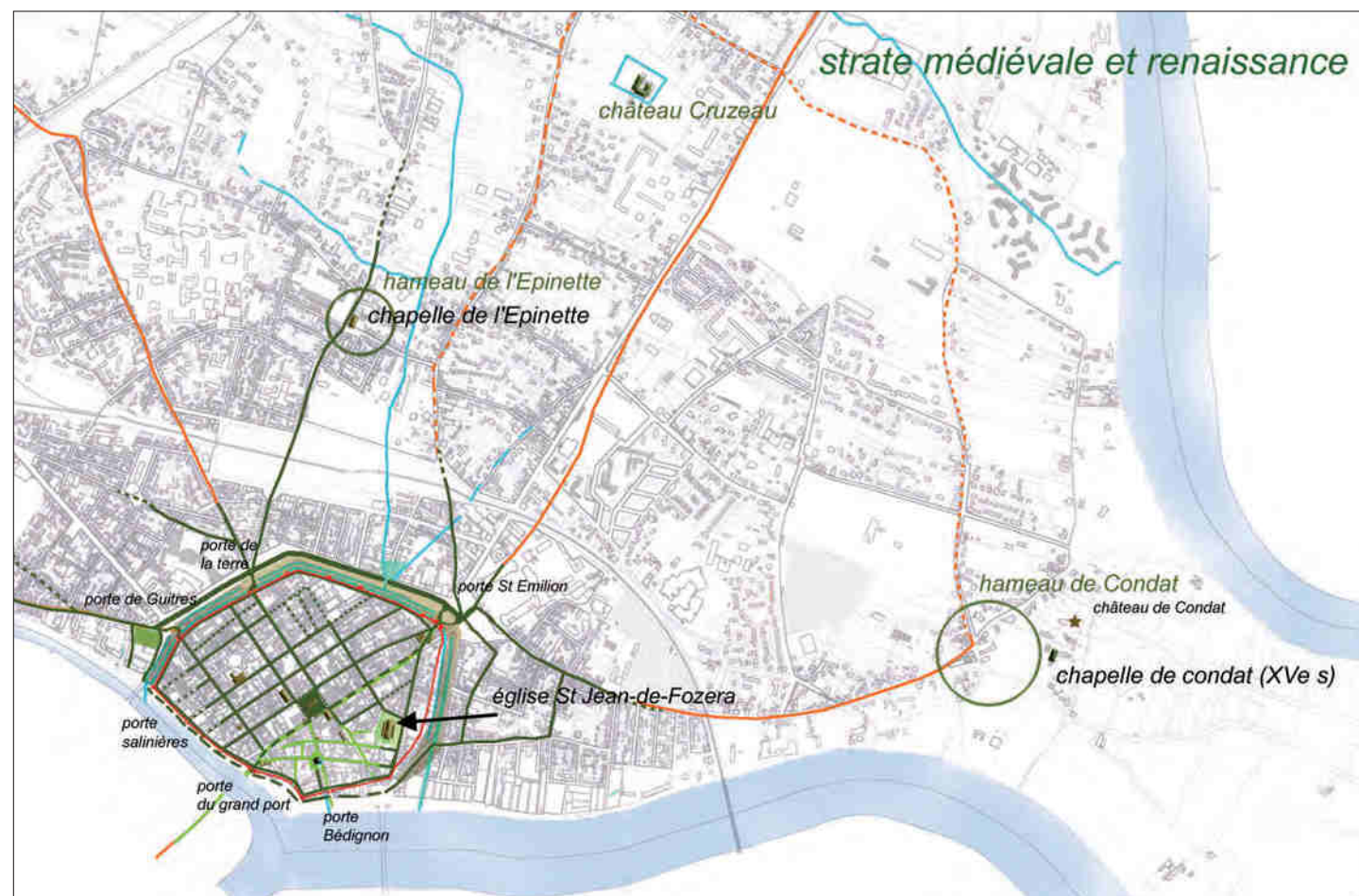
La place de la bastide (l'actuelle place Abel Surchamp) est située à l'intersection de ces deux voies structurantes. Il s'agit du noyau de la ville où avaient lieu les marchés.

Cette place centrale est délimitée par des maisons à pans de bois, comportant des galeries au rez-de-chaussée qui prolongent les voies de circulation. Une halle en bois est située au milieu de la place.

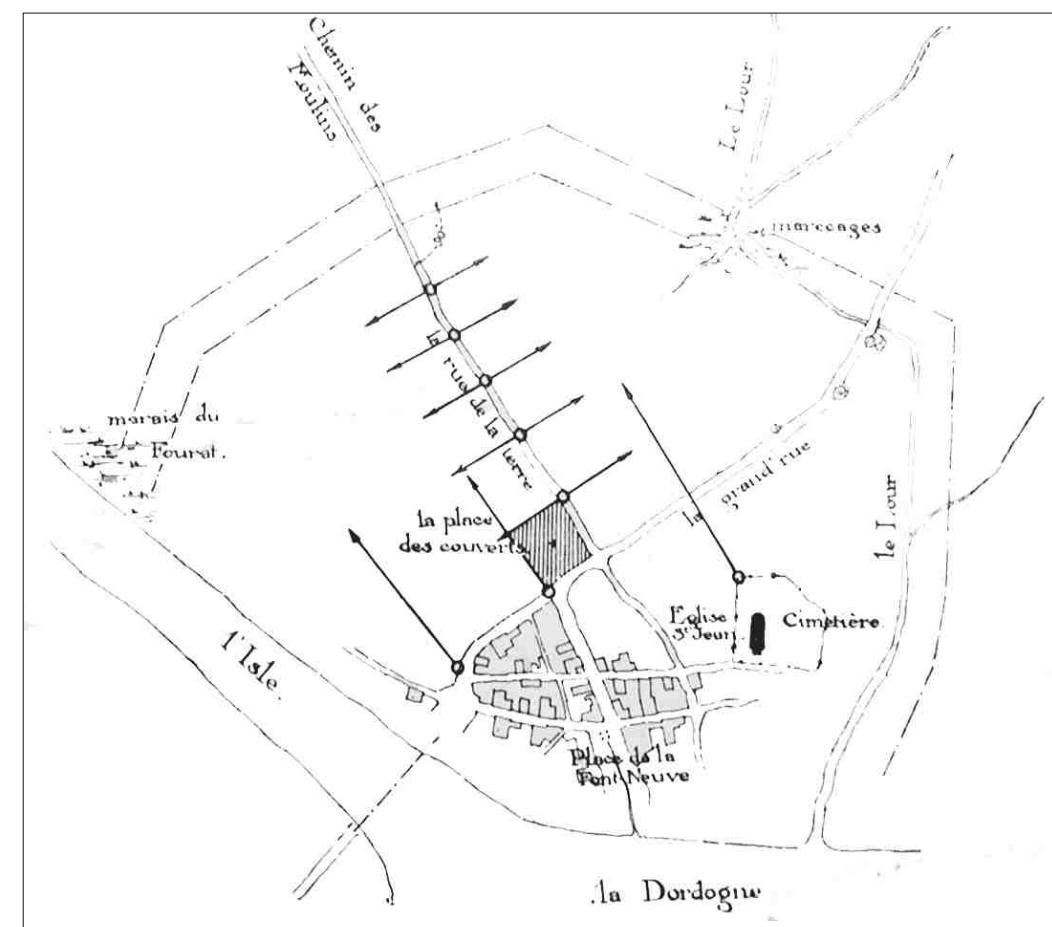
Les nouvelles voies sont particulièrement larges pour l'époque (entre 4m et 11m). Leur gabarit est fonction de leur importance, et la trame est clairement hiérarchisée.

Les rues sont ainsi de 3 natures :

- Les rues principales (de 10 à 11 mètres)
- Les rues secondaires (de 8 mètres)
- Les ruelles (de 4 mètres)



La bastide et sa périphérie



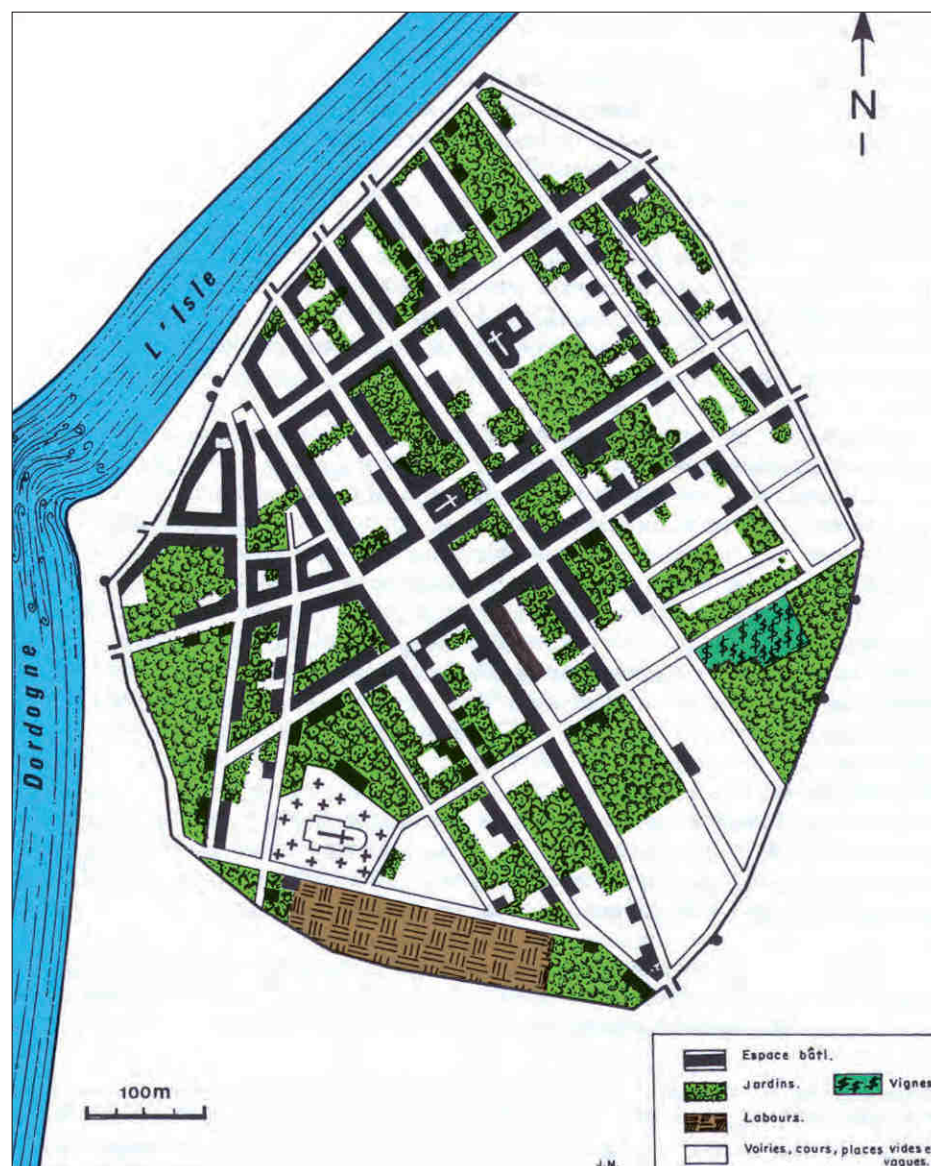
Libourne «Comment a dû se faire le tracé de la bastide» - Plan de Jean Royer

Les gabarits des rues de la bastide ont été conservés jusqu'à nos jours, mis à part la rue Montesquieu, élargie lors de la première moitié du XIX^e siècle.



En 1459, Charles VII commande un "terrier royal", dans lequel figurent la topographie de la ville, l'organisation des rues, l'état des remparts, la localisation des jardins, des constructions et l'aspect des maisons.

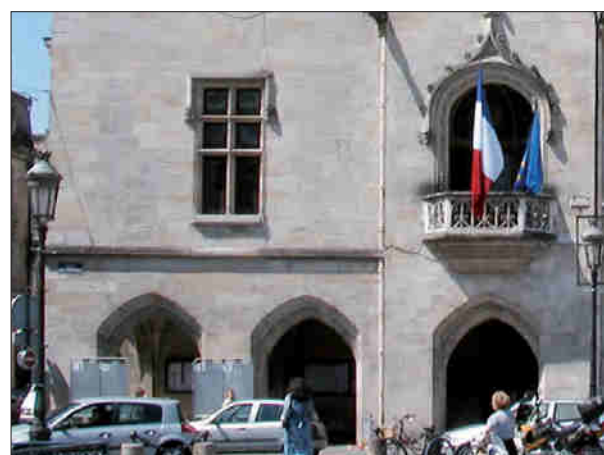
On voit sur la restitution qu'a permis l'étude de ce document que seuls les îlots proches de la place centrale et du port sur l'Isle sont construits de façon dense, la périphérie à l'intérieur des remparts étant encore constituée majoritairement par des jardins.



«Espaces bâtis et espaces non bâtis à Libourne en 1549»
D'après le plan de M. Bochaca,
F. Mouthon et N. Mouthon-Sepeau

Bien que peu nombreuses, quelques constructions de l'époque médiévale et Renaissance sont encore visibles aujourd'hui, dans leur ensemble ou partiellement :

- La place de la bastide et ses couverts ont gardé leur gabarit d'origine, mais seule une maison (angle de la rue Victor Hugo) a gardé son arcade Renaissance. Les 3 arcades de la mairie sur la place, de même époque, ont été fortement remaniées en 1911.



Couverts
de la
Mairie

Arcade
Renaissance
Place
A. Surchamp



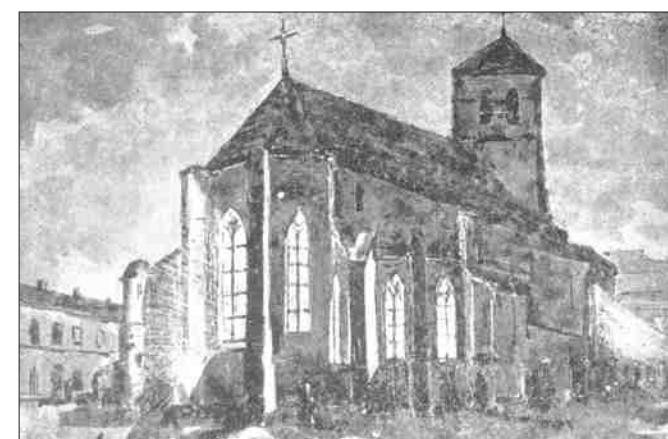
- A l'époque de la bastide, la plupart des maisons sont construites à pans de bois (colombages). Elles ont aujourd'hui toutes disparu (la dernière, située rue Waldeck Rousseau, était encore debout au milieu du XXe siècle). Quelques andrones (petits rués séparants les maisons de bois, et dans lesquels s'écoulaient les eaux des toitures) sont encore visibles dans les maçonneries de certaines maisons en pierre, témoignant ainsi du parcellaire médiéval.

- Aux XVe et XVIe siècles, les familles bourgeoises les plus riches se font construire des maisons en pierres; quelques unes subsistent en partie, mais elles ont subi d'importantes transformations.



Les «Démons de Bacchus», rue Fonneuve (l'ouverture en arc visible sur la photo n'est pas d'origine; seule celle que l'on aperçoit à gauche est d'époque).

- Les édifices religieux et institutionnels étaient aussi souvent bâtis en pierre. La plupart ont été démolis ou très remaniés. Ainsi l'église Saint Jean, agrandie au XVIe siècle, a été considérablement transformée au XIXe siècle. L'église Saint Thomas a, quant à elle, disparue. Elle était située à l'angle Nord-Est de la place centrale, emplacement traditionnel à cette époque pour une église de bastide, là où se situe actuellement le marché couvert.



Eglise Saint Jean (restitution de Léo David, 1820)



Eglise Saint Thomas (restitution de Royer)



maison médiévale en pan de bois
(aujourd'hui démolie)

tour d'une maison en pierres du
XVe siècle, rue Sadi-Carnot



Seul un pan de mur du couvent des Cordeliers, édifié à la fin du XIII^e siècle, a échappé à la démolition, lors de l'extension de La Poste dans les années 60.

Quelques fragments de murs très érodés des hôpitaux Saint James (ou Saint Jacques) et Saint Julien ont également survécu. Fondés au XIII^e siècle, ils étaient situés près de la porte Saint Emlion, le long de la Grande Rue (au Moyen-Age, tous les hôpitaux étaient sur les grandes voies de circulation).

Par contre, l'ancien collège Renaissance est toujours debout, à l'angle de la rue Jules Ferry et de la rue Jules Simon.



mur encore debout du couvent des Cordeliers

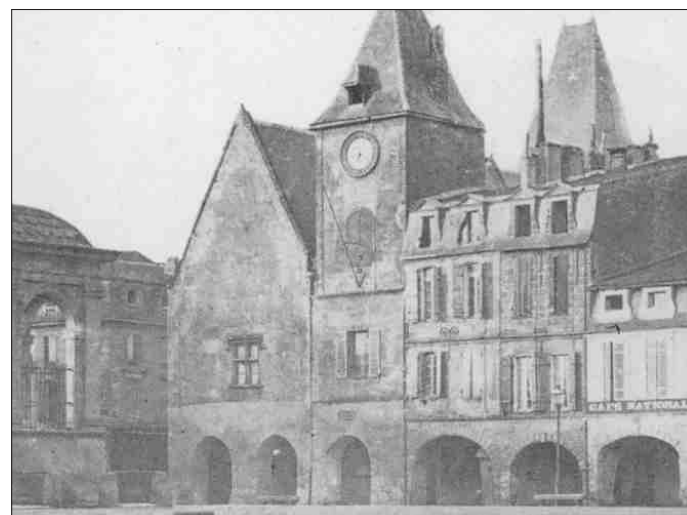


Hôpital Saint James selon un dessin du XIX^e siècle

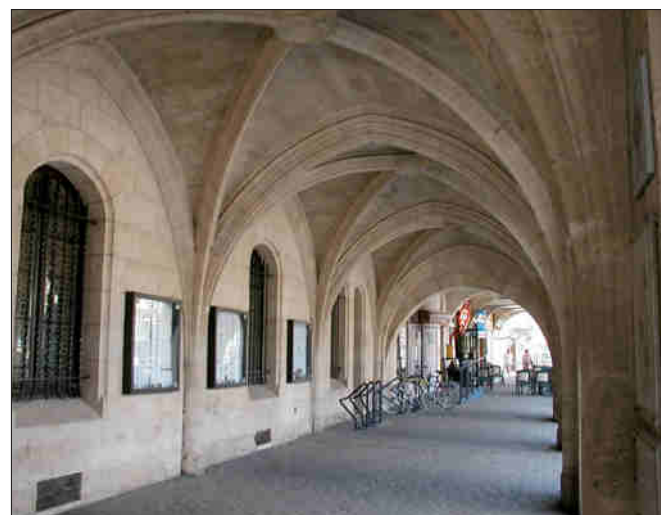


Ancien collège

L'hôtel de Ville, construit au XV^e siècle, a été quelque peu modifié aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais l'agrandissement opéré en 1911-1914, dans un style néogothique et néo-Renaissance, par les architectes Rapine, A. Bontemps et Francès, ne laisse deviner que très peu de chose de l'édifice d'origine.



Hôtel de Ville de Libourne en 1865 (photo ancienne)



Couverts de l'Hôtel de Ville

Autre élément architectural essentiel de l'époque médiévale-Renaissance, les remparts et leurs tours marquent alors le paysage de la bastide (voir dessin de van der Heem). Les remparts construits (peut être en bois) entre 1281 et 1341, sont ensuite bâtis en pierre et protégés par un double fossé.

Quelques fragments subsistent. Ils sont aujourd'hui intégrés aux parcelles privées. Certaines portions des remparts sont visibles depuis la rue des Murs, la rue des Docteurs Moyzes et la fin de la rue du Président Doumer.



Rempart rue des murs



Rempart depuis la rue du président Doumer



Rempart rue des Docteurs Moyzes



Rempart rue des murs

Libourne au début du XVII^e siècle - dessin de Van der Herm



On pouvait franchir le rempart par 8 portes :

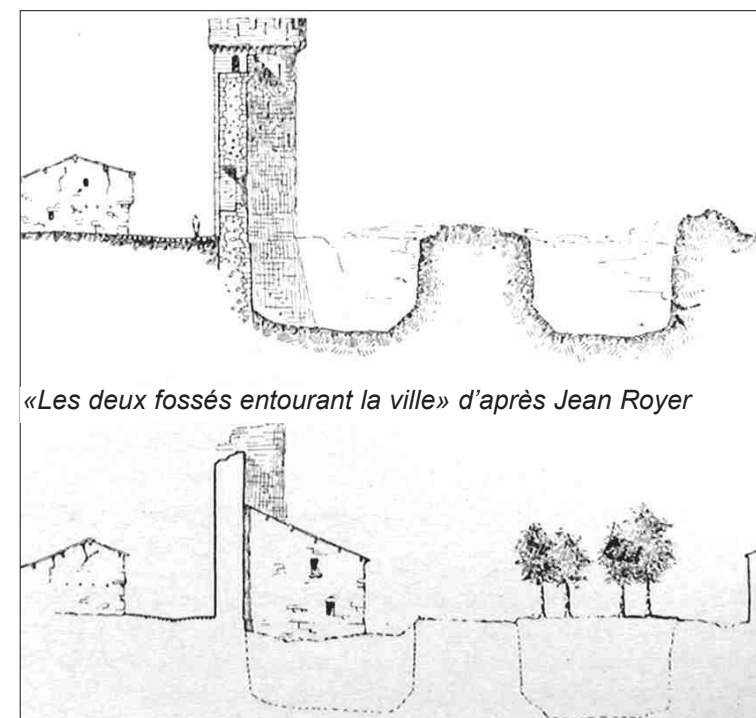
- la porte de la Terre
- la porte Saint-Emilion
- la porte de Bédignon
- la porte du Grand Port
- la porte Neuve
- la porte des Salinières
- la porte Saint Jacques
- la porte de Guîtres

L'emplacement de ces portes disparues est toujours perceptible dans le paysage urbain actuel de Libourne. En effet, il y a correspondance entre trois portes importantes et les trois principales places qui ponctuent les cours (porte de Guîtres / place Jean Moulin ; Porte de la Terre / Esplanade François Mitterrand ; Porte Saint-Émilion / Square du 15ème Dragon).

Ces trois places constituent aujourd'hui encore les accès principaux dans le centre historique de la ville.



Portes de la Terre (à gauche) et de Guîtres (au centre), et tour Grenouillère avec poterne sur le port (à droite); extrait d'un dessin de 1612 (Atlas Historique de Gironde).

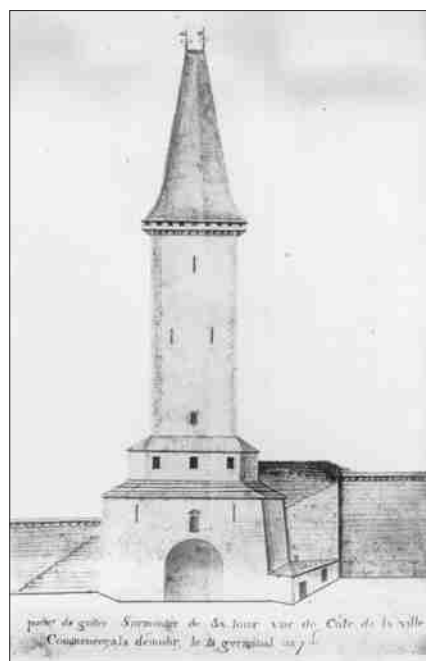


«Les deux fossés entourant la ville» d'après Jean Royer

Au XIVe siècle, les fossés qui complètent le dispositif défensif de la bastide, occupent une largeur importante, et sont alimentés par le Lour.

Ce large espace, remblayé lors du démantèlement des fortifications, permettra à la fin du XVIIIe siècle la constitution d'une épaisseur d'îlot et d'allées plantées.

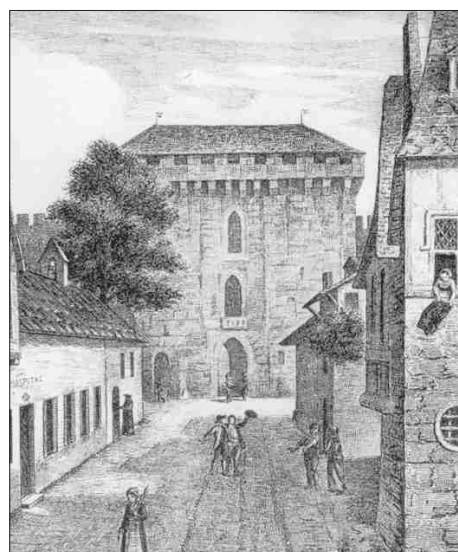
Sur toutes les tours qui viennent renforcer l'enceinte (en plus des portes et des échauguettes), trois ont échappé à la démolition du mur à la fin du XVIIIe siècle. Il s'agit des deux tours de la porte du Grand Port [elle a échappé à la démolition parce qu'elle ne gênait pas la circulation : en effet le tracé de la rue qui y aboutissait - aujourd'hui rue Victor Hugo - avait été rectifié au XVIIe siècle] et d'une tour intégrée maintenant au jardin du Poilu.



Porte de Guîtres



De gauche à droite, les tours du Grand Port, la tour Gringalette, et la porte Bédignon. Tableau de Léo David (XIXe siècle).



Porte Saint-Emilion gravure début XIXe siècle

Porte du Grand Port (tour Barrée), avec à gauche l'hôpital Saint Julien gravure de 1835

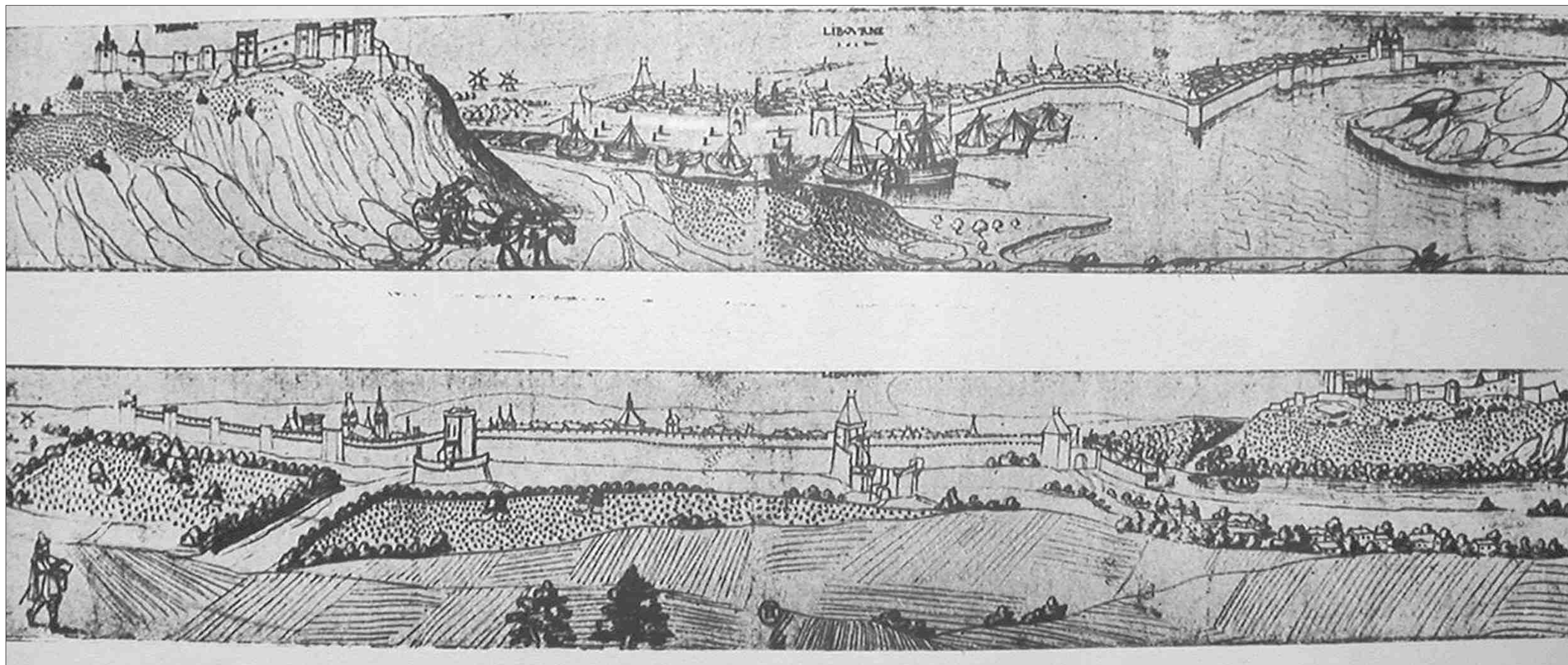


Porte du Grand Port (tour Barrée et tour Richard),

Tour dans le jardin du «Poilu», photo 1962



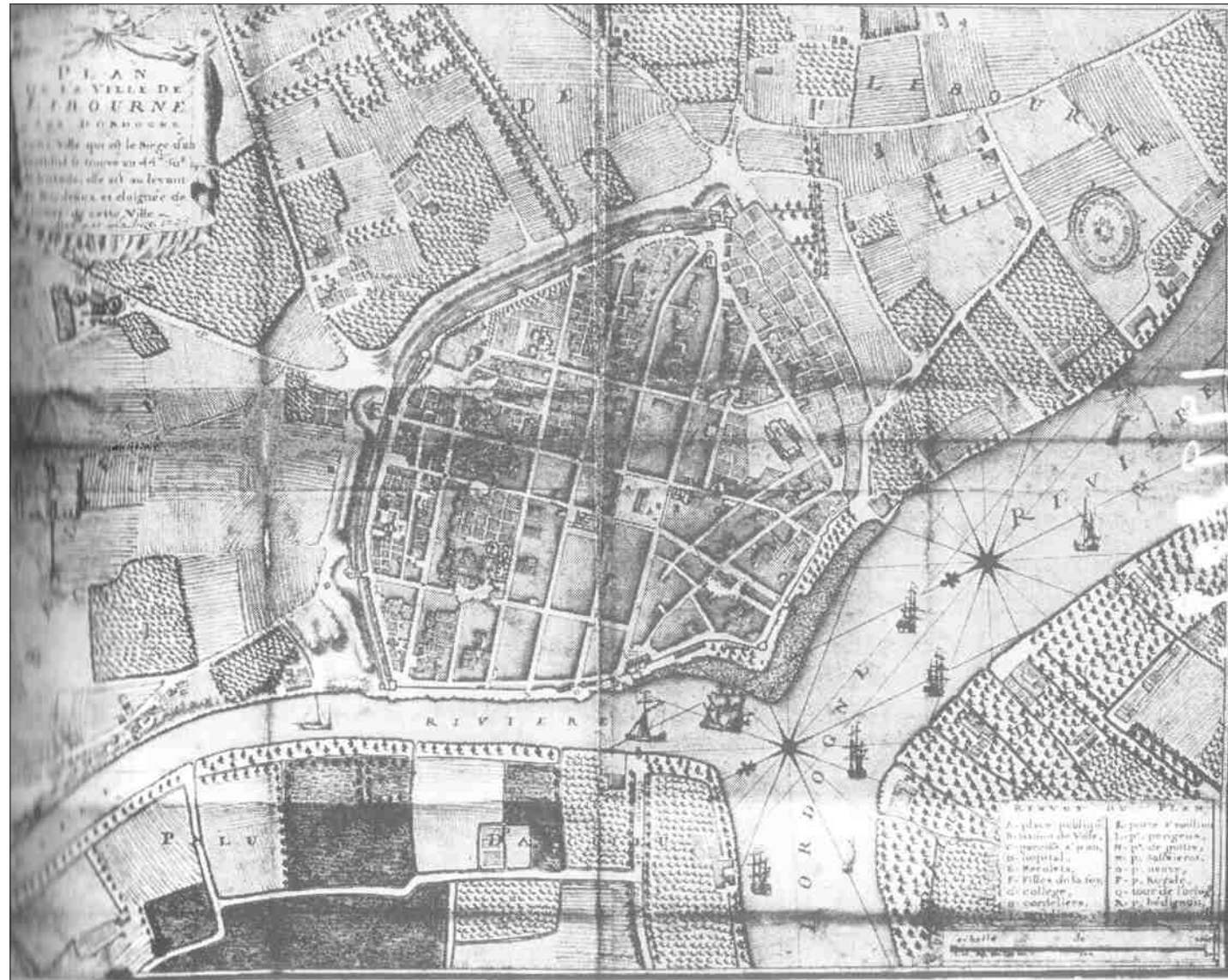
Le XVII^e siècle peut être rattaché à la période médiévale, parce qu'il est encore dominé sur le plan urbain par l'importance de la fortification. Pendant la Fronde, la résistance de Bordeaux face au pouvoir royal a eu pour conséquence à Libourne le renforcement du rempart, avec notamment à la porte de St Emilion l'édification d'un ouvrage empiétant sur l'emplacement de l'hôpital Saint James et de la chapelle Saint Julien. Libourne a une position clé, interceptant les vivres de Bordeaux.



Ces dessins de 1612 (Atlas Historique de Gironde) montrent la fortification de Libourne. Sur le premier, on voit à droite l'importante porte de St Emilion (avant son renforcement par le duc d'Epemon), et à gauche le château de Fronsac (démoli en 1623) qui domine le confluent. On voit aussi que la majeure partie du port se développe le long de l'Isle, et est protégé par deux poternes reliées à la tour de la Grenouillère et à la porte Cavernière. Sur le second dessin, où l'Isle est à droite, on voit les ouvrages de défense devant la Porte de la terre et la porte de Guîtres

Plan de Libourne établi en 1725 par Lacheze (archives des Monuments Historiques).

Ce plan est sans doute le plus fidèle des plans du XVIIIe siècle; il montre l'état de la ville et de ses alentours avant les grandes transformations qui se produiront à partir de 1731



Au cours du XVIIIe siècle, Libourne va adopter une physionomie plus moderne. Elle est le centre d'une région qui se voue peu à peu à la viticulture. Son port est très actif.

La seconde moitié du XVIIIe siècle voit notamment :

- la réalisation des promenades plantées qui ceignent la bastide,
- la substitution de nombreuses maisons en pierre aux anciennes maisons en bois qui entouraient la place des couverts,
- la construction de la caserne
- la construction de la verrerie et de la faïencerie sur le modèle des hôtels particuliers avec cour
- la construction de chais viticoles le long du quai du Priourat

Les actions de modernisations sur les principes de l'art urbain classique se poursuivent dans la première moitié du XIXe siècle, marquée en particulier par :

- la construction du pont de pierre et d'un ensemble d'immeubles longeant l'actuel quai d'Amade
- la création, sur l'ancien couvent des cordeliers, d'une place octogonale à façade dessinée (place Princeteau)
- l'édification d'une fontaine monumentale au centre de la place des couverts (1830, démolie en 1874, l'actuelle fontaine datant des années 1970)
- l'agrandissement de la caserne (aile du manège)

A l'extérieur de la bastide, les premiers hameaux apparaissent sans doute durant la période médiévale et Renaissance. Ils sont situés à proximité des grands axes de communication. Ce sont :

- Les Charruads,
- Les Dagueys,
- A Condat, près de la chapelle agrandie au XVe s. et au pied du château fort construit par les Anglais et rasé à la fin de la guerre de Cent Ans.
- A l'Épinette peut-être quelques fermes ...
- Dans ce secteur, le château Cruzeau témoigne encore aujourd'hui de la petite aristocratie rurale, assez peu nombreuse, implantée dans la région (le château avait à l'origine des douves, visibles sur le «Cadastre Napoléon»).



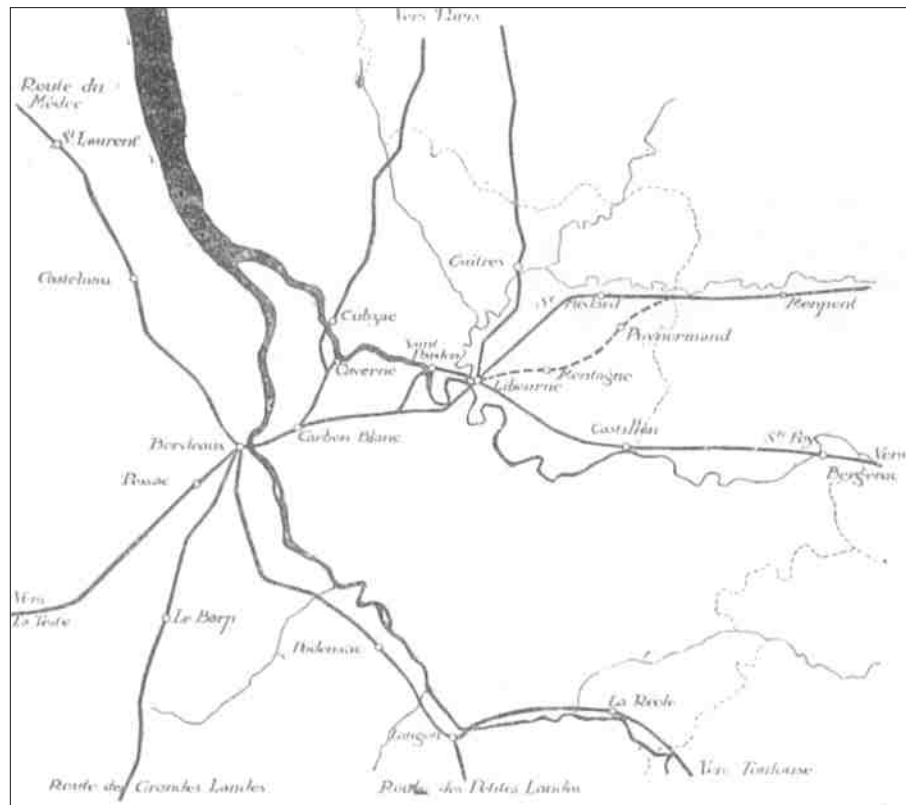
Le château Cruzeau, cadastre de 1808

La ville engage dans un premier temps des travaux de voirie et de remaniement de quelques édifices, et dans un second temps des travaux d'hygiène et de salubrité. De manière plus générale, les bâtiments "qui déshonoraient la ville" sont réparés ou démolis.

La période classique et néoclassique est surtout marquée par une volonté de s'ouvrir sur l'extérieur, la défense passant au second plan par rapport aux nécessités commerciales.

A la fin du XVII^e siècle, les différentes guerres ont abîmé les routes. Sous les directives des Intendants, les voies de circulation sont remises en état (routes et chemins), d'autres sont créées, toutes sont pavées. Ainsi, Libourne prend la position d'un nœud routier avec le passage de grands axes de circulation :

- Bordeaux / Libourne
- Bordeaux / Limoges
- Bordeaux / Bergerac
- Bordeaux / Saint Médard / Montpont

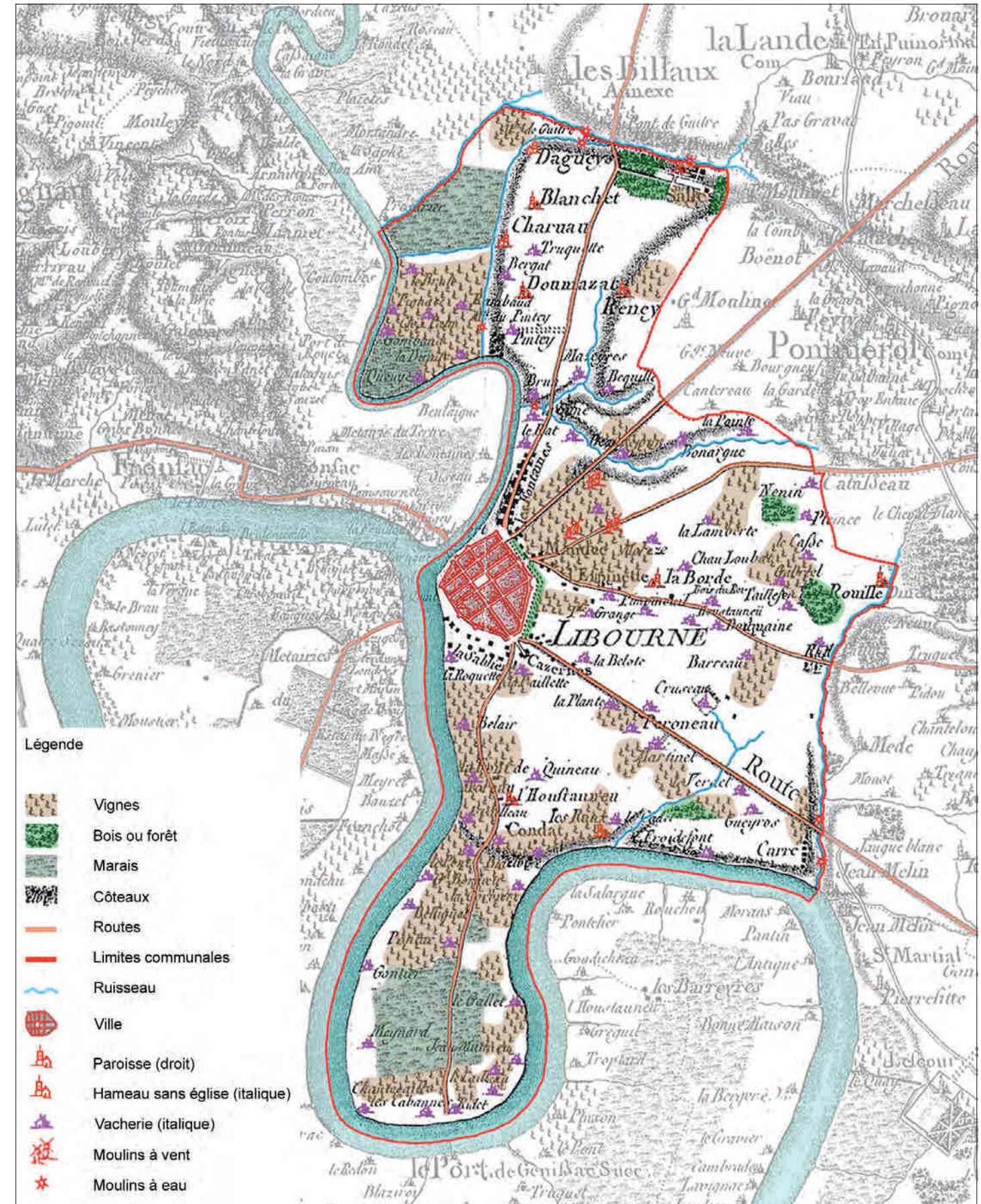


Le réseau routier sous l'intendance du marquis de Tourny

Dès le début du XVIII^e siècle sont créées sur décision du roi deux routes royales rectilignes allant de la porte de Guîtres vers Périgueux, et de la porte de St Emilion vers Bergerac, comme on le voit sur la carte de Belleyme (1762-83)

La création des voies royales par les Intendants modifie le tracé de la route de Bordeaux. La nouvelle voie traverse le marais pour aboutir sur la Dordogne et non plus sur l'Isle, comme initialement, lorsque la route de Bordeaux passait au pied du tertre de Fronsac. (Ce déplacement est la cause première du déplacement du port sur la Dordogne.)

La création de ces voies permet de mieux connecter la bastide avec l'extérieur. Le réseau viaire de la périphérie de Libourne commence à prendre sa forme actuelle. Les hameaux des Dagueys, de Charruauds, de Doumazat, de Reney, de l'Épinette, de Rouille, des Réaux, et de Condat, constituent un tissu rural qui se densifie et se ramifie en de nombreuses «vacheries». Les châteaux de Sales, Pintey, et Trinché témoignent de la nouvelle activité viticole des classes aisées.



D'après un extrait de la carte de Belleyme (1783), document recoloré



*strate classique -
néoclassique
(fin XVIIIe/début XIXe s.)*

allées plantées

caserne

Porte du grand port

Au XVIII^e siècle, les Intendants assurent l'administration royale dans les provinces; ils ont à leur charge les transformations des plans des villes (alignements, percements de rues, remise en état des édifices publics, travaux de salubrité...). Les transformations de Libourne sont initiées par le marquis Louis de Tourny, chargé de la province de Guyenne.



la place de la Verrerie (pl. J. Moulin) et les allées; extrait du cadastre de 1808

Les premières allées de promenade sont créées au Nord de la bastide, en 1731, à une certaine distance des remparts, sur l'emplacement des anciens fossés extérieurs. Elles relient la ville aux premiers faubourgs qui se développent dans le quartier des Fontaines et le long du chemin des Moulins. Deux places en demi-lune sont ménagées devant les portes de Guîtres et de la Terre pour accéder plus facilement à ces allées (aujourd'hui place Jean Moulin et esplanade François Mitterrand). Les hémicycles ont été détruits en même temps que les portes attenantes).

Une autre promenade, les Allées Flamandes, va de la tour de Bédignon jusqu'au terrain nommé Priourat sur les bords de la Dordogne. Des espaces publics sont aussi aménagés le long de l'Isle et de la Dordogne.

Des quais sont construits en bordure des Allées Flamandes, dans la première moitié du XVIII^e siècle, afin de mieux accueillir le commerce fluvial.



Le quai de l'Isle en 1825 - Aquarelle de Garneray

A l'intérieur de la bastide, les rues sont prolongées jusqu'aux remparts (ainsi les actuelles rues du Président Carnot, Jules Ferry, Jean-Jacques Rousseau et Etienne Sabatié). La Grande Rue (rue Thiers) est prolongée en ligne droite, jusqu'aux quais. Une nouvelle ouverture sur le rempart est réalisée juste à côté de la tour du Grand Port en 1671.

Dans l'ancienne Fozera, les voies sont alignées et élargies. L'actuelle rue de la Vieille Grange est créée après la démolition de la halle Fonneuve au début du XVIII^e siècle, et la rue Fonneuve est en partie alignée.

Les fossés contre le rempart, où s'accumulaient les déchets, sont comblés et des constructions vont peu à peu s'y implanter, créant une façade architecturale aux allées (dès 1739, la jurade libournaise autorisait la construction de petites maisons mitoyennes aux murs de l'enceinte) A la fin du XVIII^e siècle, les allées sont prolongées sur toute la périphérie.



Partie Est de la Bastide; extrait du cadastre Napoléon de 1808

En 1793, on décide de détruire les anciennes fortifications pour faciliter les entrées et les sorties de la ville. L'année suivante, Libourne s'ouvre définitivement sur l'extérieur, avec la destruction des portes et des tours qui ceinturent la ville.

La création des allées, complétée par la destruction de la majeure partie des remparts, détermine la forme définitive du contour de la ville centre (cours des Girondins, cours Tourny, place Decazes, allées Robert Boulin et rue du Président Wilson).



allées de la république (R. Boulin) en 1900



allées R. Boulin en 2002

Le paysage urbain actuel est profondément marqué par la période classique et néoclassique. De nombreux bâtiments en pierre, ensembles urbains et ouvrages d'art de cette période subsistent, et leur architecture participe à la physionomie et à l'ambiance actuelle de la bastide et de ses espaces limitrophes.

LA PLACE DES COUVERTS

En 1770, la halle située au milieu de la place des couverts est détruite.

Le réaménagement de la place centrale est accompagné d'un projet de façades à programme (c'est-à-dire avec un dessin d'architecture homogène), destiné aux maisons entourant la place publique. Bien que ce projet n'ait jamais été exécuté, les nouvelles maisons en pierre avec des balcons en fer forgé peuvent laisser supposer d'une volonté de créer une place rappelant les places royales.

En 1830, une fontaine monumentale est construite au centre de la place, parachevant l'organisation majestueuse de l'ensemble (les tuyaux en bois utilisés pour conduire l'eau en altérant la qualité, la fontaine sera démolie en 1874).

façades place des Couverts



place des Couverts, lithographie de 1840

place des Couverts, dessin de 1845



La halle anciennement au centre de la place, une fois détruite, est remplacée par une nouvelle halle installée derrière l'église Saint Thomas. Cette dernière est transformée en théâtre municipal, et dotée à cet effet d'une façade néoclassique.

Aujourd'hui, la seule trace est la rue du théâtre qui permet de faire le tour complet du marché couvert actuel.



Théâtre

LES NOUVELLES MAISONS EN PIERRE DANS LA BASTIDE

De nombreuses maisons de ville et hôtels particuliers en pierre, dont la plupart existent encore, témoignent de la richesse que connaît au XVIIIe siècle la ville de Libourne. Ces maisons sont élaborées avec raffinement, dans les styles Louis XV, Louis XVI, et Empire, et disposent de toutes les commodités. L'étage noble est pourvu de balcons parfois voûtés sur trompe, et de remarquables garde-corps en fer forgé.

L'essentiel de ces riches constructions, propriétés de la noblesse de robe, des négociants et des marchands, est situé au cœur de l'ancienne bastide.



détail d'un balcon sur trompe



22 rue Clément Thomas



70 rue Victor Hugo



7 rue Fonneuve

LES PROJETS DE PLACES RÉGULIÈRES ET LES OUVRAGES D'ART

Deux places "à programme", aux façades ordonnancées sont projetées et en partie réalisées.

L'une (l'actuelle place Princeteau), construite à l'emplacement des jardins du couvent des Cordeliers, exproprié à la Révolution, adopte une forme octogonale. Les constructions qui l'encadrent n'ont pas été réalisées aussitôt, mais seulement durant la première moitié du XIXe siècle.



Place René Princeteau

L'autre (l'actuelle place de Lattre de Tassigny) accompagne la réalisation du pont de pierre. Une grande façade le long des quais était prévue, mais seule la partie le long du quai d'Amade a été réalisée.



Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

Cette photo actuelle montre que l'immeuble d'angle, très important dans la composition, a été considérablement détérioré par une «rénovation» datant d'une vingtaine d'années



LES EDIFICES DES ABORDS DE LA BASTIDE

D'autres constructions, parfois très monumentales, marquent les abords de la bastide :

- la caserne, face à la porte de St Emilion
- la verrerie et la faïencerie, devant la porte de Guîtres
- plusieurs chais viticoles importants quai du Priourat
- les abattoirs municipaux, construits en face du pont sur l'Isle pour améliorer l'hygiène publique en 1836 (démolis)
- les Haras sont installés sur les allées de la République, près des abattoirs (démolis pour la construction du lycée Max Linder)

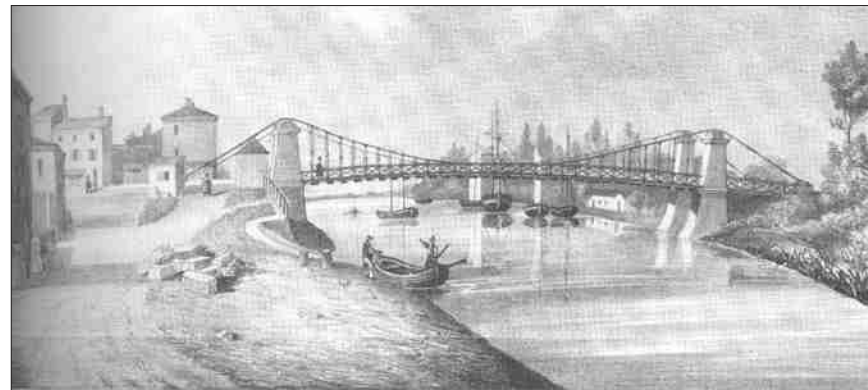


Pont sur la Dordogne

Le pont de pierre construit en 1820, franchit la Dordogne et donne une nouvelle entrée à la ville. Très endommagé pendant la dernière guerre, il a été depuis réparé (trois arches) et son tablier élargi pour les automobiles.

Pont sur l'Isle - Dessin de A.Bordes

A la même époque, un pont suspendu (aujourd'hui démolé) est réalisé sur l'Isle, près du Fourat, dans le prolongement des allées.



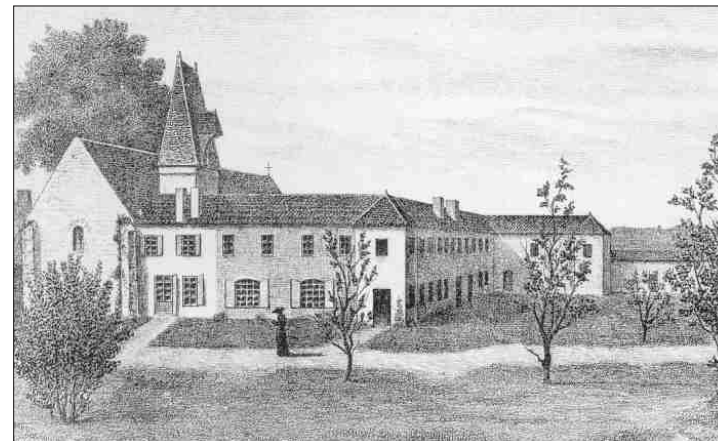
La place des casernes, gravure de 1830

La caserne de Libourne, prévue au départ intra-muros, proche du jardin des Récollets, est finalement édifée à la fin du XVIIIe siècle hors de la ville à la sortie de la porte de Saint Emilion. Elle fait partie d'un programme national et est construite selon un plan type. C'est un ensemble dont la composition typique du XVIIIe siècle est remarquable sur le plan architectural. Sur le plan urbain, sa position dans l'axe de la rue Thiers permet de la relier par une grande perspective (aujourd'hui imperceptible à cause du square du 15ème Dragon).

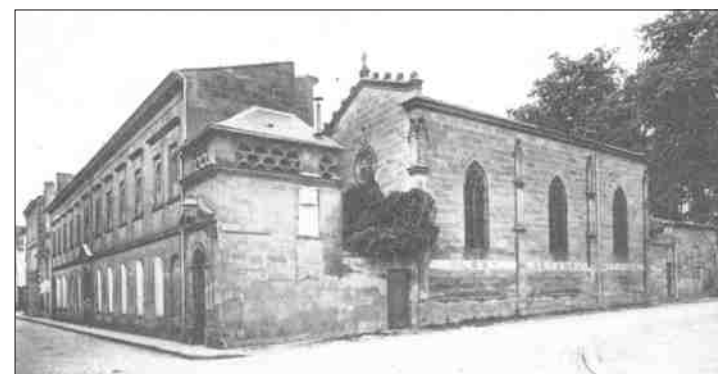
QUELQUES EDIFICES RELIGIEUX

A l'intérieur de la bastide, de nouveaux édifices religieux apparaissent au cours de la période classique néoclassique:

- Le couvent des Récollets, situé à l'emplacement actuel de la place du même nom qui sera transformé en hôpital Louis-Philippe (aujourd'hui médiathèque municipale)
- La maison des Jésuites, qui eut une grande renommée et prospérité (démolie)
- Le couvent des Dames de la Foy en 1676 (démoli)
- Le couvent des Ursulines créé en 1615 en face de l'Hôtel de Ville, au coin de la rue Saint Julien (l'actuelle rue Paul Bert); saisi comme bien communal en 1793, il est aujourd'hui démolé.
- le pensionnat des Dames (aujourd'hui lycée Montesquieu)



le couvent des Récollets en 1830, dessin de Battanchon



Pensionnat des Dames



perspective de la caserne sur la rue Thiers

La verrerie, construite au milieu du XVIII^e siècle, est déclarée bâtiment d'intérêt général parce qu'elle évite l'importation de bouteilles. Elle est installée à l'extérieur des murs, à la sortie de la porte de Guîtres. Elle fonctionnera jusqu'au début du XIX^e siècle.

La faïencerie est implantée sur un terrain contigu, mais fonctionne moins longtemps que la verrerie. Toutes deux forment un ensemble de qualité, avec des façades ordonnancées. (En 1907, un bâtiment néogothique est accolé à la verrerie). A noter également, à l'intérieur de la bastide, la construction au début du XIX^e s. de l'imprimerie libournaise, reprenant le vocabulaire architectural de l'hôtel particulier sur cour.



Imprimerie Libournaise



La verrerie et la faïencerie vers 1900 (photo ancienne)

Depuis le début du XVIII^e siècle, le développement du port sur la Dordogne et le développement de la viticulture a eu pour conséquence l'installation d'entrepôts sur le quai du Priourat.

Ces entrepôts, ou chais, marquent encore le paysage actuel des berges. L'assèchement des marais a facilité la conquête de sols constructibles près du Fourat vers le Nord, et du Priourat au Sud.



Quai de Priourat

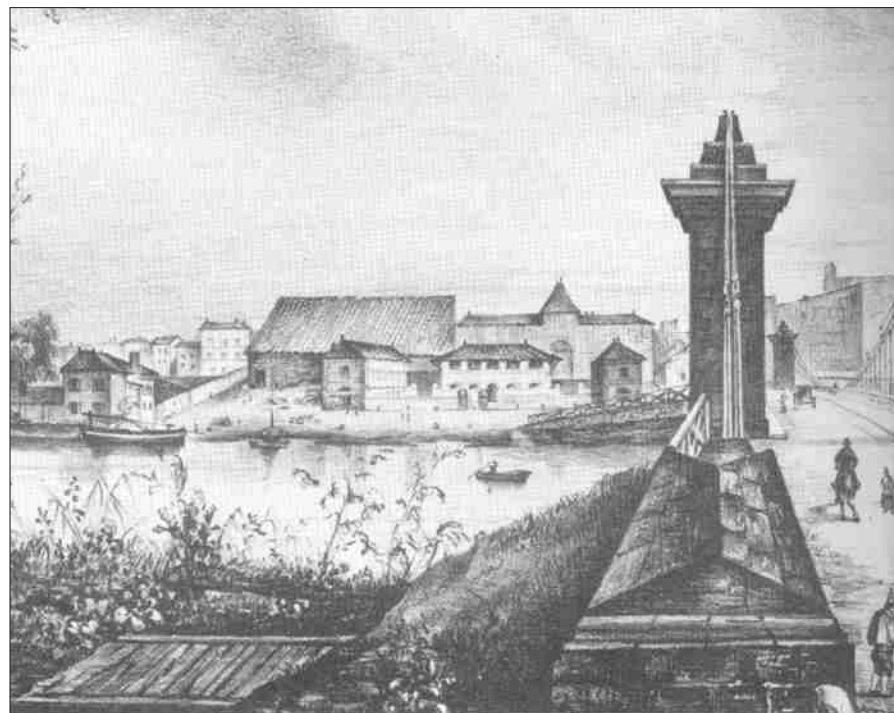


Chai quai du Priourat



Quai de Priourat sur le plan cadastral de 1808 (en-haut) et sur celui de 1848 (en-bas)





Le pont de l'Isle (aujourd'hui démoli) vu de Fronsac et les abattoirs (construits en 1835-36, aujourd'hui démolis) lithographie du XIXe siècle



L'hôtel des haras (1819) sur les allées de la République (démoli pour construire le lycée) photo des années 1900

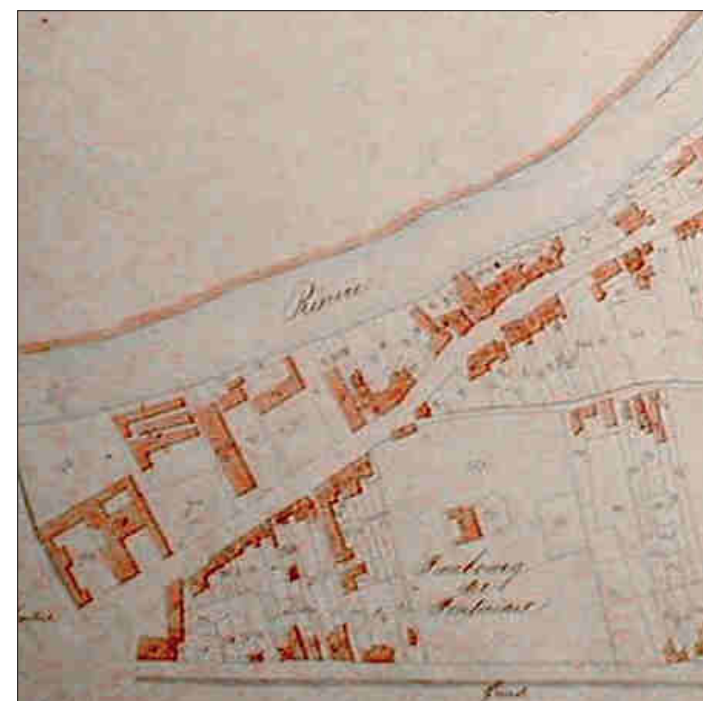


La fontaine de la Roudeyre, dans le faubourg des Fontaines, telle qu'elle était à l'origine (lavoir), et tel qu'elle apparaît aujourd'hui, quelque peu banalisée et isolée de l'espace public par une grille

Les premiers faubourgs se développent aussi le long des grands axes de communication:

- Les Fontaines, à la sortie de la porte de Guîtres
- Mandée, à la sortie de la porte de la Terre (ou porte de Périgueux)
- La Belotte, sur le chemin de Castillon
- La Sablière au bout des allées Flamandes, après la porte Bédignon.

Le faubourg des Fontaines sur les «Cadastrés Napoléon» de 1808 et 1847



1.5 La strate industrielle (milieu du XIXe - début XXe siècle)

La politique d'embellissement lancée au XVIIIe siècle s'est poursuivie au cours de la première moitié du XIXe siècle, malgré un déclin progressif du port.

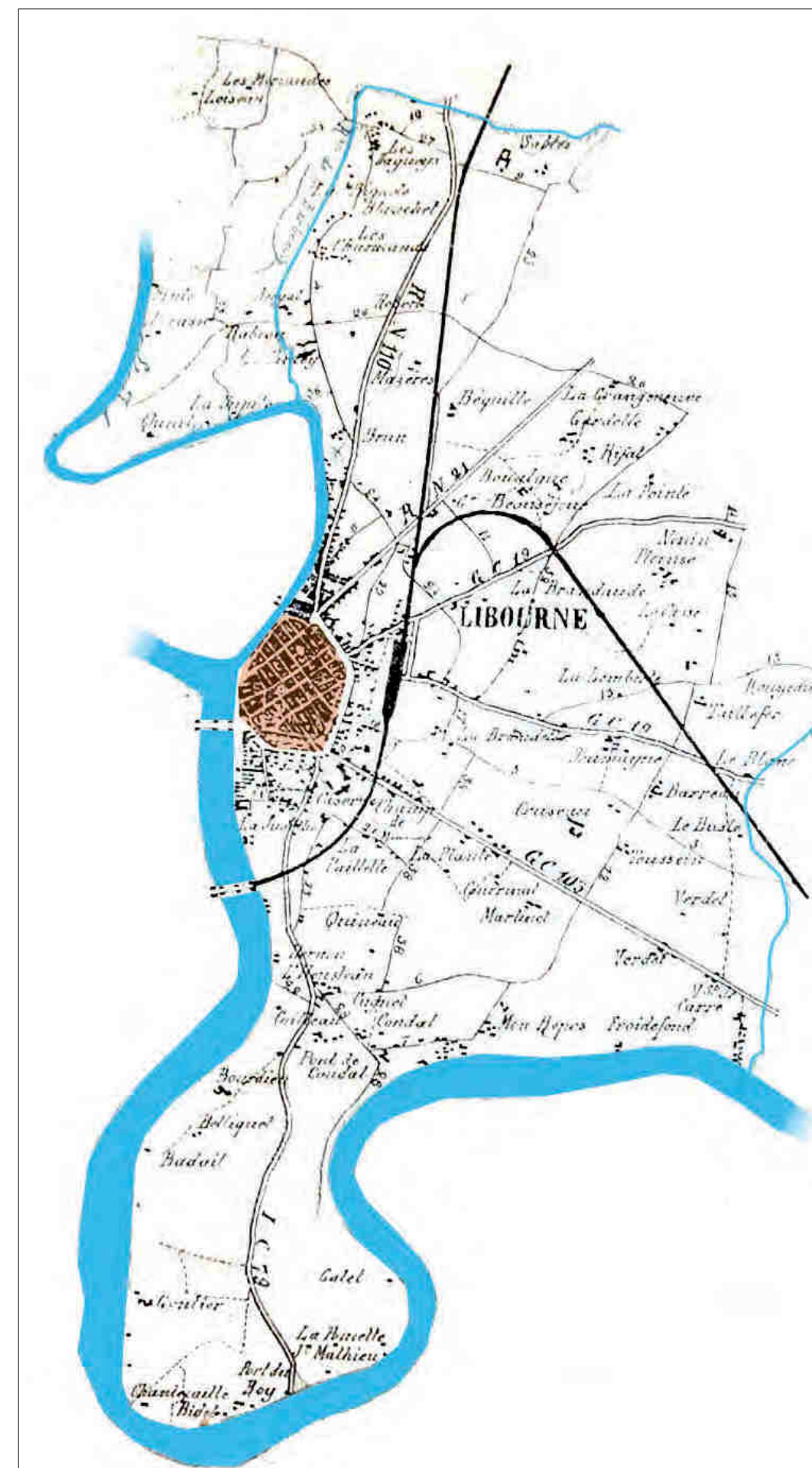
En 1852, l'arrivée du chemin de fer donne un second souffle à l'économie libournaise. Le transport ferroviaire est meilleur marché que le transport fluvial, et relie directement Libourne aux grandes villes de la région, et au-delà à tout le territoire.

Avec le rail, le transport des voyageurs connaît aussi une révolution, démultipliée par le tramway qui va permettre une large desserte de la campagne proche. Les quartiers entourant la gare deviennent attractifs, tant pour l'habitat que pour les activités.

C'est l'époque où se structure la première couronne urbaine autour de la bastide, caractérisée notamment par les échoppes. Cette couronne se densifie à partir du noyau des anciens faubourgs, autours des nouveaux équipements disposés en périphérie parce que consommateurs d'espace (gare, Hôpital, parc public de l'Épinette, champ de foire, hippodrome, nouveaux cimetières, caserne de gendarmerie), et en développement des quartiers de chais liés à la viticulture.

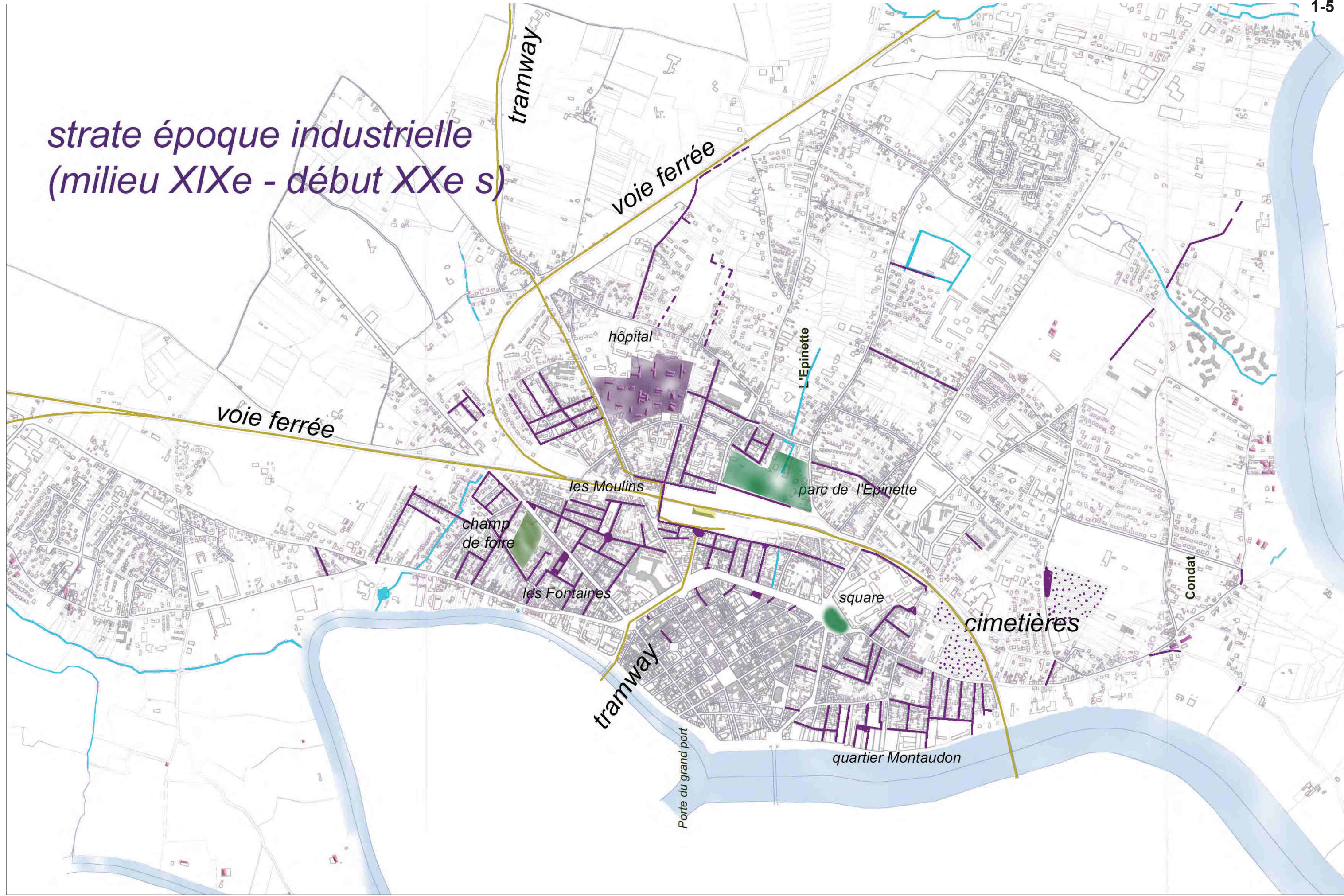
Le modernisme entre aussi à l'intérieur de la bastide:

- de nombreux bâtiments institutionnels sont créés ou rénovés (palais de justice, tribunal de commerce, prison, collège, hôtel de ville, église St Jean)
- le commerce et les activités se développent aussi (halle métallique du marché, galerie commerçante, imprimeries, caisse d'Épargne, banque de France)



plan de Libourne en 1877

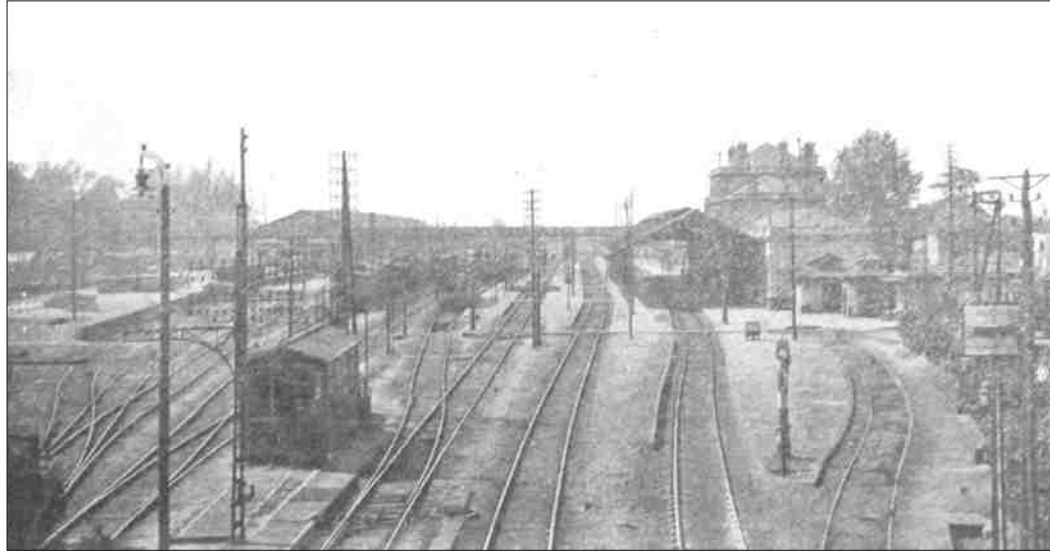
strate époque industrielle (milieu XIXe - début XXe s)



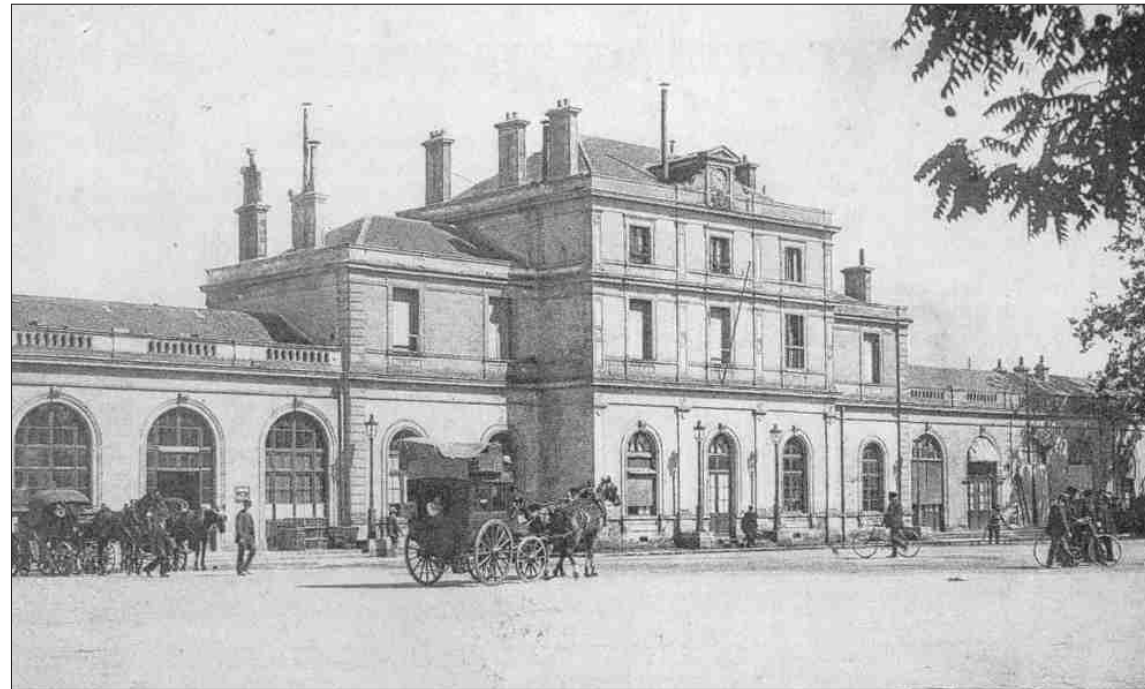
D'importantes infrastructures sont réalisées à Libourne pendant la période industrielle :

- les gares et les voies ferrées

Voie de chemin de fer



- En 1844, le tracé de la voie de chemin de fer est déterminé. En 1852, la ligne Angoulême-Bordeaux est ouverte aux voyageurs. Les différents chantiers sont menés parallèlement : voie ferrée, pont de franchissement de la Dordogne, et gare.



Gare ferroviaire

La gare, originellement ceinturée d'une grille, est située au bout de l'alignement de la rue Gambetta et de la rue Chanzy (ancienne route de Saint Emilion).

Ces rues deviennent alors des axes majeurs de circulation : la gare inverse la polarité des activités, jusque-là tournées vers le fleuve.



Passerelle de la gare

La passerelle qui surplombe la gare n'est réalisée qu'en 1898. Elle évite aux habitants de l'Épinette de faire un long détour.

Au début du XXe siècle, Libourne est desservie par une ligne de Tramway, inaugurée en 1913. Cette ligne relie Saint-André-de-Cubzac, Libourne et Puisseguin, en s'arrêtant dans les villages traversés. Pour lui faire passer l'Isle, un nouveau pont métallique est construit en 1912. La ligne de tramway sera abandonnée en 1947.



Gare de tramway



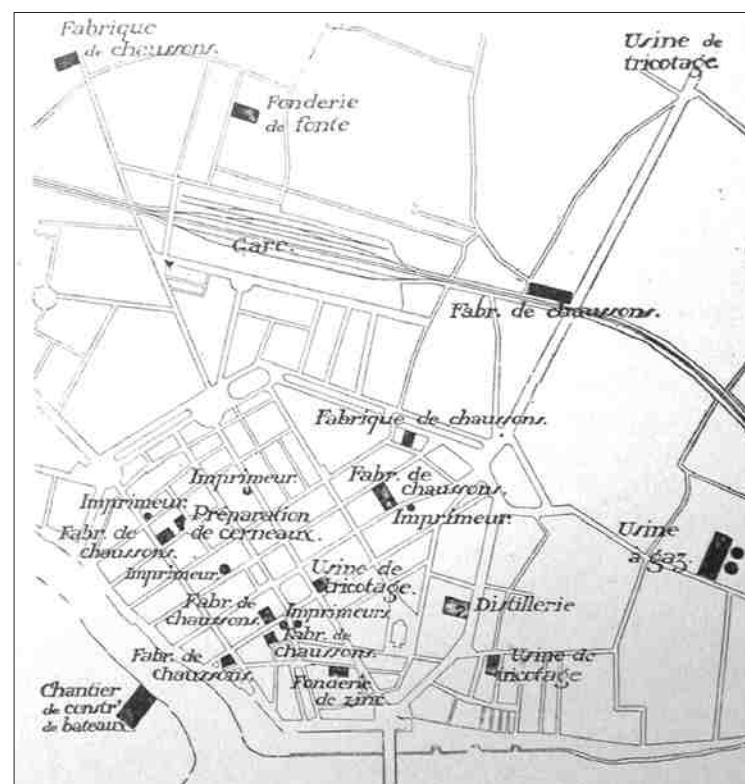
Pont du tramway sur l'Isle

- Les activités

Le chemin de fer permet le développement de fabriques, en particulier de chaussons en feutre.



Ancienne fabrique de chaussons, qui accueille aujourd'hui des activités de service



Entreprises à Libourne - Jean Royer

- les équipements

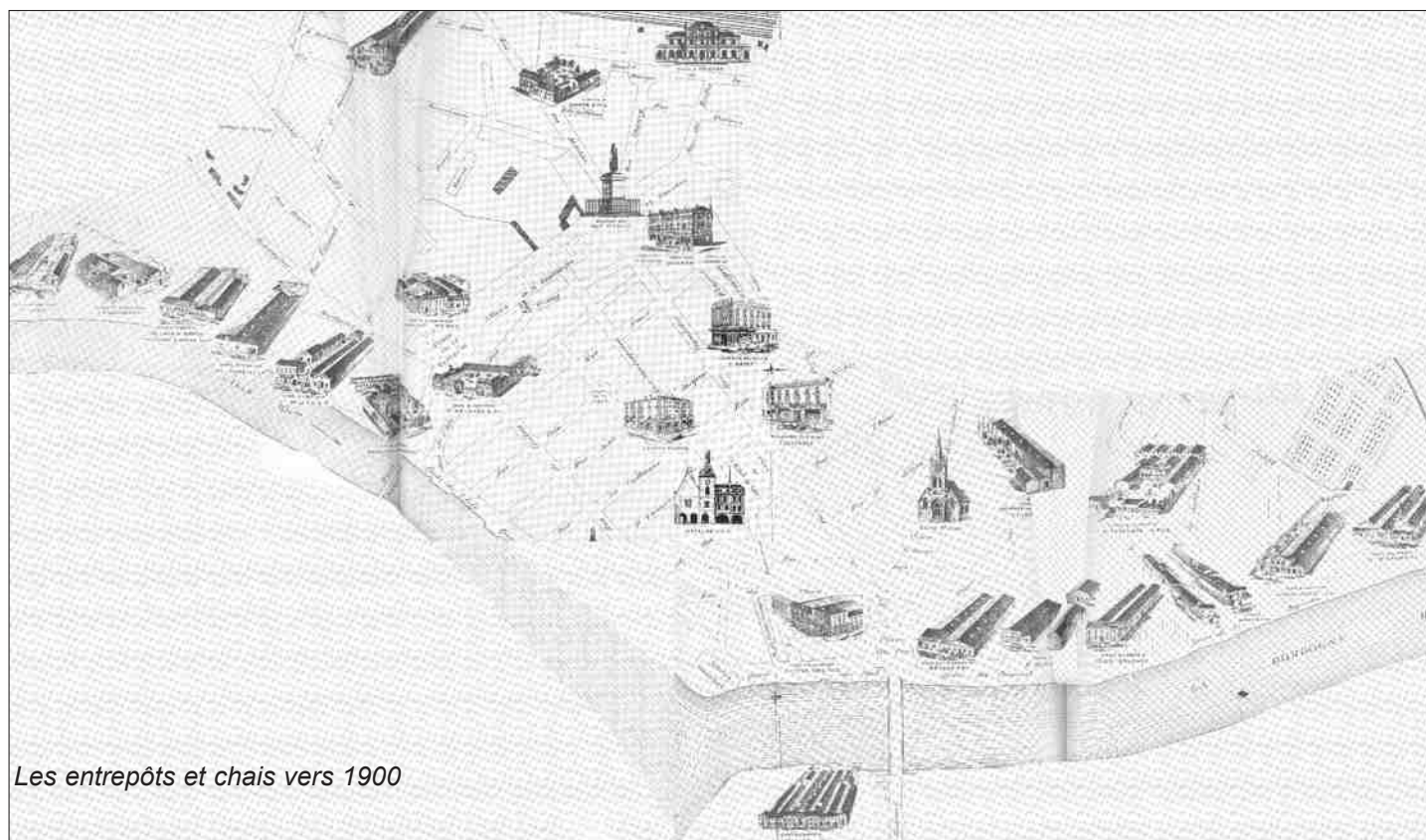
Parmi les nouveaux équipements implantés en périphérie de la bastide, l'hôpital Sabatié est sans conteste le plus important. Construit de 1908 à 1910, le long de la rue de la Marne (ancienne route des Moulins), c'est un hôpital civil et militaire auquel est annexé un "Asile des Vieillards". Une maternité est installée dans un bâtiment indépendant.

L'ensemble reprend la typologie hospitalière de l'époque, c'est-à-dire un ensemble de pavillons répartis dans un parc qui occupe une grande emprise sur le territoire de Libourne. Certains pavillons ont depuis été démolis, mais d'autres ont subsistés et méritent d'être protégés, notamment le pavillon d'entrée rue de la Marne



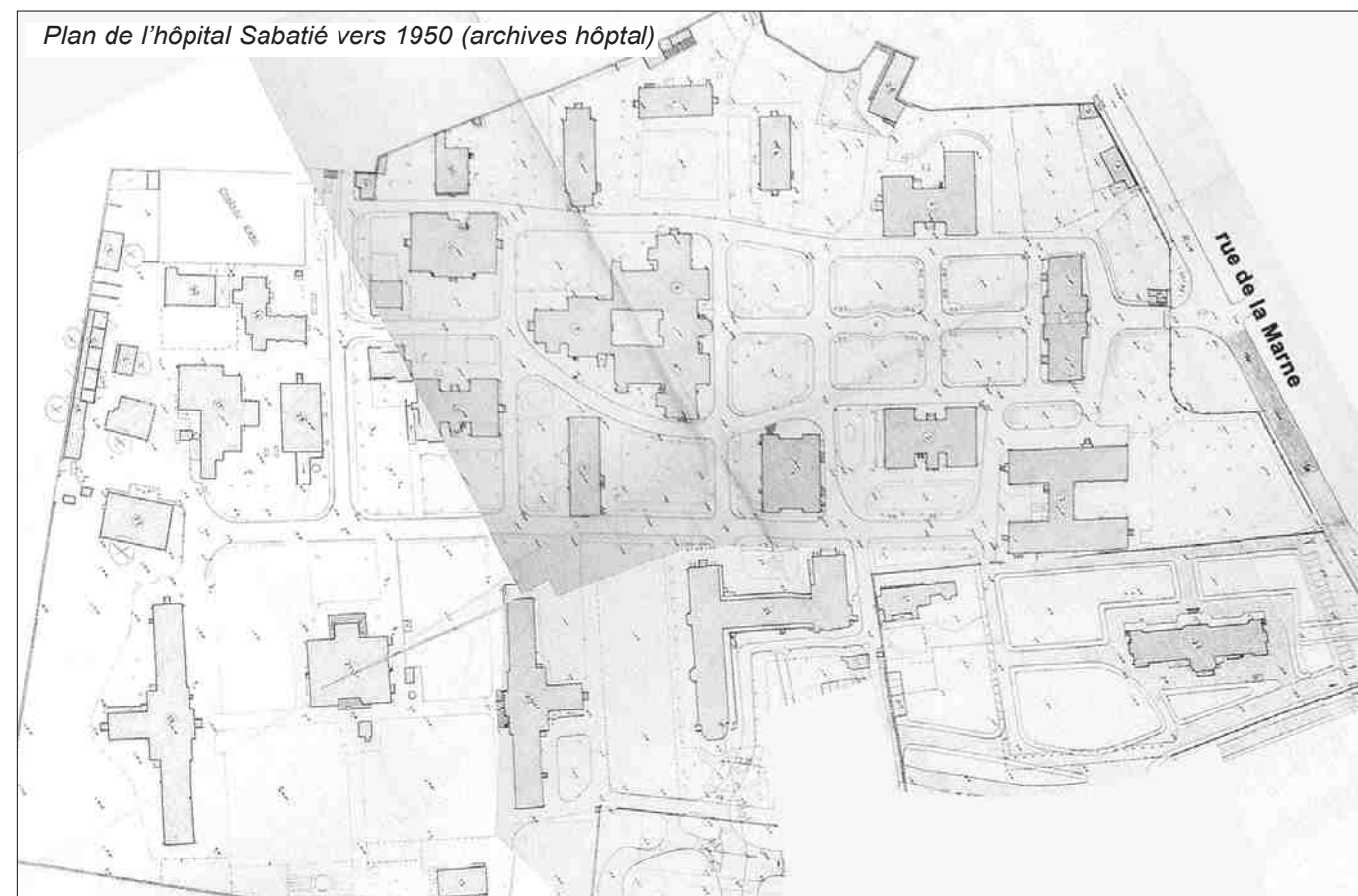
Hôpital, le pavillon d'accueil au milieu du XXe s. et aujourd'hui

- Les entrepôts et les chais continuent de se développer le long des quais, mais aussi dans le quartier nord, non loin des installations ferrovières.



Les entrepôts et chais vers 1900

Plan de l'hôpital Sabatié vers 1950 (archives hôpital)



- Comme l'hôpital qui dénote un progrès des préoccupations de santé et d'hygiène, la création de jardins publics et espaces verts marque à Libourne la période industrielle :

La place d'armes située au bout de la Grande Rue, en face des casernes est transformée en square public (square du 15ème Dragon). Son centre est occupé par un kiosque. Aujourd'hui, le square est moins accessible et plus bruyant, car ceinturé par les voies de circulation automobile.



square public



Parc de l'Épinette



Champ de foire

En plus du square, un autre jardin public est créé à l'extérieur de la voie ferrée. De beaucoup plus grande superficie, le parc de l'Épinette, qui englobe le ruisseau du Lour et une source, est la propriété de la ville depuis 1905. La végétation y est dense et offre un cadre agréable pour la promenade.

Enfin, le Champ de foire, auparavant situé à proximité du haras, est déplacé sur la route de Périgueux en 1858. Il est aujourd'hui devenu le stade Georges Clémenceau.



Gendarmerie, photo ancienne et plan de façade (dossier ISMH)

Parmi les autres équipements créés pendant la période industrielle à l'extérieur de la bastide, signalons :

- Une nouvelle gendarmerie construite en 1911, au bout de l'avenue Georges Clemenceau (ancienne route de Périgueux), non loin de la place de la verrerie faïencerie.



Hippodrome de Cantereau, photo ancienne

- Au Nord de Libourne, route de Périgueux, l'hippodrome de Cantereau, construit en 1908 (auparavant, les réunions hippiques se déroulaient sur le champ de manœuvres des casernes)

- Au Sud le cimetière de la Paillette Ouest, la station de pompage de Gueyrosse, et l'usine à Gaz rue de Montaudon.

le Carmel, photo ancienne



Citons également :
- le couvent des carmélites (à côté de l'actuel lycée), bâti au milieu du XIXe siècle. Il a été démoli dans les années 1960, à l'exception de la chapelle qui accueille désormais un centre culturel d'expositions.

- l'église de l'Épinette, construite en 1870 sous l'impulsion du Cardinal Donnet à l'emplacement de l'ancienne chapelle.



Eglise de l'Épinette

- Les quartiers nouveaux

La construction de la gare repolarise la ville vers le nord-ouest. La partie située entre les allées et la voie ferrée devient un quartier plutôt bourgeois, tandis qu'au-delà des voies ferrées (l'Épinette) et au nord de l'actuel lycée, se développent les quartiers ouvriers d'échoppes, que l'on retrouve aussi au sud est (quartier Montaudon et Condat). Les échoppes dépendent parfois d'un propriétaire viticole ou d'un négociant, qui loge son personnel à proximité du lieu de travail.



Échoppes dans le quartier de l'Épinette



Maison «art nouveau» dans le quartier de la gare

L'urbanisation des nouveaux quartiers se caractérise par un maillage régulier de petites rues souvent rectilignes, reliées aux grands axes structurants, prolongeant ainsi les principes déjà appliqués au cœur de la bastide.

Plus à l'extérieur, dans les secteurs encore très ruraux dominés par la vigne, apparaissent de nouveaux châteaux viticoles de style éclectique souvent assez monumentaux (couverts généralement en ardoise), quelques villas cossues (dont certaines ont été démolies ou sont aujourd'hui en danger (ainsi la maison dite «Avogadro» près du château Pintey), et les premiers essais de pavillonnaires.



Chateau viticole



Petit pavillon style 1900

LES TRANSFORMATIONS À L'INTERIEUR DE LA BASTIDE

Le réseau viaire de la bastide ne subit pas de grandes transformations. Cependant, certaines voies ont été prolongées pour mieux connecter le cœur de la ville aux allées et cours.

Les rues Jean Jaurès, Jean Jacques Rousseau et du Président Doumer sont prolongées jusqu'au cours Tourny.

De même, la rue Jules Simon est prolongée, et la rue Belliquet est créée pour connecter la rue Lamothe au cours des Girondins. La rue Lyrot est prolongée et la rue Guinodie est

Parmi les nouveaux équipements créés ou remaniés à l'intérieur de la bastide, les plus significatifs de cette période sont :

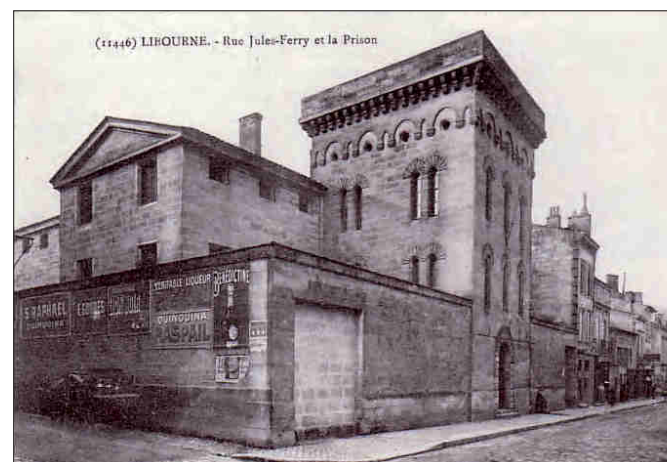
- La sous-préfecture, construite rue Thiers.

- La gendarmerie et le tribunal civil qui occupent les anciens bâtiments du Couvent des Ursulines. Après l'incendie du greffe, le nouveau palais de justice est reconstruit de 1921 à 1924, en retrait par rapport à la rue Thiers.

- La prison, bâtie vers 1850 et démolie en 1970, située rue Jules Ferry (emplacement actuel du service du cadastre).



Sous-préfecture, photo ancienne



Prison, photo ancienne



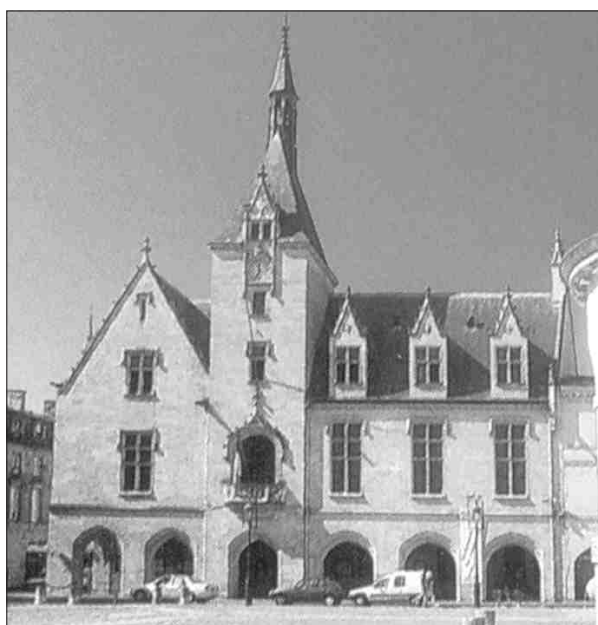
Gendarmerie et tribunal civil, photo ancienne

- L'importante restructuration de l'ancien hôtel de ville, au début du XXe siècle: agrandi et restauré dans un style néogothique assez savant, bien que très décalé par rapport aux caractéristiques d'origine du bâtiment.

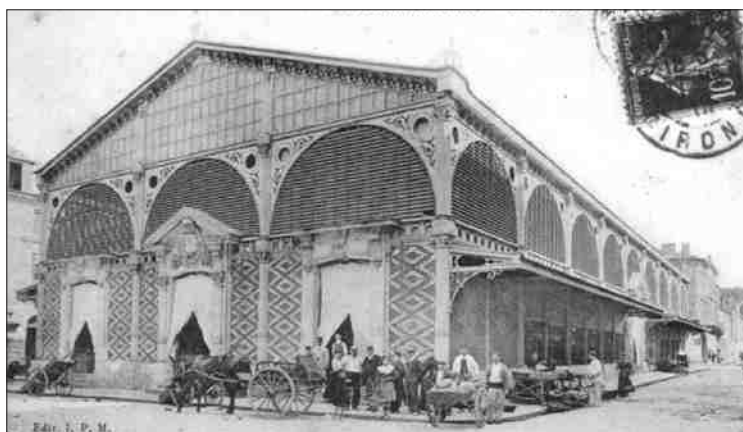


Hôtel de ville en travaux et avant travaux, photos anciennes

Hôtel de ville après travaux



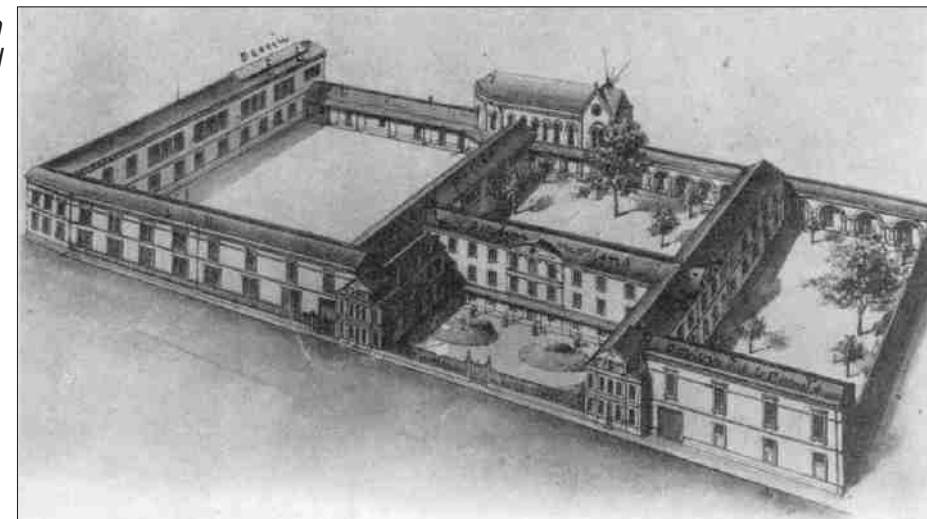
- La création d'une halle métallique remplaçant le théâtre à l'angle de la place des couverts, après sa démolition, en 1898. Elle-même aujourd'hui démolie, elle est remplacée par un bâtiment des années 1960 sans caractère, qui abrite le marché couvert et une salle des fêtes à l'étage.



Halle métallique, photo ancienne

- Le collège, rue Abel Boireau, qui est édifié à l'emplacement du couvent des Dames de la Foy. Les bâtiments ont subi de nombreuses transformations entre 1857 et 1864. Sa chapelle a malheureusement été démolie en 1877 (elle est aujourd'hui remplacée par une longue façade arrière, sans attrait, qui domine la rue Jules Favre).

Collège, dessin de Léo David



Citons également les transformations ou créations d'édifices religieux :

- L'église Saint Jean, déjà considérablement remaniée en 1837 à l'intérieur, comme à l'extérieur (Les murs qui séparaient les chapelles ont été percés de portes en ogive, des galeries ont été créées, le clocher a été abattu), est dotée, sous l'impulsion du Cardinal Donnet (1858), d'une nouvelle façade néogothique avec le clocher qu'on lui connaît aujourd'hui.



Synagogue (la façade est au fond d'une cour)



Eglise Saint Jean, photo ancienne

- Une synagogue est implantée par la communauté israélite en 1848 à côté de l'église Saint Jean, rue Lamothe. Elle a été restaurée en 1962, suite aux dégradations subies lors de la seconde guerre mondiale; elle est aujourd'hui inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Le XIXe siècle et le début du XXe ont aussi laissé à Libourne quelques statues et monuments commémoratifs qui font partie du vocabulaire urbain de cette époque et ponctuent les grands espaces publics :

- Les statues du duc Decazes, du capitaine Oscar de Géraux, de Montaigne (qui a quitté le jardin public pour la cour du collège)

- une monumentale statue de lion due au sculpteur Amédée Constant, mais qui fut brisée par un élagage malencontreux.

- le monument aux morts de la Grande guerre installé en 1926 dans le «jardin du Poilu» (ancien jardin des Récollets).



Monument aux morts,
photo ancienne

Les autres signes de modernisation à l'intérieur de la bastide pour cette période marquée par l'industrie, sont les implantations d'édifices importants dédiés à la banque, et la modernisation des commerces :

- La Caisse d'Epargne (1908), rue Montesquieu, et la Banque de France, rue Gambetta, affirment l'expansion économique de Libourne.

Caisse d'Epargne,
photo ancienne



Banque de France, photo ancienne

-Les rue principales de la bastide, qui aboutissent à la place des couverts, voient se développer de nombreux commerces. C'est l'époque où dominent les devantures en applique en bois, panneautés ; beaucoup ont disparu, mais il en reste encore quelques unes qu'il faudrait préserver et remettre en valeur.

- dans les années 1900, certains commerces se donnent une image plus moderne, inscrite dans l'architecture, ou manifestée par de grands panneaux d'enseigne. Les marquises métalliques se multiplient également.



Devantures en applique rue Thiers (photo ancienne)

façade commerciale «art nouveau» (passage Montesquieu)



marquise métallique du café L'Orient



L'élan de modernisation engagé à l'époque industrielle se poursuit au milieu du XXe siècle, mais cette époque est marquée par la rupture des formes urbaines et architecturales, et des matériaux de construction.

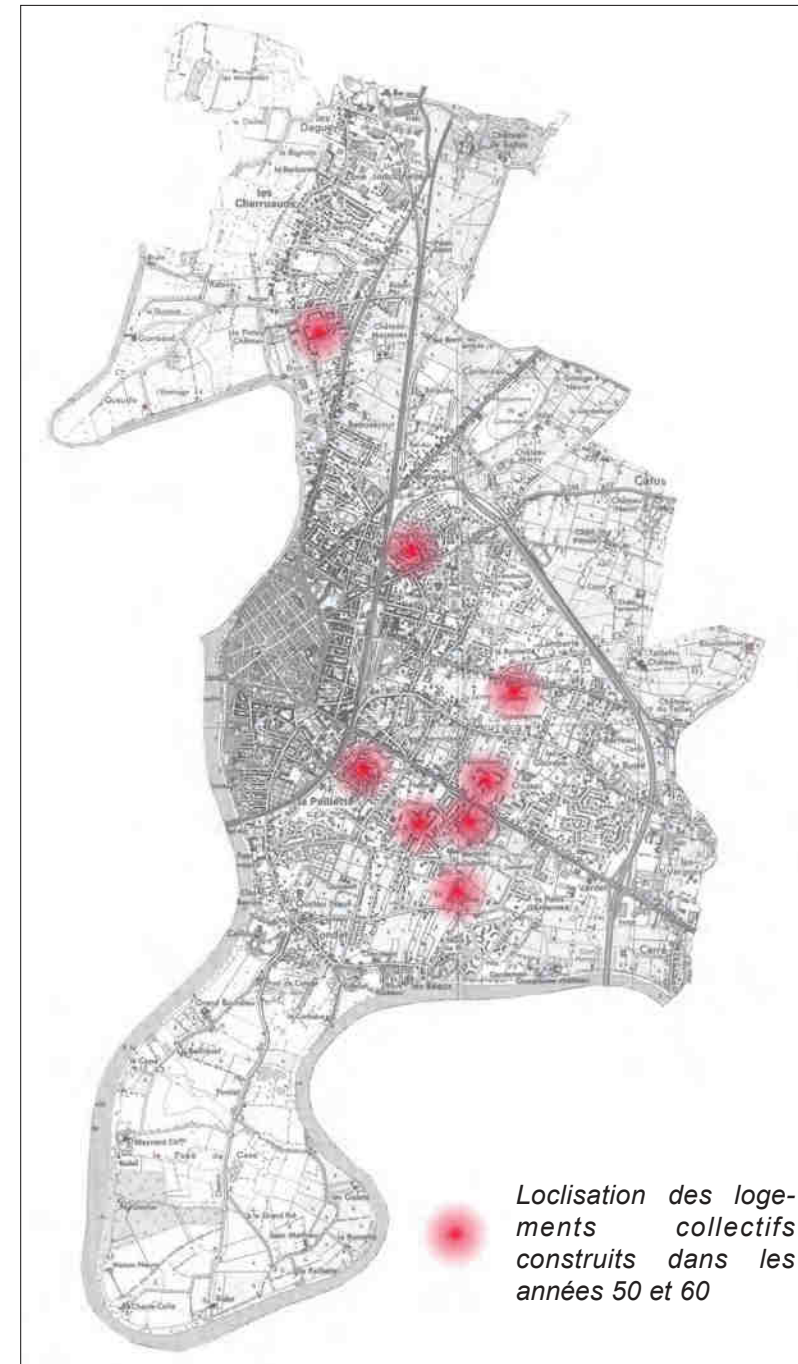
Les nécessités liées à la crise du logement après la guerre de 40 et l'impact de l'automobile qui envahit peu à peu l'espace urbain, tout en permettant le développement d'une seconde couronne d'urbanisation, donnent au patrimoine de cette période un aspect fragmentaire, et parfois négatif ou chaotique. Quelques réalisations architecturales intéressantes sont cependant à signaler.

Sur la carte de la page 66, qui met en évidence les principales transformations urbaines de cette période, on voit se dessiner plusieurs zones indépendantes dont les principes d'aménagements sont endogènes, liés au type de programme et non à la cohérence globale de la trame urbaine :

- Au nord la zone d'activité de la Ballastière, dont la forme est celle d'un lotissement d'entreprises.
- Au nord également, le quartier des Charruauds s'esquisse avec celui des «Castors» (voir description au chapitre typologies architecturales) qui forment des allées pavillonnaires au dessin très contextuel, et souvent en impasse.
- Au nord (Pintey) et au sud-est (champ de manoeuvres, Peyronneau), les premières cités HLM faites de barres plutôt modestes, dont l'implantation suit les principes de prospect définis par les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne, sans réel souci de raccordement au contexte urbain ou paysager



Cité du Pintey



Logements collectifs de la période moderne

L'architecture des premières cités HLM, confronte des volumes relativement imposants, avec un paysage agricole dominé par la vigne.

Les «barres» sont pour la plupart regroupées sous forme d'enclave urbaine. Les immeubles ne sont pas distribués directement par les routes existantes. Un système de voirie est créé à l'intérieur de la zone pour ne desservir que ces nouvelles constructions.



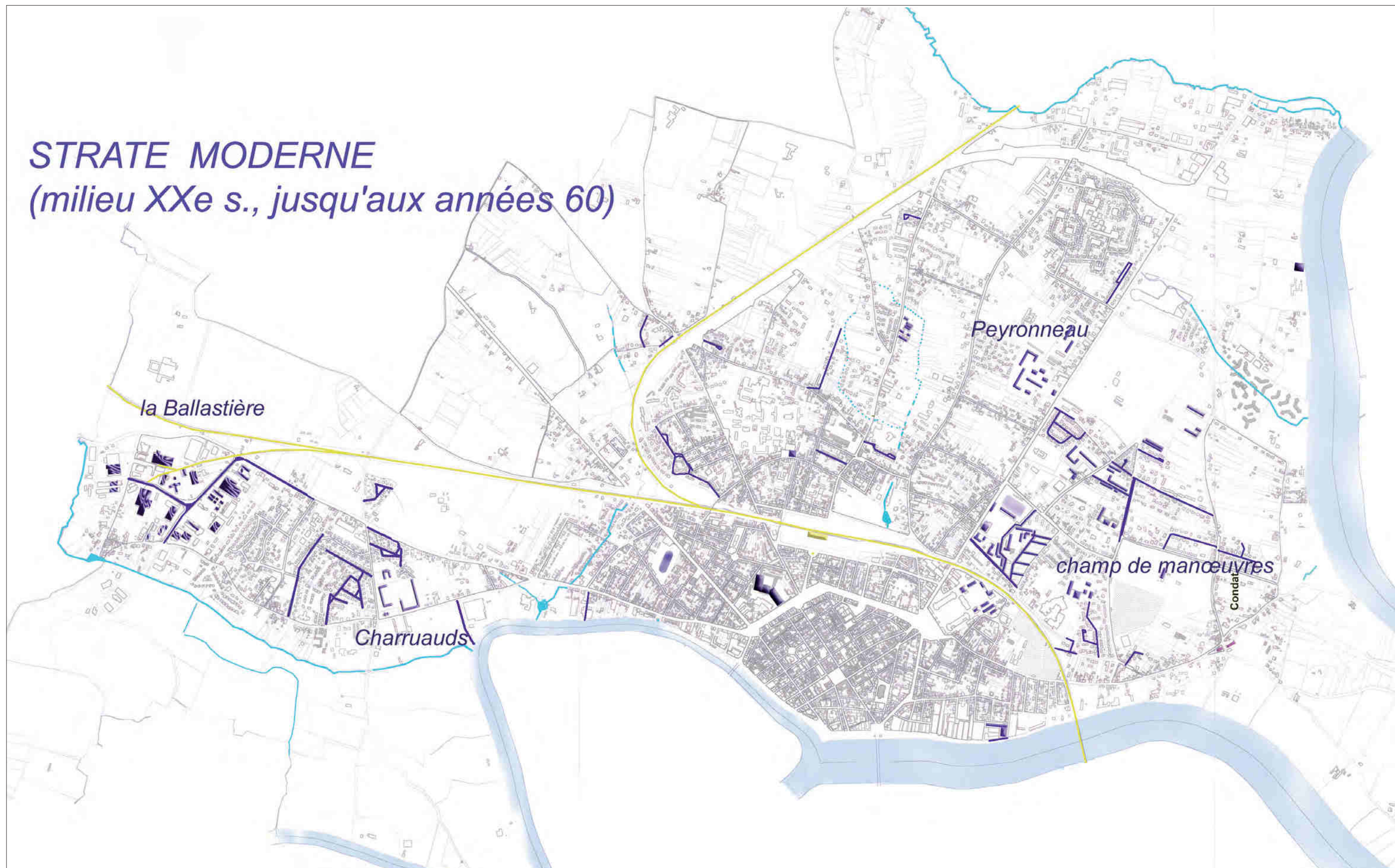
Immeuble route de Saint Emilion

La première cité est implantée sur l'ancien champ de manoeuvre des casernes en 1950.

Ensuite, sont construites les cités :

- la Bordette en 1954
- Gontet en 1961
- La Plante en 1964
- Peyronneau en 1964
- Ribeyrol en 1966
- Pintey (au Nord de Libourne) en 1967
- Garderose en 1968
- L'Epinette en 1970

STRATE MODERNE
(milieu XXe s., jusqu'aux années 60)



REALISATIONS MODERNES INTERESSANTES AU PLAN ARCHITECTURAL

Au cours de la période moderne, la Ville de Libourne lutte contre l'insalubrité. L'hôpital R. Boulin est édifié (1971) à côté de la fondation Sabatié. Deux nouveaux châteaux d'eau sont construits en périphérie (la Ballastière et Gueyrosse), et l'ancien château d'eau situé à côté de l'hôpital Sabatié est surmonté de deux réservoirs en béton sur une structure originale et imposante.



Organisation du pavillonnaire des années 60

Les lotissements pavillonnaires "classiques" des années 60-70 se retrouvent surtout dans le Sud-Est du territoire communal.

A proximité des grands axes de circulation, ils ne sont pas implantés directement sur ces voies. Dans la majorité des cas, une ou plusieurs impasses sont créées, autour desquelles s'organisent les maisons.

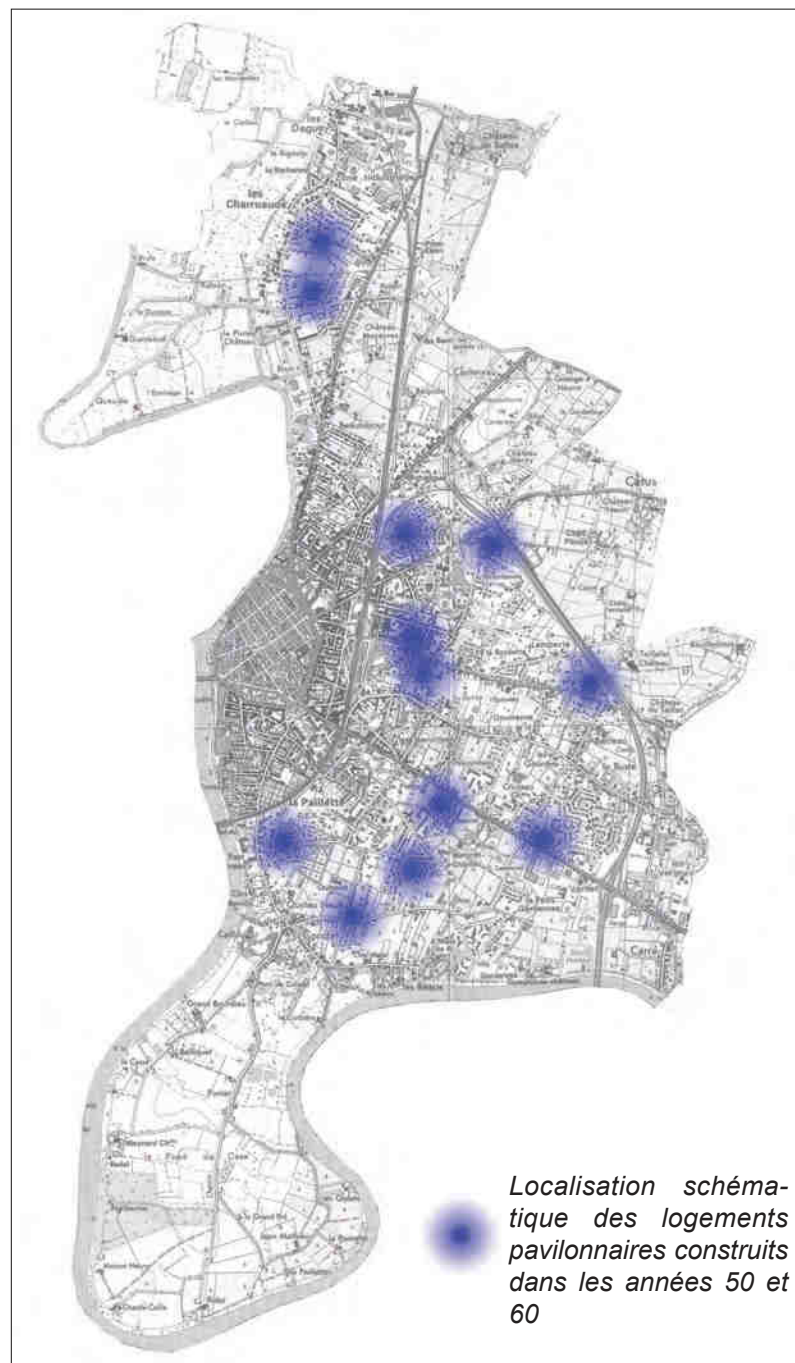


Château d'eau près de l'hôpital Sabatié

Dans le centre ville, à proximité des maisons les plus vétustes de Fozera, un établissement de bains-douches publics à la typologie caractéristique est édifié. Aujourd'hui, il a été réhabilité et accueille des locaux annexes de la mairie.



Bains douches



Localisation schématique des logements pavillonnaires construits dans les années 50 et 60

Logements pavillonnaires de la période moderne



Alignement de Castors aux Charruands



Castors des années 50-60

La ville se dote également de nouveaux équipements scolaires et sportifs :

- le lycée Max Linder, construit de 1956 à 1960, à l'emplacement des haras (des collèges et écoles sont aussi construits mais n'offrent pas d'intérêt architectural particulier).



Lycée Max Linder,
ancienne photo

- le parc des sports J.B. Moueix et ses tribunes, inauguré en 1965, sur la route de Bergerac
- la salle Kany, près du stade, dont la façade est le premier exemple de mur rideau sur Libourne



Tribunes du stade J.B. Moueix



Façade rideau de la salle Kany

Parmi les exemples intéressants d'architecture d'époque moderne à Libourne, citons encore, dans un registre monumental, l'entrée du nouveau cimetière à l'extérieur de la voie ferrée, boulevard de Quinault (style art déco), ou la chapelle du Pintey, de réalisation plus récente.

Dans le domaine moins connu de l'architecture fonctionnelle en béton, citons aussi un exemple de bâtiment industriel situé rue Rivière.



Entrée du nouveau cimetière



hangar industriel rue Rivière

En contrepoint de ces exemples qui présentent un intérêt patrimonial, on construit pendant les années 60-70 à l'intérieur de la bastide et dans sa périphérie immédiate, des immeubles de qualité médiocre qui viennent dénaturer le paysage urbain existant. Il s'agit pour la majorité de petits logements collectifs.



médiocrité des logements collectifs des années 60

Enfin le milieu du XXe siècle est marqué aussi par quelques malencontreuses démolitions, comme celle des ruines de l'église des cordeliers lors de l'agrandissement de la poste en 1962, ou celle de quelques morceaux de remparts qui auraient pu être préservés.

1.7 La strate contemporaine (fin XXe siècle à aujourd'hui)

L'époque contemporaine, que nous faisons démarrer au milieu des années 70, est marquée en France dans le domaine de l'urbanisme par l'abandon progressif des modèles issus du Mouvement Moderne, par une nouvelle attention portée au cœur des villes et à leur patrimoine, mais aussi par la promotion de l'urbanisme commercial (rues piétonnes en centre ville et zones commerciales en périphérie) et par la modernisation des infrastructures routières, liées au développement sans précédent de l'automobile.

Aujourd'hui cependant la nécessité d'améliorer la vie urbaine des centres-villes engage de nouvelles réflexions, et les politiques urbaines tendent de plus en plus à limiter l'accès des voitures et à développer des modes de déplacements urbains non polluants.

A Libourne, un certain nombre d'opérations caractérisent bien la période contemporaine :

- la réalisation du parking souterrain place Abel Surchamp, et de la rue piétonne (rue Gambetta) dans le cadre d'un contrat «ville moyenne»;
- la réalisation des premiers tronçons de la rocade de contournement;
- le développement de la zone commerciale du Verdet;
- le développement de la zone d'activité de la Ballastière et de celle des Vergnes;
- la densification (essentiellement pavillonnaire) de la seconde couronne d'urbanisation, laissant cependant des poches de vignobles protégés par l'appellation, et le remplissage de la première couronne;
- la création ou l'agrandissement d'équipements (hôpital Garderose, agrandissement du lycée, restructuration du centre des impôts, centres postaux, stade Georges Clemenceau, nouveau collège des Dagueys, etc...);
- quelques opérations ponctuelles de logement collectif, plus attentives à l'environnement que celles de la génération précédente (ex: «les jardins de l'Épinette»);
- quelques opérations de réhabilitation ou restructuration avec un effort particulier d'intégration aux formes architecturales préexistantes (centre de formation de l'INSEE, Médiathèque, logements à l'angle de la rue Fonneuve et de la rue des Chais...);
- le réaménagement de plusieurs espaces publics importants en centre ville (quais de l'Isle, rue Sadi-Carnot, allées Robert Boulin...);
- la création d'un quartier nouveau à proximité du vaste plan d'eau des Dagueys.



Centre de formation de l'INSEE (1996)

opération de restructuration d'une maison néoclassique en logements collectifs (fin des années 80)

Création du quartier des Dagueys:



Le Collège en 2013

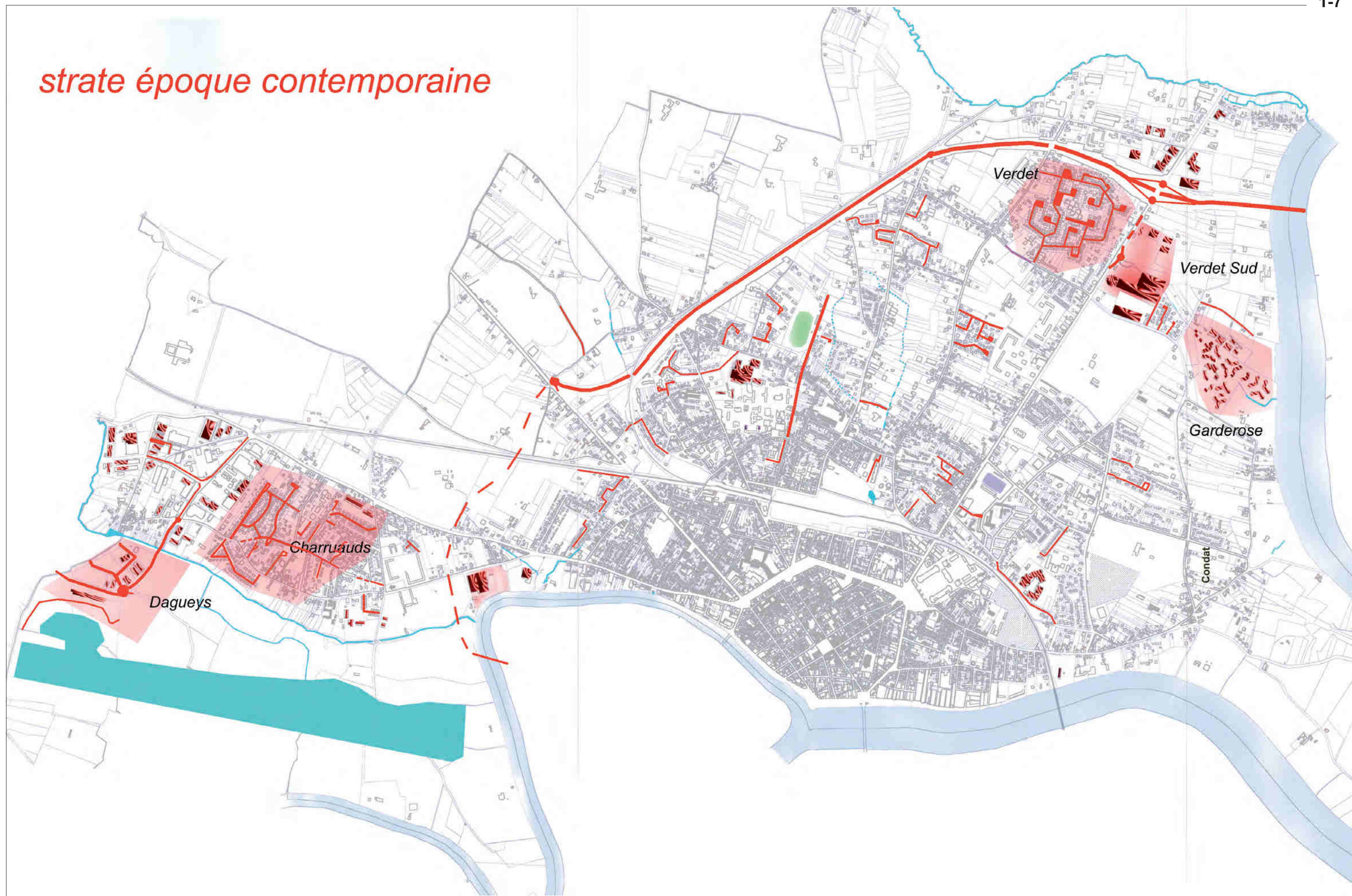


Le projet en 2001



aménagement des allées Robert Boulin, 2001

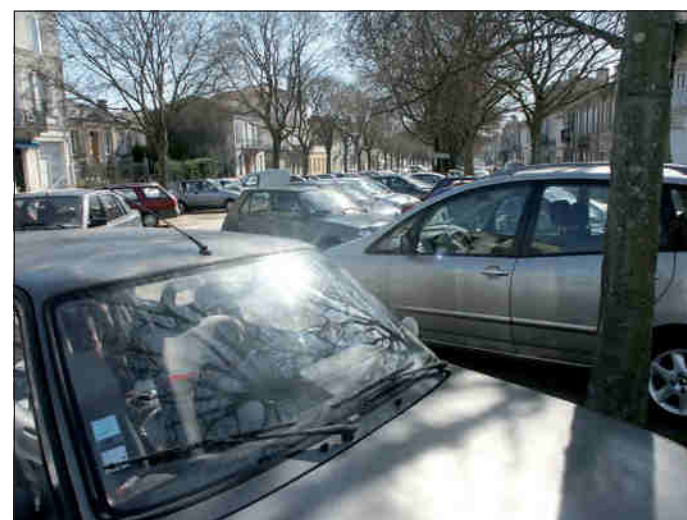
strate époque contemporaine



Nous n'avons évidemment pas encore le recul historique nécessaire pour dresser le bilan patrimonial d'une période qui n'est sans doute pas achevée. Nous souhaitons cependant attirer l'attention sur ce que nous percevons des enjeux urbanistiques actuels liés à la valorisation patrimoniale du territoire de Libourne.

Le pari des aménagements urbains de l'époque contemporaine, telle qu'elle se dessine à Libourne, est double :

- elle concerne d'abord les espaces historiques, c'est-à-dire essentiellement le centre, dans lequel il faut arriver à concilier la mise en valeur patrimoniale et la bonne gestion du logement, de la vie commerciale, économique, et sociale. L'un des problèmes majeurs est d'arriver à ramener l'automobile et les équipements routiers (signalisation, dispositifs sécuritaires) à leur juste place, de façon à retrouver la vocation première de convivialité et l'esthétique des grands espaces urbains. Un second problème relève de la sensibilisation culturelle générale à la qualité de l'architecture et des espaces urbains, à leur cohérence globale. Les pratiques des intervenants privés et publics (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, entrepreneurs) doivent converger autour d'un projet commun de mise en valeur.



Impact de l'automobile sur les espaces urbains du centre ville

- le pari concerne ensuite les quartiers périphériques, constitués ou en cours de constitution depuis une cinquantaine d'année. Ces quartiers sont nés, comme on l'a vu au chapitre précédent, de réflexions fragmentaires et endogènes, ou d'opportunités qui n'ont permis de dégager ni des structures urbaines cohérentes aux quartiers, ni une image positive de leurs espaces publics, ni une relation paysagère à leur environnement semi-rural. La densification de ces quartiers et le renforcement de leurs infrastructures, ainsi que la mise en valeur des espaces naturels qui les joutent, ne peuvent donc faire l'économie de principes globaux de mise en valeur, et d'une attention particulière à porter sur les espaces structurants.



Les axes de desserte des nouveaux quartiers donnent une image trop routière de l'espace public



La confrontation des nouveaux quartiers au paysage agricole doit être valorisée

2- LES GRANDS ELEMENTS DU PAYSAGE



La Barbanne

2- LES GRANDS ELEMENTS DU PAYSAGE

-2-

2-1 La configuration générale du territoire communal

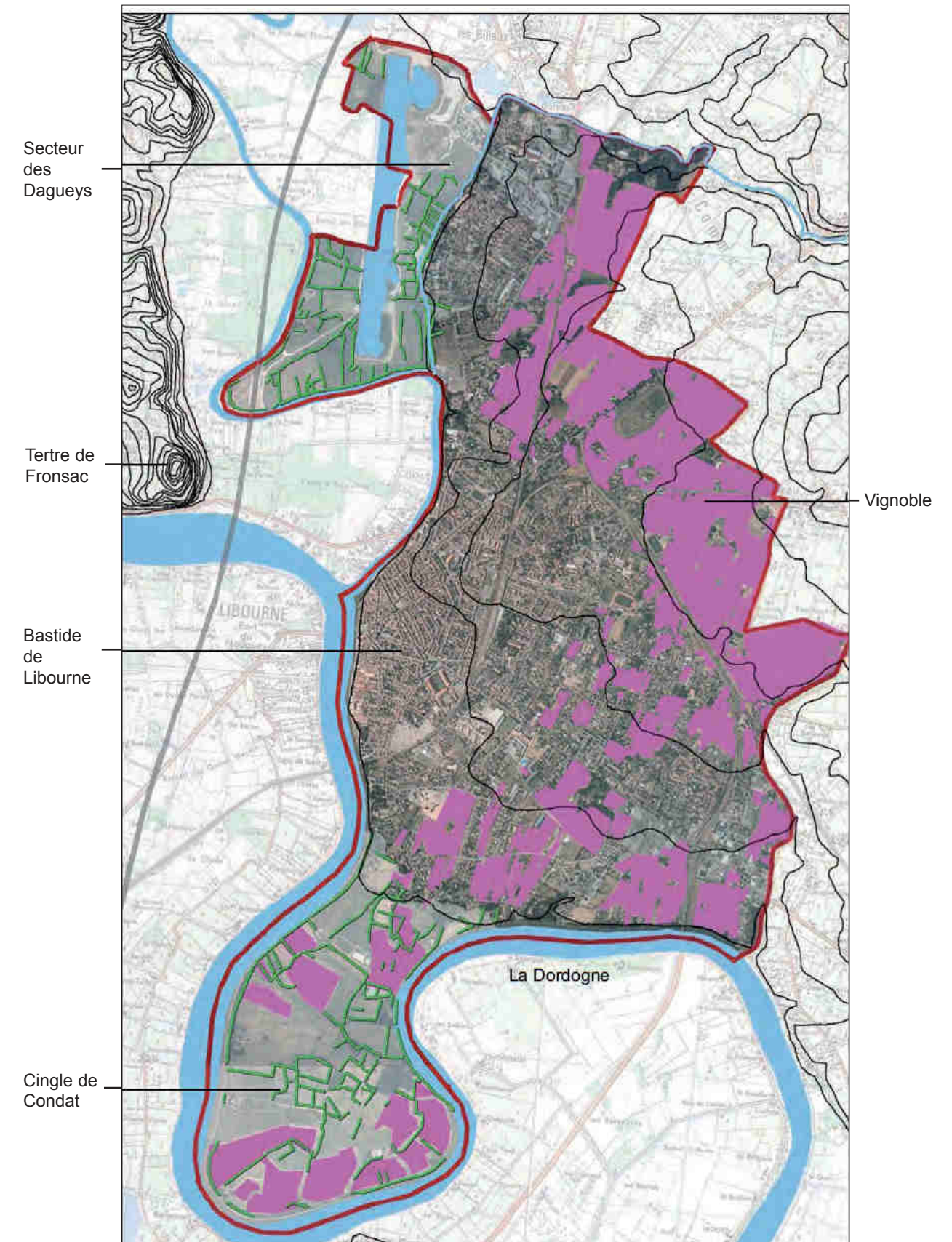


Le territoire de la commune de Libourne s'étend à la confluence de l'Isle et de la Dordogne, sur la plaine alluviale cernée par les coteaux du Fronsadais, du Pomerolais, du Saint Emilionnais et de Génissac.

Sur le territoire de Libourne, le relief de la plaine, bien que très faible, a, au cours des âges, fortement conditionné l'implantation et le développement urbain.

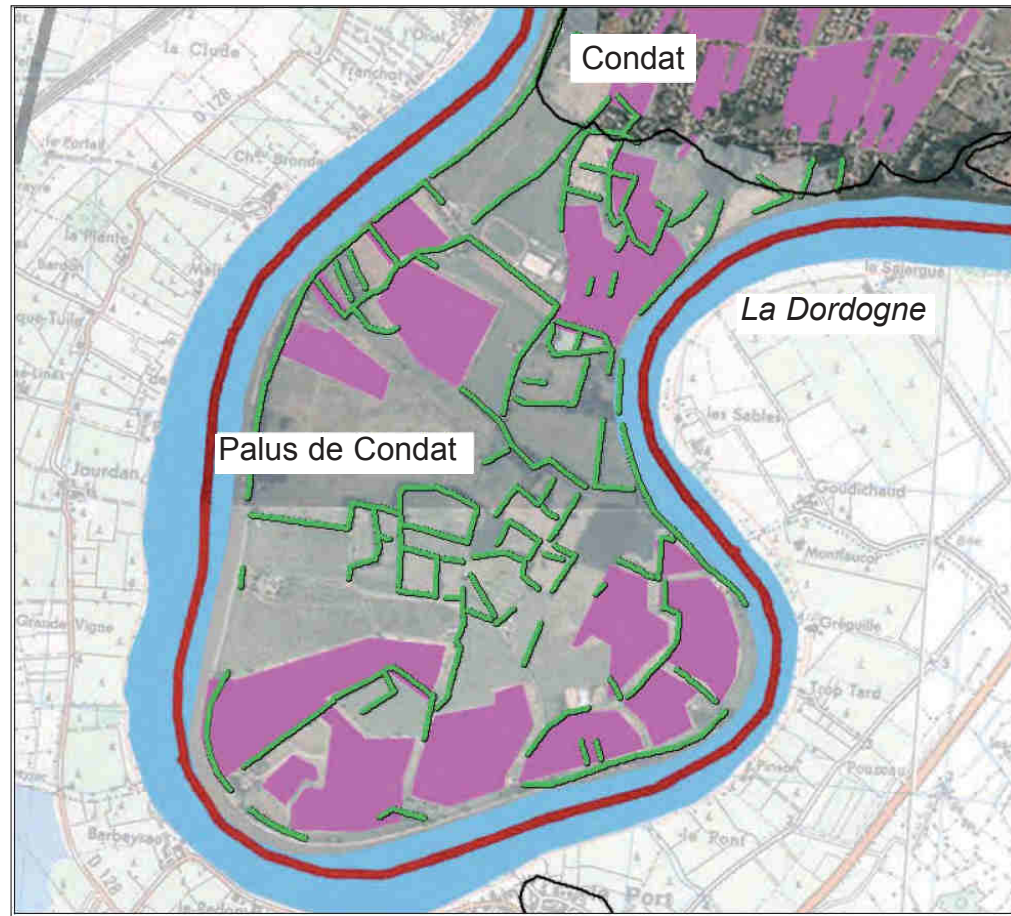
Les secteurs marécageux du nord-est (le long de L'Isle) et du sud (cingle de Condat) restent encore aujourd'hui des terres à vocation agricole et/ou viticole, ponctuées de fermes et "châteaux", tandis que l'urbanisation s'est considérablement développée sur le reste du territoire, remplaçant essentiellement des terres viticoles.

La monoculture viticole occupe tout le secteur Nord Est du territoire, et se partage les AOC Pomerol et Saint Emilion.



2-2 Les sites liés à l'eau

-La Dordogne, le palus de Condat



Le territoire de la commune de Libourne est limité au Sud-Sud Est par la Dordogne qui forme un large méandre.

Le territoire ainsi cerné présente une très faible topographie; Les terres y sont marécageuses, en partie assainies par la présence d'une digue périphérique.



La Dordogne, depuis La Corbière, vue Est



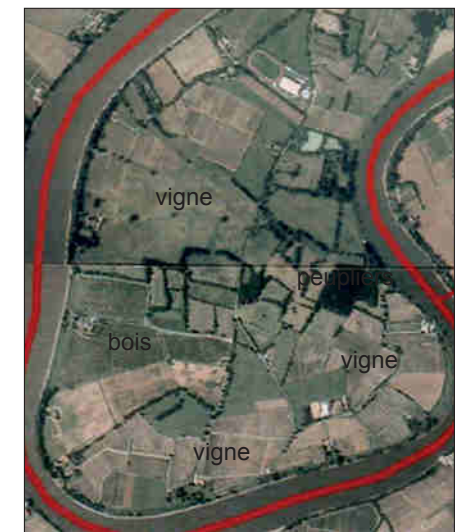
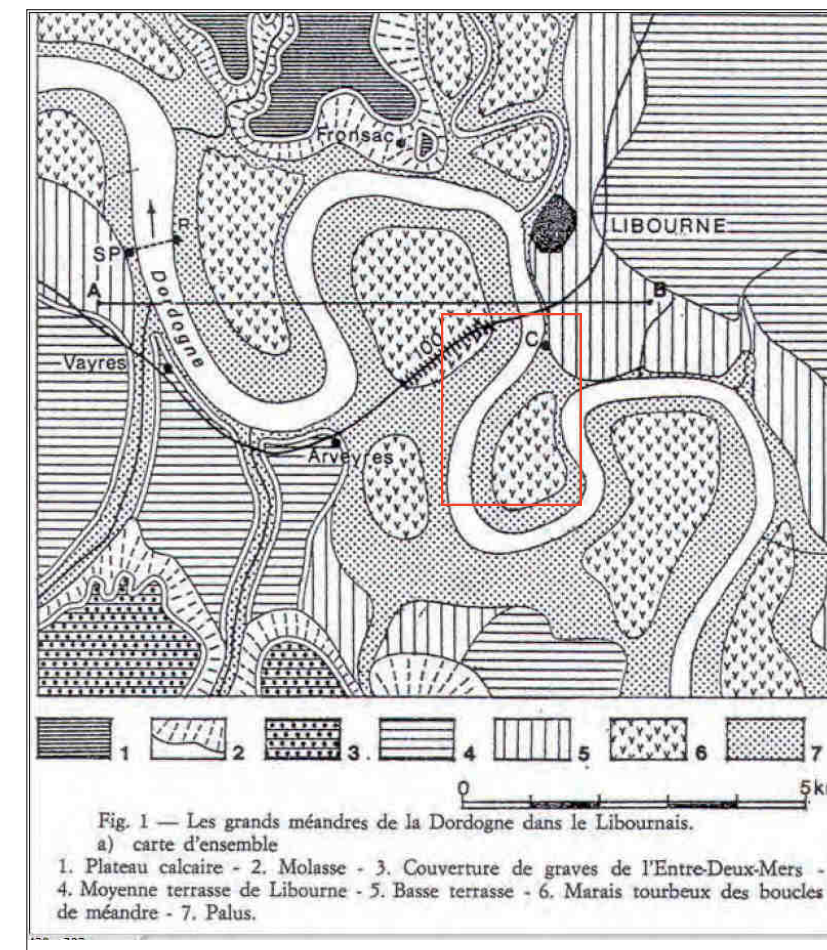
La Dordogne, depuis La Corbière, vue Ouest

Aujourd'hui, les berges de la Dordogne sont relativement dégradées, le cordon ripicole résulte plus d'un enrichissement que d'une gestion réelle... De plus, de nombreuses propriétés ont leur parc qui vient jusqu'à la berge; la gestion, comme le cheminement ne peuvent être faits en continu.



L'occupation du sol du méandre, essentiellement agricole et viticole, se décompose en deux parties directement issues de la géologie :

- Des prairies humides situées sur les marais tourbeux, au centre du méandre
- Des vignes situées sur le palus, le long des berges de la Dordogne



Les prairies humides, structurées par des haies bocagères et ponctuées d'arbres isolés (chênes) accueilleraient un élevage bovin extensif.



Aujourd'hui, cet élevage a disparu et l'on peut observer, de façon sporadique, des départs d'enfrichement sur les parcelles les moins bonnes. Ces dynamiques végétales nouvelles, si elles se confirment, risquent d'engendrer une modification progressive mais radicale des paysages par leur fermeture ainsi qu'une modification de la zone d'expansion des crues.



Si la valorisation des anciennes pâtures par les peupleraies est une alternative à l'enfrichement qui existe sur le site, elle implique toutefois une densification des masses végétales et une fermeture des parcelles et des vues qui génère une perception différente du lieu.



Les secteurs bocagés du méandre offrent un paysage plutôt fermé, qui ne laisse que peu percevoir la présence de la Dordogne; celle-ci est essentiellement ressentie par la présence constante d'un réseau dense de fossés, drainant les marais vers le fleuve.



Inversement, le vignoble de Palus génère un paysage organisé, ouvert, ourlé du cordon ripicole de la Dordogne. Aux vignes sont associés des châteaux viticoles, généralement implantés en bord de Dordogne, en arrière de la digue de protection.



La qualité de ce site, le bouclage de ses chemins, son calme et sa singularité en font un lieu fréquenté par les promeneurs, sportifs et autres usagers. Des aménagements de repos ont été faits en différents points, associant bancs et poubelles dans un style et une proximité qui nuisent considérablement au lieu...



- L'eau et la ville

Au droit de la ville de Libourne, les berges de la Dordogne et de l'Isle présentent un aspect plus urbain.

Deux typologies d'accès aux berges prédominent et définissent des paysages différenciés:

- L'accès perpendiculaire, en impasse, est visible essentiellement sur les secteurs de Condat et des Réaux pour la Dordogne, et le long de l'Isle sur sa section urbaine. Cette organisation où les jardins privés incluent les berges interdit le cheminement en bord de Dordogne, et limite donc fortement la perception du fleuve depuis la ville.



Les Réaux, voie en impasse



Impasse étroite menant à l'Isle

Les façades sur berges sont dans beaucoup de cas des arrières de parcelles, occupées de cabanons, de hangars...

Les berges, essentiellement situées sur terrains privés, présentent des modes de gestion très hétérogènes, lorsqu'ils existent. L'identité et le paysage des berges varient au gré de ses riverains.

Le débouché des rues en impasse sur la berge ne génère que rarement un espace public de qualité. Le fleuve semble plus souvent assimilé physiquement par ses riverains comme une zone arrière, plutôt qu'un lieu d'agrément convivial. Le fleuve est perçu, plus qu'il n'est vécu.



Condat, berges de la Dordogne



Berges de L'Isle

- L'accès linéaire, sous forme de quai, est visible sur le secteur ancien de Libourne.

Cette organisation, née du commerce fluvial, implique des façades principales orientées sur le fleuve. Comme pour la capitale Girondine, l'arrivée par le pont de Pierre et la façade sur le fleuve constituent l'une des images fortes de l'entrée de la ville, aux dépens des autres accès aujourd'hui tout autant fréquentés.



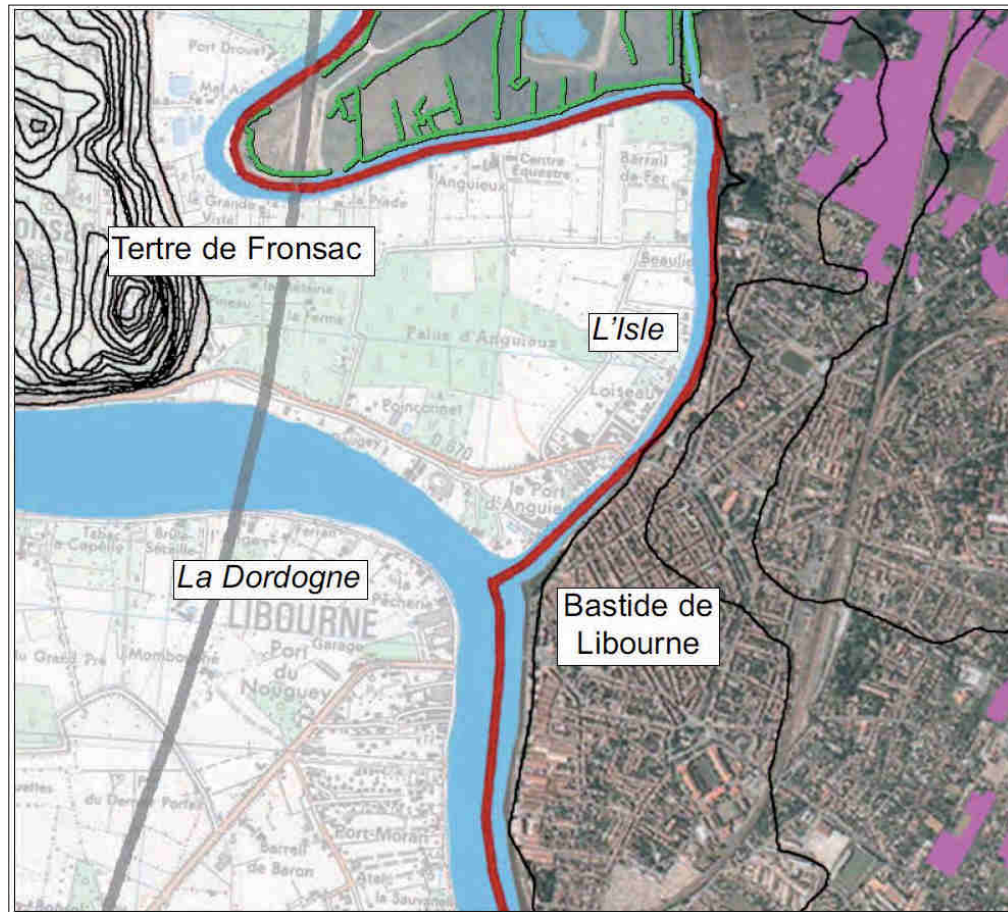
Les quais permettent de circuler le long des berges et offrent un magnifique point de contact de la ville avec son fleuve. En partie plantés d'arbres, ils présentent toutefois une occupation au sol très fortement marquée par des aménagements répondant à des usages contemporains : stationnement de masse, politique du "tout voiture", fleurissements compensatoires. Ces aménagements, s'ils reflètent les besoins urgents d'une époque, ne permettent plus une appréhension et une pratique d'agrément convenable pour ce lieu; une réelle réflexion sur le rapport de la ville à son fleuve semble s'imposer.



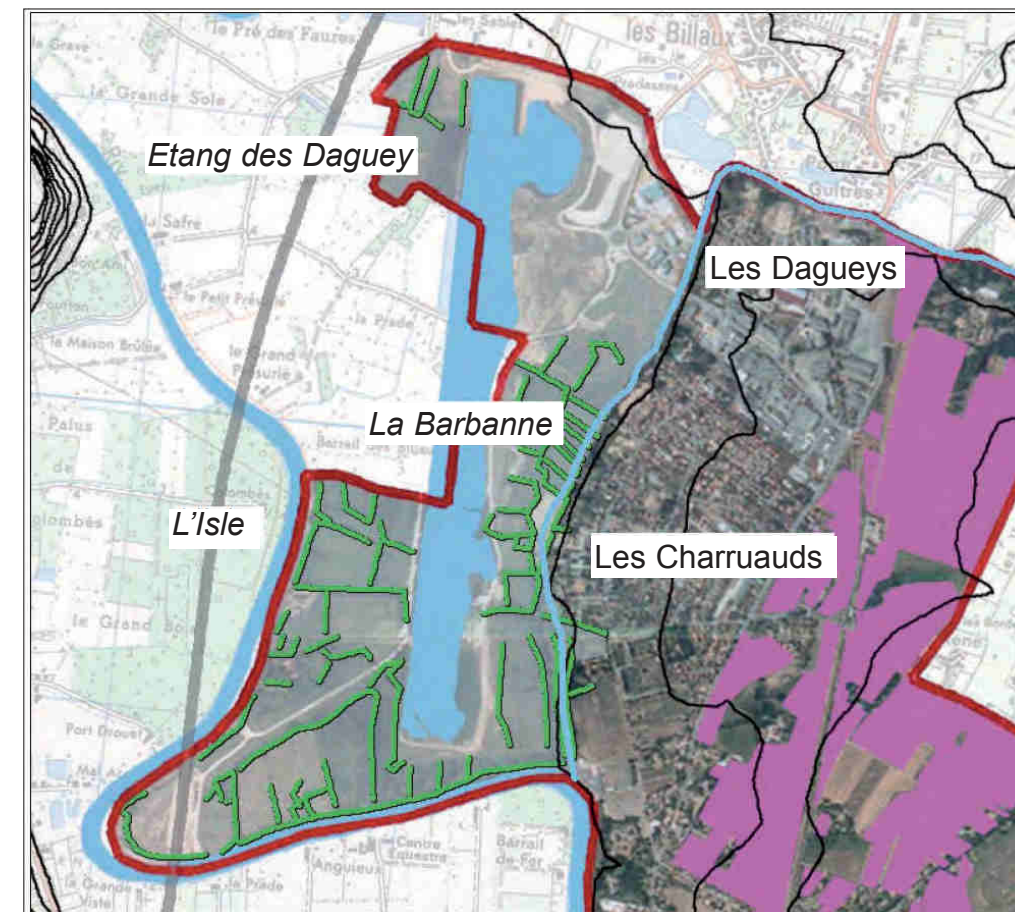
Quai urbain où... parking d'hypermarché ?



- La confluence et le Tertre :



- L'Isle et la Barbanne



La ville de Libourne, implantée sur la zone de confluence entre l'Isle et la Dordogne, présente depuis ses quais une vue directe sur le Tertre de Fronsac.

L'association en ce point de la confluence, de la façade de Libourne et du Tertre de Fronsac crée un ensemble de très grande qualité architecturale et paysagère que différentes interventions de l'homme ne permettent plus d'apprécier à sa juste valeur.

Les berges présentent une gestion insuffisante, les quais ne présentent pas les attributs d'un lieu public, certaines constructions ou ouvrages d'art manquent de qualité...

L'Isle et la Barbanne définissent un territoire qui possède les mêmes caractéristiques que le palus de Condat.

Il s'agit d'un paysage de pâturages traditionnellement cloisonné par des haies.

Ce territoire aujourd'hui ne relève plus de l'économie traditionnelle liée à l'agriculture et à l'élevage. L'exploitation d'une gravière située dans le lit de l'Isle a modifié considérablement la morphologie du site. Avec sa structure bocagère interrompue par des délaissés en friches, levées de terre, et cheminements aléatoires, les lieux étaient déstructurés.



La réalisation du plan d'eau des Dagueys sur le site de la gravière a su réutiliser ces espaces sinistrés; le vaste plan d'eau, long de 2 km, forme un espace ouvert qui modifie aussi bien l'aspect paysager que le fonctionnement du site et son accessibilité.



friches et délaissés du site des Dagueys avant les aménagements récents

La recomposition du territoire autour du Lac des Dagueys a donné lieu à de nombreux aménagements qualitatifs: création d'un sentier de découverte; pôle nautique international de 40 ha; zone de loisirs et de détente. Ces aménagements ont su tirer profit des richesses naturelles du site, avec son espace protégé de 150 ha.



aménagements autour du lac des Dagueys

La Barbanne, ruisseau affluent de l'Isle, constitue une limite franche à l'urbanisation du quartier des Charruauds. Ce ruisseau présente un paysage très arboré, il est bordé d'un chemin qui permet de relier la ville au nouveau quartier des Dagueys, ainsi qu'au plan d'eau.

La qualité du chemin de berge tient essentiellement dans son gabarit, son caractère rural en terre battue semi-enherbée et dans le port tortueux des arbres. Les ouvrages anciens situés sur la Barbanne apportent beaucoup à la richesse du parcours. Les nouveaux ouvrages d'art, les ponts en particulier, nécessitent de réaliser des aménagements attentifs aux biotopes.



Les parties plus ouvertes, ou riveraines de clôtures et haies contemporaines, perdent beaucoup de leur charme car elles sont détachées du contexte rural initial et n'ont pas été réadaptées aux nouveaux lieux.



- L'Isle

L'Isle, dans ses sections rurales, présente une largeur et des berges assez homogènes. Le paysage est très rural, avec des berges boisées qui viennent en continuité des haies bocagères. Selon les points de vue, on distingue fortement la dissymétrie constante des rives, qui opposent des méandres marécageux et boisés à un coteau abrupt cultivé de vigne. Toutefois, il est à noter que la gestion des berges n'est pas réalisée.



En section urbaine, l'Isle présente les mêmes rapports à la ville que la Dordogne, ainsi que les mêmes problématiques de gestion.

La fontaine de Roudeyre, dans sa version "contemporaine", est un des rares points où l'on peut voir et accéder à l'Isle depuis la rue (si on fait abstraction d'un garde corps bien gênant...).

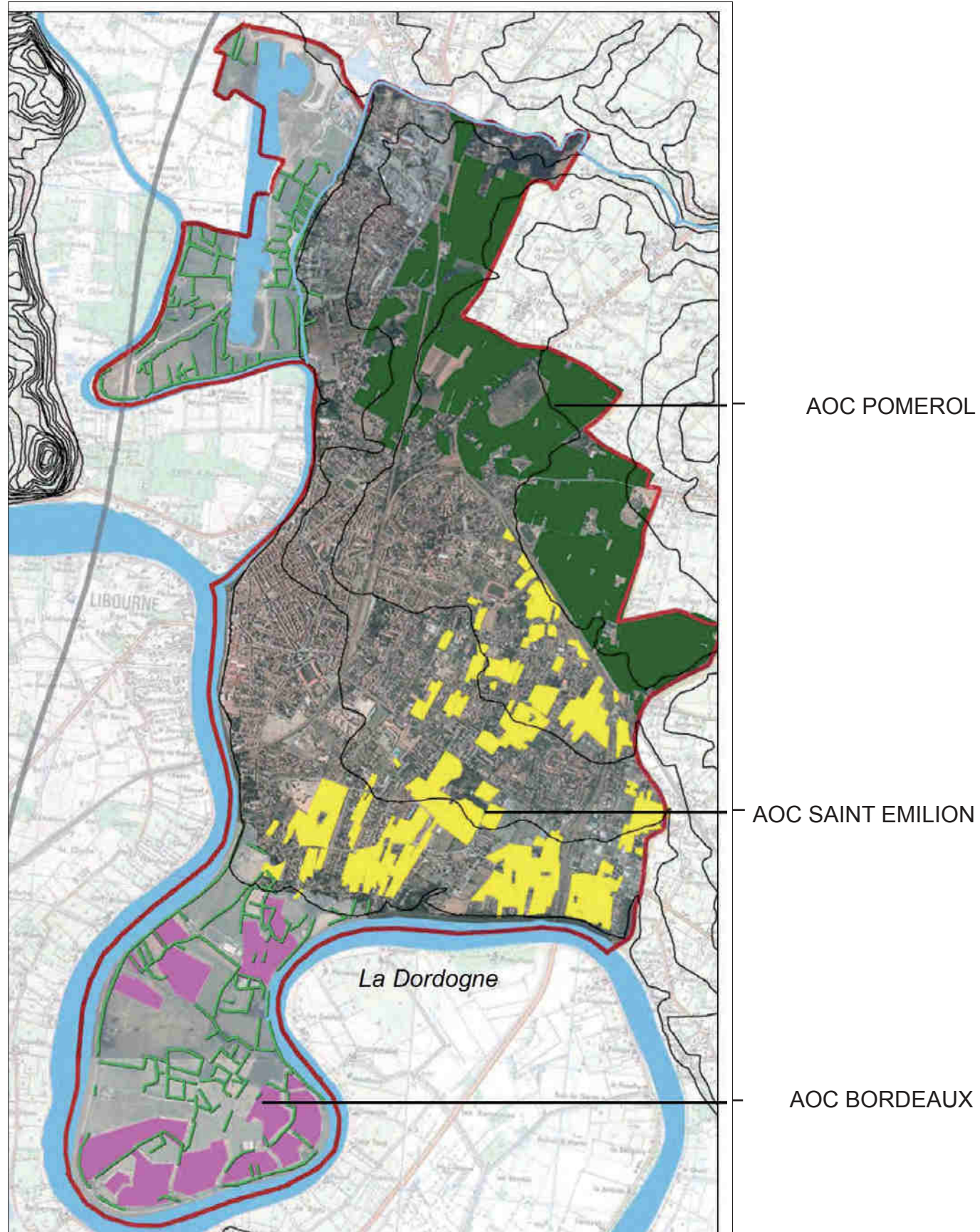
L'espace public qu'il génère mériterait une attention plus soignée, notamment quant au choix du mobilier.

D'autre part, en saison, la végétation des berges bloque les vues vers l'eau.



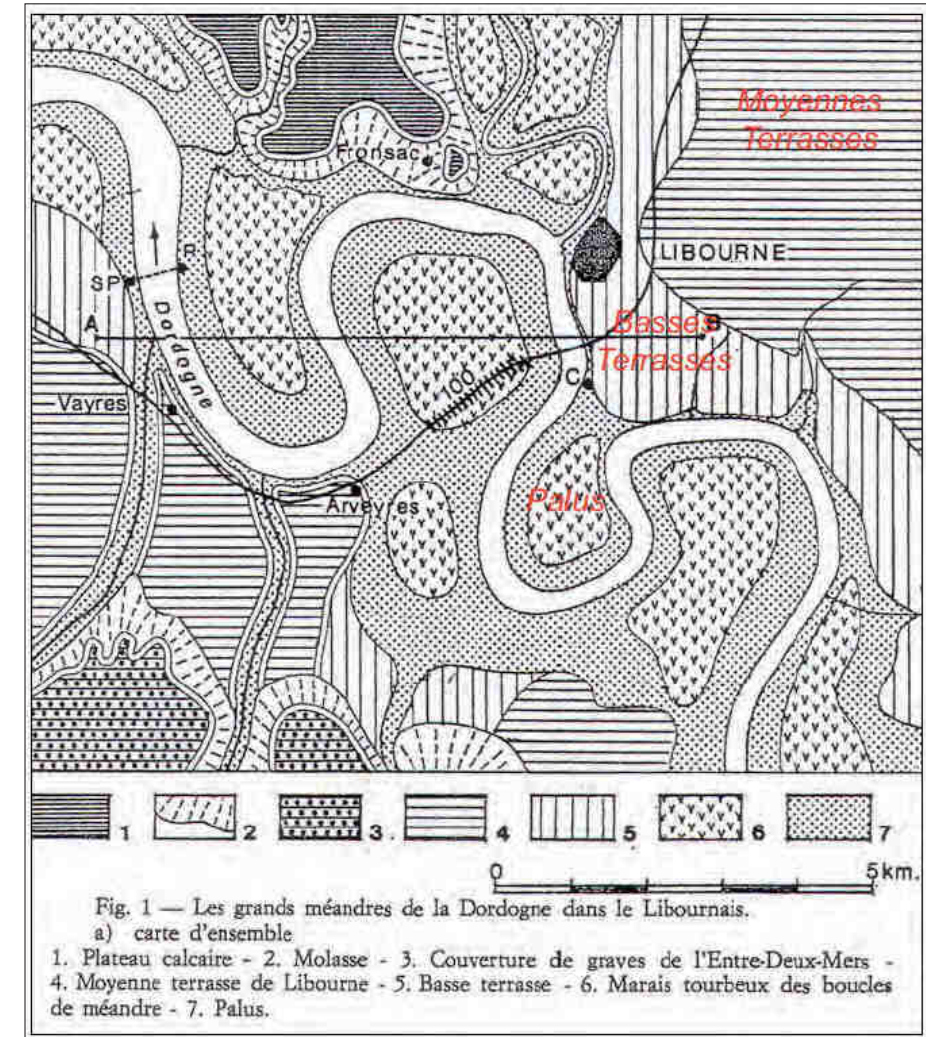
2-3 Les paysages liés à la vigne

- La vigne sur le territoire, les grandes AOC



Le vignoble de Libourne se répartit en trois AOC correspondant à trois situations géographiques distinctes :

- Le Palus (AOC Bordeaux)
- Les Basses Terrasses (AOC Saint Emilion)
- Les Moyennes Terrasses (AOC Pomerol)



Ces trois vignobles représentent des entités paysagères bien distinctes, notamment dans leurs accroches avec les autres éléments du paysage.

- Le vignoble de Palus :

Le vignoble de Palus cerne les marais tourbeux, il forme une ceinture le long du méandre de Condat.

Ce vignoble est généralement associé visuellement à des arbres et haies, ainsi qu'à la frange ripicole de la Dordogne.

Ses abords sont très ruraux, souvent relativement peu gérés (bas cotés non entretenus, haies lâches...). La présence de fossés de drainage est constante et identitaire de ce vignoble.



Les châteaux viticoles sont implantés en arrière digue. S'ils ne disposent généralement pas de parcs arborés de grand intérêt patrimonial, ils sont toutefois repérables par quelques grands arbres d'ornement type séquoia, cèdres ou platanes datant de la fin XIXe s, début XXe s qu'il est important de conserver, voir de régénérer.



- Le vignoble des Basses Terrasses :

Sur le territoire de la commune, ce vignoble d'appellation Saint Emilion est caractérisé par son imbrication dans la ville de Libourne qui s'est développée autour.

Peu à peu rattrapés par l'urbanisation incessante, seuls les plus grands châteaux viticoles ont su résister à la pression foncière, ce qui génère un vignoble morcelé, qui crée de grands espaces ouverts dans un paysage de lotissements, zones commerciales...



Contraste franc entre le vignoble et une urbanisation bien calée ; un aspect "façade" sur jardin très intéressant



Confrontation des lieux et des densités, rapport à la rue mal défini



Percée visuelle sur la vigne au détour d'une rue

Outre la qualité paysagère, propre à l'organisation de la vigne sur la parcelle et au soin qui y est apporté, la grande particularité de ce vignoble, que l'on peut qualifier d'identitaire de la forme urbaine des quartiers extérieurs de la ville, tient dans ses franges bâties et dans les points de vues qu'il génère.



Entre vignoble et parc-jardin :

Des franges urbaines pour partie tournées vers la vigne.

Outre la fonction et l'économie qui demeure viticole, ces grands espaces fonctionnent pour partie comme les grands parcs urbains autour desquels l'habitat et les quartiers s'organisent.

Dans des quartiers en manque de centralité, pour des boulevards en manque d'accroche, le retournement de la ville avec vitrine sur ces espaces agricoles peut être une piste intéressante de développement, de densification et de réorganisation des quartiers extérieurs.

Ce peut être une façon aussi de préserver certains de ces espaces ouverts face à une pression urbaine forte et à un avenir viticole incertain...



- Le vignoble des Moyennes Terrasses :

Sur le territoire de Libourne, ce vignoble d'appellation Pomerol est caractérisé par une grande unité paysagère. Il s'agit d'une monoculture, créant de larges points de vues ponctués de châteaux viticoles et de leurs parcs.



Ce paysage est extrêmement soigné, presque jardiné, à l'image de la qualité de ses vins. Cet aspect jardiné est d'autant plus marqué que le parcellaire, de taille modeste, crée une mosaïque entrecoupée de petits chemins et ponctuée de temps à autre de chênes verts...



Les châteaux viticoles du Pomerol cherchent aujourd'hui à renforcer l'image de qualité de l'ensemble du terroir. Clôtures, plantations d'allées, entretien des bas cotés, recherche architecturale pour les chais contribuent à renforcer cette image.



Toutefois, pour les parcs comme pour les allées, les clôtures ou les chais, un manque de culture et d'identité locale engendre parfois des aménagements qui déstabilisent la simplicité et la sobriété de ce paysage et le ponctue d'éléments rapportés (cyprès, colonnades, frontons néo-classiques...) sans réel intérêt.



Alternance de cyprès et de Prunus, haie de laurier, pin et arbuste en boule qui cassent la symétrie... Un manque de simplicité pour un accès secondaire.



Haie intéressante pour sa forme mais pauvre par son essence (Cyprès de Leyland)

L'ensemble des châteaux viticoles possède des parcs arborés. Ces parcs présentent un intérêt patrimonial essentiellement en raison de la taille de leurs arbres.

En effet, des parcs comme ceux des Châteaux Taillefer, De Salles, Du Pintey, Ferrand, ou Du Taillas disposent d'arbres de grande valeur (essences nobles, port particulier...) qu'il est important de conserver et de régénérer.



Charmille de Château Ferrand



Le Pintey



Salles

Dans certains cas, la forte dégradation du capital arboré nuit considérablement à la qualité du parc et à son aspect extérieur.

Il est important qu'une prise de conscience des propriétaires permette d'envisager la régénération des vieux arbres des parcs afin de limiter les effets de coupe à blanc.

Les pratiques de taille douce permettent aussi souvent de prolonger la vie des arbres âgés ou abîmés, alors que la taille sévère contribue à affaiblir l'arbre...



2-4 Le paysage des quartiers extérieurs

Le paysage des quartiers extérieurs est déterminé par l'organisation urbaine, la typologie de l'habitat, la trame viaire et les parcelles de vigne imbriquées dans le tissu urbain.

- Un réseau viaire peu hiérarchisé

Le réseau viaire de l'ensemble des quartiers récents (urbanisation d'après guerre à aujourd'hui) révèle des typologies de voirie très différentes pour des usages similaires ainsi que dans d'autres cas, des typologies équivalentes pour des usages différents.

Les clichés ci-dessous illustrent simplement ces faits et permettent de mettre en évidence le manque général de hiérarchie des quartiers extérieurs, tant pour les gabarits de voirie que pour la typologie des constructions.

Dans la pratique des lieux, ceci occasionne une lecture difficile de ce paysage, avec un sentiment de désorientation permanent. Il est ainsi très complexe de définir une identité de quartier. On ne peut aujourd'hui définir de coeur de quartier.



Des gabarits équivalents pour un usage différent :
A gauche, le boulevard de Garderose, à droite, une rue résidentielle (Rue Mauriac)



Des gabarits différents pour un usage similaire : deux rues résidentielles

- Des espaces publics non gérés

Les quartiers extérieurs ne possèdent pas d'espaces publics type square, parc...

Les seuls espaces existants sont des lieux résiduels des découpages parcellaires, des délaissés de voirie, des placettes de lotissements...

D'une façon globale, ces espaces ne sont pas aménagés, et relativement peu entretenus.

Ils contribuent à gommer l'identité des quartiers et renforcent l'aspect errant des quartiers.

On y observe que tout est fait pour favoriser la voiture, les espaces destinés aux piétons, promeneurs, enfants... sont inexistantes.



Placette organisée autour des poubelles



Espaces verts de qualité médiocre. Quelle fonction pour ces espaces ?



Espace vert ou parking ?



Espace vert ou trottoir ? Quelle place pour le piéton dans les aménagements ?

- Des nouveaux quartiers aménagés avec l'opportunité des Dagueys : une urbanité à créer.

Le quartier des Dagueys est un secteur d'urbanisation récente de la ville.

Même si une partie des terrains a été viabilisée, en particulier avec la création du collège et de petits ensembles d'habitat collectif, ce secteur est encore en devenir.

En effet, ce quartier est physiquement isolé du faubourg des Charruads par le ruisseau de la Barbanne, et par la zone d'activités de la Ballastière. La proximité de la liaison à l'autoroute A89 contribue à la création d'installations caractérisant les quartiers périphériques actifs avec des hôtels et des restaurants.

La liaison au travers de ces espaces est peu aménagée pour les piétons bien que très fréquentée par les élèves et malgré les habitats récents. Le collège n'est pas relié à l'avenue de la Roudet axe desservant les quartiers résidentiels traditionnels de la ville, mais ouvre sur l'avenue F.Mitterrand axe majeur de l'urbanisation nouvelle. La greffe demande du temps pour réussir.



Liaisons piétonnes entre le collège des Dagueys, les Charruads et la Zone d'Activités

Les aménagements en cours ont pris en considération la dimension paysagère. Toutefois, ces aménagements ne sont pas encore rattachés à la ville et au secteur d'activité quant à la continuité des plantations, aux transitions de mobiliers...

La réussite d'un nouveau quartier tient dans le fait qu'il fonctionne en continuité avec les autres et est à l'image de la ville.



Vaste secteur de lotissement des Dagueys au moment de sa création

Aménagements paysagers du giratoire des Dagueys

Aménagements paysagers du giratoire Avenue F.Mitterrand



2-5 Le paysage lié aux axes routiers

- L'avenue du Général de Gaulle



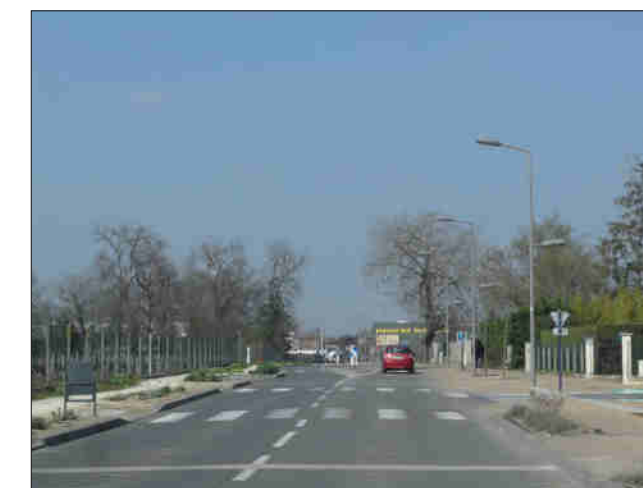
On perçoit le long de cette avenue, l'organisation ancienne des parcelles adjacentes, où se succédaient parcs et vignes. La voie était alors délimitée, calée par les masses d'arbres des jardins, tout en possédant des percées latérales au-dessus des vignes. Aujourd'hui le linéaire des bords de voie est beaucoup plus discontinu. L'avenue s'en trouve moins cadrée; ses limites en sont fluctuantes et les aménagements urbains qui s'y rattachent disparates. De plus la largeur des voies, la signalétique et les dégagements latéraux en enrobé en font un espace à caractère essentiellement routier.



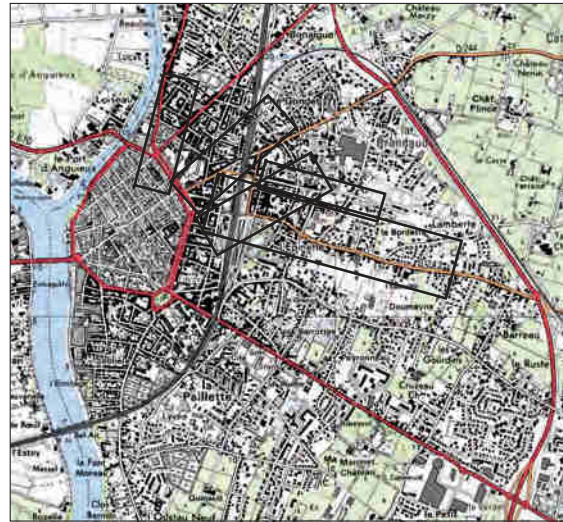
- Le boulevard Garderose



Le boulevard de Garderose est composé d'une succession de morceaux de voies traversant des quartiers d'habitat diffus (lotissements, habitat collectif, vignobles). Sa largeur, ses abords extrêmement variables d'une portion à l'autre contribuent à rendre cet axe peu homogène. Les aménagements de cet axe ont su tirer profit des grandes largeurs de voies et des bas-côtés en créant des voies douces pour les vélos et les piétons. Cet axe relie le centre commercial sud et les zones périphériques d'habitat ancien et récent.



- Autres grandes voies



Avenue de l'Europe



Route de St Emilion

Les grands axes pénétrant dans la ville (Route de St Emilion, Route de Montagne, Avenue de l'Europe, Avenue George Pompidou, ..), possèdent un caractère très routier (largeur de voies, traitement des bas-cotés, terre plein central), des franges très disparates (tissu urbain lâche, occupations diverses, hétérogénéité de l'architecture). Ils n'ont pas un statut d'entrée de ville ou de boulevard urbain. Les limites en sont floues et peu structurantes pour les quartiers traversés. L'avenue de la Roudet cependant garde son caractère de rue conviviale de quartier traditionnel, et plus agréable.

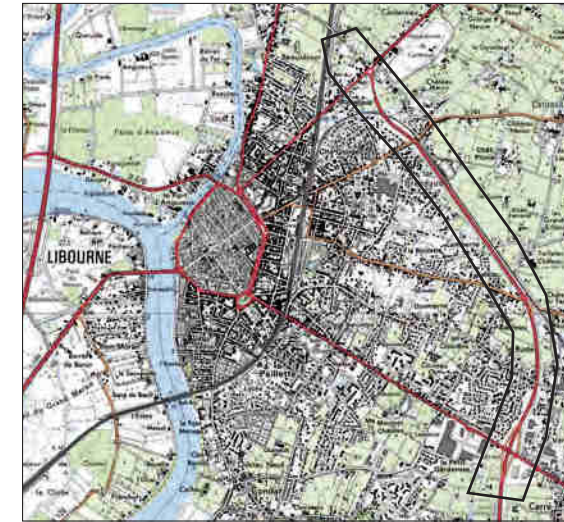


Avenue Georges Pompidou



Avenue de la Roudet

- La rocade



La rocade crée une coupure sur le territoire, par la largeur de son emprise, le nombre limité de franchissements en dehors des giratoires et les espaces résiduels qui forment ses franges.

C'est un espace totalement dévolu à la voiture, qui ne se raccorde pas à la ville. On note une absence totale d'organisation des espaces autour de cet axe, qui génère des délaissés importants; il n'y a pas de circulations piétonnes, des friches se développent sur les terrains adjacents qui n'ont pas de statut, notamment entre cette voie et la voie ferrée. Les plantations résiduelles des aménagements paysagers mis en place lors de sa réalisation ne sont pas gérées.



2-6 Les paysages urbains remarquables

-2-

Le cours Tourny et ses promenades :



Le Cours Tourny, construit sur les anciens fossés, constitue un espace urbain d'une potentialité exceptionnelle permettant promenade ombragée et activités festives... à l'écart de la circulation.

Les alignements de micocouliers confèrent un côté provençal à cet espace, à l'image des grandes places des villes du sud.

Aujourd'hui, cet espace est totalement dévolu au stationnement.



Le Parc de l'Épinette :



Le parc de l'Épinette (XIXe s), seul espace vert public de Libourne, propose un arboretum d'une qualité exceptionnelle ainsi que des promenades fleuries, pelouses et bassins pour le plus grand plaisir des yeux.

Seul point noir, la présence de l'école, dans le parc détonne fortement dans ce cadre majestueux et mériterait une réelle insertion.

3- LES GRANDS ELEMENTS DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN



La tour du Grand Port

3.1.1 Les édifices protégés au titre des Monuments Historiques Classés ou Inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (I.S.M.H.)

Depuis l'Hôtel de Ville classé monument historique en 1908, jusqu'à l'église Saint Jean inscrite en 1997, neuf édifices sont protégés à Libourne :

- Chapelle de Condat : M.H. Inscrit le 24 décembre 1925
- Ancien Couvent des Cordeliers (vestiges de l'église) : M.H. Inscrit le 28 décembre 1984
- Hôtel de Ville : M.H. Classé le 9 septembre 1908
- Porte du Grand Port
(Tour du Grand-Port, porte du Port et Tour du Guet) : M.H. Classé le 4 mai 1921 et le 26 avril 1935
- Château du Pintey
(façades et toitures, portail d'entrée, pièce intérieure avec lambris et cheminée , pigeonnier) : M.H. Inscrit le 28 août 1974
- Maison 19 rue du Président Carnot
(tourelle d'escalier) : M.H. Classé le 7 décembre 1936
- Synagogue : M.H. Inscrit le 1er septembre 1995
- Château de Sales
(Château, façades et toitures des communs de l'avant-cour, l'allée d'accès, les pièces d'eau et une partie des jardins situés sur la parcelle AD 49) : M.H. Inscrit le 19 décembre 1996
- Eglise Saint-Jean
(en totalité, située sur la parcelle CN 26) : M.H. Inscrit le 9 mai 1997

Si cette liste n'est pas arbitraire, puisque chaque bâtiment a fait l'objet d'une étude historique motivant la demande d'inscription, elle est néanmoins loin de recouvrir toutes les richesses patrimoniales de la ville qui méritent protection. Le rôle de la ZPPAUP est, entre autre, de répertorier ces richesses de façon à y apporter des protections adaptées.

Nous proposons donc de lister les principales richesses architecturales et urbaines sous trois rubriques :

- d'abord les édifices ou lieux urbains les plus remarquables, qui sont susceptibles d'être inscrits un jour comme monuments historiques;
- ensuite les lieux de mémoire des quartiers, c'est-à-dire les endroits qui, même s'ils n'ont pas toujours un intérêt architectural ou historique fort, font partie des repères qui structurent l'identité collective d'un quartier;
- enfin l'ensemble de l'architecture historique «ordinaire», classée par typologies, et dont la somme représente la plus importante richesse patrimoniale de la commune.

3.1.2 Edifices et lieux remarquables du point de vue architectural ou urbain

Comme cela a été montré dans l'analyse des strates historiques de Libourne, la ville possède, hormis ses bâtiments classés, de nombreux éléments remarquables, qui ne sont pas toujours perçus à leur juste valeur.

Nous ne ferons ici que citer les bâtiments ou ensembles les plus intéressants (nous renvoyons pour plus de détails à l'analyse des strates historiques, et aux fiches monographiques jointes en annexe).

- L'ensemble que constitue la caserne (ancien quartier de cavalerie)
- L'ensemble des couverts de la place Abel Surchamp
- L'ensemble des allées du tour de bastide, créées au XVIIIe siècle
- La place Princeteau et ses façades à arcatures, ainsi que le front de rivière du quai d'Amade (également façades à arcatures) et le pont de pierre

- Le front de rivière du quai du Priourat et ses chais
- L'ensemble des pavillons et le parc de la fondation Sabatié
- Le parc de l'Épinette et son pavillon d'entrée
- Les fragments du rempart qui ont subsisté, généralement enclavés dans des parcelles privées
- Le passage Careyron, dans l'ancienne Fozera
- L'ancien collège (logis Renaissance) à l'angle de la rue Jules Ferry et de la rue Jules Simon
- Le cloître de l'ancien couvent des Récollets
- Les pavillons et les portails d'entrée des anciennes verrerie et faïencerie
- La façade principale et la cour de l'ancienne imprimerie libournaise, rue Sadi-Carnot
- La chapelle du Carmel

3.1.3 Edifices et lieux emblématiques chers aux habitants des quartiers

Des réunions de travail organisées dans le cadre de cette étude avec des représentants de chaque quartier de Libourne ont permis de mettre en évidence quelques bâtiments et lieux symboliques qui ont une importance particulière dans l'image que les habitants ont de l'identité de leur quartier.

Quartier Nord

Les habitants de ce quartier, outre les monuments déjà cités, sont particulièrement attachés aux éléments patrimoniaux suivants :

- Le petit pont de pierre qui enjambe la Barbanne (allée des Castors)
- Le Domaine des Tilleuls (Maison dite «Avogadro», située à l'extrémité ouest de l'allée des Castors). Il s'agit d'une riche villa de style 1900, située en bordure du plan d'eau dans un site remarquable mais malheureusement situé



une des fresques de la maison Avogadro

en zone inondable. Cette maison a la particularité d'avoir des fresques de facture intéressante dans plusieurs pièces. Extérieurement, la maison, victime du pillage se dégrade rapidement et nécessiterait une intervention urgente.

- Le parc de l'ancien Crédit Agricole, ainsi que la billetterie et les deux petits pavillons qui restent de l'ancien château (démoli au début des années 1980)
- La promenade en partie sud du plan d'eau des Dagueys
- Le moulin à eau du Château Pintey, sur la Barbanne
- L'église St Ferdinand, qui marque le cœur d'un quartier même si son architecture ne présente pas d'intérêt particulier
- La maison de l'Ermitage, au sud du plan d'eau des Dagueys, ornée de curieuses sculptures évoquant certains symboles de la franc-maçonnerie; cette maison est aujourd'hui abandonnée.

Quartier Nord-Est

Les habitants de ce quartier ont gardé la mémoire d'éléments disparus : les moulins qui depuis le moyen âge se situaient près de la route de Montagne (rue de la Marne) et en particulier les Grands Moulins (démolis en 1990). Ils se souviennent aussi des anciens chais qui ont fait l'identité du quartier autour de l'activité vinicole. La rue de la glacière évoque le temps où la glace arrivait par le port, puis était stockée dans les caves pour refroidir le vin. Dans ce qui existe encore, ils apprécient :

- Les échopes et maisons de bordiers qui rappellent le passé vinicole. Quatre échoppes identiques rue de la Marne (près de la rue du Dr Nard) leur paraissent particulièrement significatives;

- La place du château d'eau, peu mise en valeur aujourd'hui. Ils se rappellent que les premiers bassins, alimentés par la station de pompage de Gueyrosse, furent construits en moellons en 1891. Ils sont aussi attachés à l'ensemble insubstitutiel des grands bassins en béton, toujours opérationnels;
- Les pavillons de l'hôpital Sabatié où beaucoup sont nés, ainsi que le portail d'entrée et le parc;
- Une petite épicerie de quartier traditionnelle qui subsiste rue de la Bordette.

Quartier Est

Le quartier Est regroupe deux entités : l'une centrée sur l'Épinette, l'autre au delà de la rocade, plutôt isolée, et dont les habitants regrettent un parc détruit, en face la déchetterie. Les habitants de l'Épinette sont attachés aux éléments suivants :

- Le parc de l'Épinette;
- La passerelle piétonne qui enjambe les voies ferrées;
- Le Château Cruzeau, et sa belle silhouette au milieu des vignes;
- L'église qui indique le coeur commercial du quartier.

Quartier Sud

Le quartier Sud regroupe aussi deux entités : l'une, autour de la rue de Montaudon, est plutôt perçue comme appartenant au centre ; l'autre englobe les anciens villages de Condat et des Réaux, et la presqu'île de Condat. Les habitants retiennent les éléments suivants :

- Le village des Réaux et les vignes situées à côté;
- L'ancienne école de Condat (aujourd'hui secours populaire) et le jardin attenant (socle de la statue de Louis Didier, fondateur des sociétés de secours mutuel);
- L'esplanade de la chapelle avec le presbytère et la source voisine, et deux piliers en pierre plus à l'est, à l'endroit de l'ancien château;
- Les promenades le long de la rivière et à l'intérieur de la presqu'île;

- La trace d'une voie ferrée qui n'a jamais été achevée (on la voit dans la forme du parcellaire et par quelques plots de fondation);

- L'installation de pompage de Gueyrosse.

Quartier Centre

Evidemment pour ce quartier, la plupart des éléments marquants ont déjà été cités parmi les édifices et lieux remarquables du patrimoine Libournais. Les habitants signalent tout de même qu'ils sont attachés aux espaces plantés, qu'ils trouvent cependant mal aménagés (jardin du Poilu, place Princeteau, square derrière le musée) ou peu accessibles (square du 15e Dragon, place Decazes, cours Tourny encombré de voitures).

Ils apprécient :

- La promenade le long des quais de la Dordogne et de l'Isle;
- Les nombreuses et belles façades classiques et néoclassiques.

Qu'est-ce qu'une typologie architecturale ? et quel est son intérêt ?

Il y a plusieurs façons de regrouper en familles les différents bâtiments qui constituent le tissu urbain d'une ville : ce peut être en fonction de la destination (habitation, commerce, équipement, etc), en fonction du style architectural (Louis XV, Empire, etc), en fonction de la hauteur (R-D-C, R+1, R+2, etc), des matériaux de façades, ou de tout autre critère.

Classer les bâtiments par types architecturaux, c'est privilégier les critères de regroupement les plus significatifs pour comprendre la logique d'organisation de l'architecture. Il est donc nécessaire de repérer des exemples représentatifs de chaque «modèle» porteur de sens dans la compréhension de l'évolution architecturale du territoire analysé (l'échoppe, par exemple, constitue un type architectural facile à identifier, même si son style peut varier du néoclassique au néomauresque).

La typologie architecturale que nous proposons tient compte de l'intérêt patrimonial, et n'est donc pas exhaustive.

De plus les monuments particuliers, qui ont été décrits précédemment, sont pour la plupart hors des typologies repérées, tout simplement parce qu'ils sont uniques ou quasi-unique sur le territoire de Libourne, et ne font donc pas l'objet d'un classement par familles.

Voici les quatorze types architecturaux d'intérêt patrimonial que nous avons identifiés :

- 2-3-1 Les maisons de ville en pierres des XVIIIe & début XIXe s.p.70
- 2-3-2 Les hôtels particuliers classiques et néoclassiquesp.72
- 2-3-3 Les immeubles néoclassiques à arcatures (programmes urbains)p.74
- 2-3-4 Les châteaux viticoles et maisons de plaisance du XVIIIe s.p.76
- 2-3-5 Les échoppesp.77
- 2-3-6 Les maisons de ville courantes du XIXe s. en R+1p.80
- 2-3-7 Les immeubles de rapport du XIXe s., à large façadep.80
- 2-3-8 Les devantures commercialesp.83
- 2-3-9 Les chais viticoles en pierresp.84
- 2-3-10 Les maisons de ville bourgeoises fin XIXe s. éclectiquesp.86
- 2-3-11 Les pavillons et villas style 1900p.88
- 2-3-12 Les hôtels particuliers et châteaux viticoles fin XIXe s.p.90
- 2-3-13 Les maisons rurales en pierresp.92
- 2-3-14 Les maisons castorsp.93

Pour chacun de ces types, nous avons établi des fiches synthétiques qui permettent d'en saisir les principales qualités, et donc d'en maintenir plus facilement le caractère lors d'éventuels projets d'aménagement. Ces fiches sont accompagnées d'une carte de Libourne indiquant schématiquement les endroits où chaque type se rencontre le plus fréquemment.

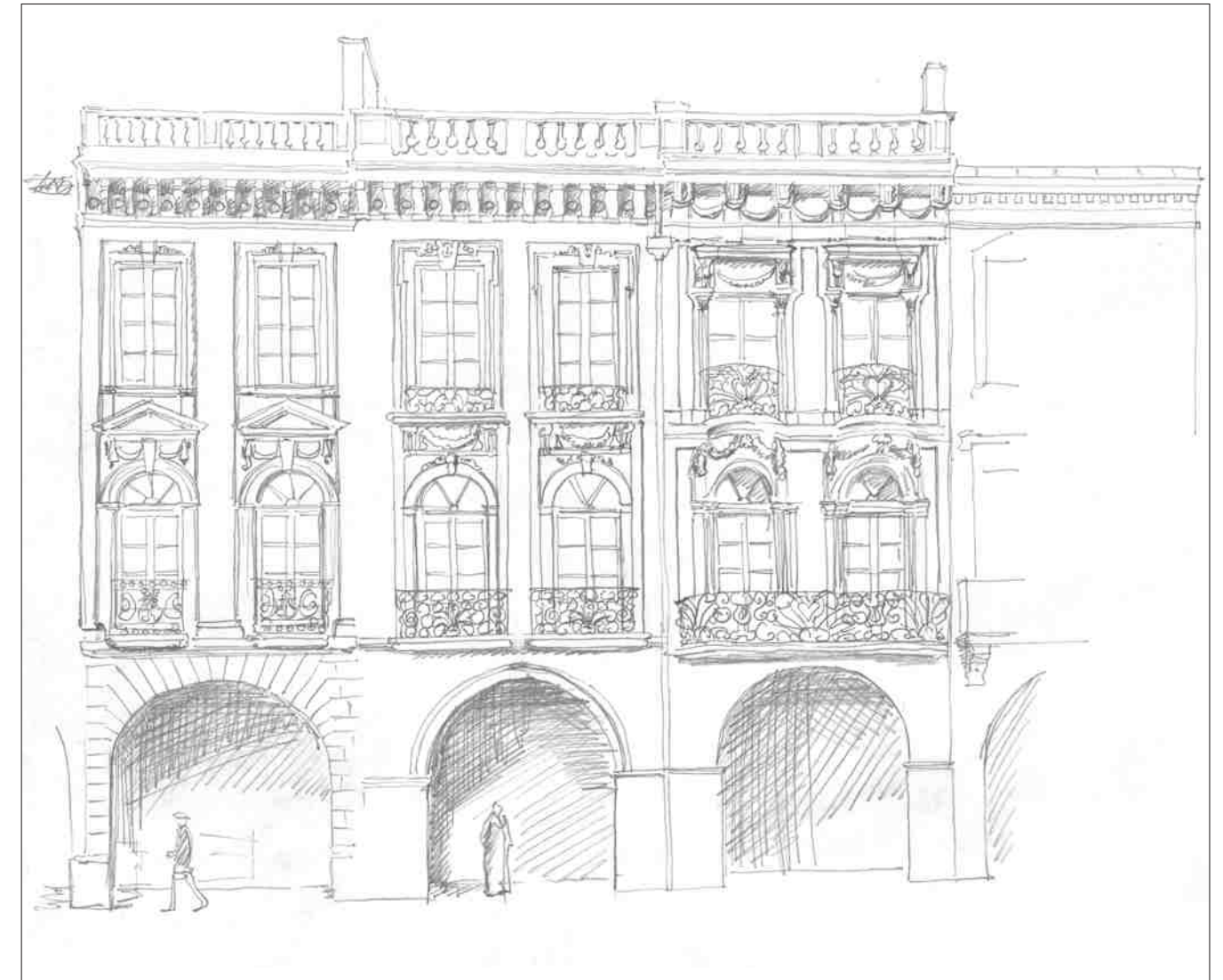
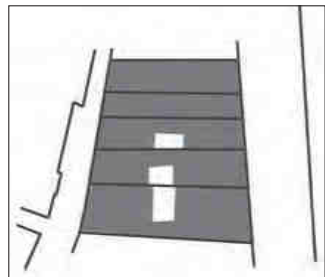




Libourne possède quelques remarquables maisons de ville de style classique (Louis XV) avec balcons sur trompes et ferronneries à l'étage noble, ou néoclassiques au vocabulaire plus géométrique.

Leur ordonnancement architectural distingue toujours clairement l'étage noble (1er étage) avec de hautes croisées. Des pilastres séparent le plus souvent les travées de fenêtres, et les bandeaux et corniches sont finement moulurés et sculptés.

Elles ont pour la plupart 2 ou 3 travées d'ouvertures.



Sur la place de la bastide, les maisons de villes classiques ont été adaptées à l'impératif des couverts : le rez-de-chaussée est remplacé par un arc en anse de panier (fin XVIIIe s., à gauche sur le croquis) ou en plein cintre (maisons du XVIIIe s.).